LA ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 49 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 8 JUIN 1962 PRIX:

Vocabulaire politique d'après l'Office linguistique

Ce communiqué de presse est le premier document officiel de l'Office linguistique du ministère des Affaires culturelles de Québec.

A date

Expression à proscrire. Il faut dire: **"Jusqu'à présent, jusqu'ici, jusqu'à maintenant".**

Bill

On peut admettre à la rigueur ce terme qui nous vient du parlementarisme britannique, mais uniquement dans le sens de **projet de loi,** et encore est-il préférable de dire: projet de loi. Une fois le projet de loi adopté, il faut dire **"la loi"** et non plus "le bill".

Cancellation

A proscrire. Il faut dire: **L'annulation** (d'une réunion), **l'invalidation** (du bulletin de vote, du scrutin, etc.). D'autre part, on présente ou on inscrit un "recours en annulation d'élection" auprès des tribunaux.

Concéder

Expression courante mais fautive dans le sens où on l'emploie à l'occasion d'une élection: "L'élection est concédée" ou "M. L . . . concède l'élection" sont des barbarismes. Il faut dire: **"Le candidat X reconnait la victoire du candidat Z"** ou encore **"le candidat X admet sa défaite", "se reconnait battu"**, etc. On dit encore: "Dans le comté de . . . **l'élection est acquise** (et non pas concédée) **à M. Z".** Autre exemple: "Le chef fédéral du parti A vient d'admettre la victoire du parti B" ou "vient de reconnaitre la défaite de son parti".

Comptage (des votes)

A proscrire. C'est le **"dépouillement du scrutin"** ou le **"recensement des votes".**

Dépôt

A proscrire dans le sens où on l'emploie trop souvent chez nous. Le candidat fait un **"cautionnement"** et non pas un dépôt. Mais on peut dire que "le dépôt du cautionnement a eu lieu à telle heure". Ne pas dire: "Le candidat X a perdu son dépôt", mais **"s'est vu confisquer son cautionnement".**

Député

On ne se présente pas comme député, mais **comme candidat à la députation,** comme candidat à la Chambre des Communes, etc. Une fois élu seulement on peut se présenter quelque part "comme député", c'est-à-dire en son titre de représentant de telle circonscription.

Electorat

Ne désigne pas l'ensemble des électeurs. Il faut dire dans ce cas: **"Le corps électoral"** ou **"les électeurs".**

Enumérateur

A proscrire. Dire: **"Recenseur"** ou **"agent recenseur".**

Honorable

Il est extrêmement souhaitable d'éliminer de notre langue courante ce titre singulier, propre au parlementarisme anglais et qui n'a pas de sens en français. "M. le Ministre X" ou même "M. X". Si on estime devoir employer "honorable", alors il faut le faire suivre soit de "Monsieur" soit du prénom et du nom de la personne. On ne dit pas "l'honorable Clermont" mais **"l'honorable M. Clermont"** ou **"l'honorable André Clermont".**

Mise en nomination

A proscrire. Dire: **"la présentation officielle des candidats"** ou encore **"l'inscription officielle des candidatures".** De même on doit dire "le jour de la présentation officielle des candidats" et non pas "le jour de la mise en nomination".

Officier-rapporteur

A proscrire. Dire **"le président d'élection"** ou "le directeur du scrutin".

Sous-officier-rapporteur

A proscrire également. Il faut dire: "le **scrutateur**", "le président du scrutin" ou "le président du bureau de vote".

Panel

A déconseiller vivement. Dire: **débat, discussion en groupe, tribune libre, équipe,** etc.

Panéliste

A proscrire. Il faut dire: **Participant, expert, spécialiste,** etc.

Partisanerie

A proscrire. Il faut dire: **Sectarisme politique,** passion politique, etc.

Plate-forme

A déconseiller vivement. Il faut dire plutôt: Le **programme, le programme électoral,** la doctrine.

Poll

A proscrire. Il faut dire **"bureau de vote"** ou **"bureau de scrutin".**

Qualification

A proscrire. Il faut dire: les **conditions d'éligibilité.** Un candidat doit satisfaire à ces conditions.

Résultat

Ne pas dire: Les "résultats sont comme suit" mais **"les résultats se répartissent ainsi".** Ne pas dire: "Les résultats pour le comté de M. X" mais **"les résultats du comté ou dans le comté de X".**

Votation

Prendre garde à cette expression qui décrit la façon dont on vote dans un pays ou dans une région. Ainsi on dira correctement "le mode de votation dans tel pays" mais ce mot n'a ni le sens de "vote" ni celui de "élection". Il faut dire conséquemment: **"l'élection a lieu tel jour".**

Voteur

A proscrire. Utiliser: **"les votants", "les électeurs".**

"Versus"

A proscrire. En français, on dit simplement: **"contre".**

Le seul survivant du massacre de Kongolo retourne au Congo

BRUXELLES — Le R. P. Jules Darmont, missionnaire de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, a quitté Bruxelles-National, le 28 mai, à destination d'Elisabethville (Katanga). Le vaillant religieux exercera son apostolat à Elisabethville en attendant de rejoindre dès que possible le poste missionnaire de Kongolo.

Le R. P. Jules Darmont, originaire de Liège, est âgé de 35 ans. Il fut le seul témoin européen, et aussi le seul survivant du massacre de Kongolo, au cours duquel vingt missionnaires de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit furent lâchement assassinés le 1er janvier 1962, par des membres de l'armée nationale congolaise. Le Père Darmont fut évacué et arriva le 24 janvier à Léopoldville, via Kindu. Il regagna la Belgique le 29 janvier dernier.

Après une période de congé, le Père Darmont a formulé le voeu de reprendre son activité missionnaire et compte rejoindre incessamment le poste missionnaire de Kongolo.

Découverte d'une nouvelle étoile

Un astronome de l'Université du Minnesota dit avoir découvert la plus petite étoile connue jusqu'ici. Elle est plus petite que la Lune, mais plus chaude que le Soleil.

Le professeur William J. Luyten dit que son étoile a une couleur tirant sur le bleu. Il l'a découverte en comparant des photographies prises à onze années d'intervalle. Ces photographies montrent la course rapide de cette étoile dans le firmament.

La nouvelle étoile est à environ 600 millions de millions de milles de la Terre.

Sa lueur est 60,000 fois trop faible pour être aperçue par les yeux de l'homme. Son volume est environ le septième de celui de la Terre, mais sa densité est 200,000,000 de fois celle de l'eau. Ce qui veut dire qu'un pouce cube de cette nouvelle étoile pèserait sur la Terre le poids énorme de 3,000 tonnes.

Le beurre et les viandes se vendront 30% plus cher en Russie

MOSCOU — Les autorités soviétiques ont décidé d'augmenter d'environ 30 pour cent le prix de vente au détail des viandes et du beurre.

Le beurre se vendra dorénavant environ $1.80 la livre; la saucisse, environ $1.15 la livre.

Dans un long discours radiodiffusé, le premier ministre, M. Khrouchtchev, a expliqué que cette décision devait être prise pour éviter une crise alimentaire aiguë.

Dans son commentaire, la "Pravda" note que la mesure était nécessaire afin d'apporter une aide aux Kolkhozes et aux Sovkhoses. Les investissements des dernières années, écrit le journal, "se sont révélés insuffisants et n'ont pas encore permis de surmonter un grand retard".

SHERBROOKE — L'Université de Sherbrooke, qui entre dans sa troisième année, permettra en septembre aux jeunes filles d'accéder à ses cours réguliers.

Cette nouvelle a été annoncée par Mgr Irénée Pinard, recteur de l'Université de Sherbrooke, lors de la collation des grades.

Concile du Vatican II

Sous cette rubrique nous publierons dorénavant des textes, des nouvelles, des commentaires au sujet du Concile Vatican II qui s'ouvrira à Rome le 11 octobre.

— II —

Retour au Cénacle

Dans le premier article de cette série, le prochain concile du Vatican a été comparé à une "aventure spirituelle" et à une "explosion du Saint-Esprit". Il ne faut pas en effet perdre de vue que l'Esprit divin est souvent appelé l'âme de l'Eglise, ce qui fait comprendre que cette "société" visible est un corps vivant.

Mais si un corps vivant garde sa personnalité depuis sa conception jusqu'à sa mort, il subit aussi beaucoup de changements extérieurs, en suivant les règles de sa croissance et en s'adaptant aux milieux qui l'entourent. Ces adaptations, qu'elles naissent à l'occasion de maladies ou qu'elles soient le fruit d'un mûrissement tranquille, font ressortir avant tout la présence du principe vital.

Une nouvelle Pentecôte

Il en va un peu de même dans l'Eglise. Les conciles sont justement les étapes prévues où l'Eglise rejette l'influence d'un germe et d'une faiblesse, se purifie de l'erreur et de la tiédeur et parfois tout simplement ramasse en quelque sorte ses forces, en vue d'un plus grand effort à fournir. Les conciles deviennent ainsi des spectacles ou des manifestations de l'Esprit-Saint.

Le pape Jean XXIII a tenu à signaler cette notion du concile. Il a parlé d'abord d'une nouvelle "Pentecôte". A cette occasion, en effet, les Apôtres, suivant les ordres du Seigneur, se sont réunis dans la prière et le recueillement au Cénacle. Le dixième jour, l'Esprit est descendu sur eux sous forme d'un vent puissant et de langues de feu. Le vent a balayé de leurs esprits toutes les hésitations et craintes. Les langues ont allumé dans leurs coeurs et sur leurs lèvres le feu d'une charité ardente et d'un zèle rayonnant. Retenons ces autres détails: Ils ont pris les moyens pour remplacer le membre qui manquait à l'appel et ils ont organisé leur apostolat. Mais cette réunion n'est pas considérée dans la liste des conciles de l'Eglise, pour la simple raison qu'elle les renferme tous et que chaque concile est un peu comme un retour au Cénacle. On y va pour attendre l'Esprit, toujours présent depuis la naissance de l'Eglise, mais destiné à réaffirmer les ressources de ce moment de départ à mesure que se déroulent les siècles.

Apôtres et fidèles

Il est à remarquer que les Apôtres n'étaient pas seuls au Cénacle. Il y avait aussi les saintes femmes et probablement tous les disciples du temps. Indication précieuse que si les Apôtres et leurs successeurs tiennent la place centrale dans ces réunions, ils y sont entourés de leurs fidèles. C'est en ce sens que le Concile Vatican II oblige tous les fidèles à une participation de présence au moins spirituelle.

La JOC internationale appuie les chefs jocistes espagnols

BRUXELLES — Face à la situation critique dans laquelle se trouvent les travailleurs d'Espagne, la JOC internationale, dans un geste de solidarité avec les dirigeants jocistes espagnols et avec leurs compagnons grévistes, a fait une déclaration en son Secrétariat à Bruxelles, réaffirmant les stipulations faites dans son manifeste de 1957.

Liberté syndicale

Le mouvement de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne Internationale insiste pour que les droits suivants ne soient pas le privilège d'une minorité choisie, mais le droit naturel de chacun, de chaque personne humaine: le droit au travail, le droit à un salaire de base vital, à des conditions de travail décentes et à la liberté d'adhérer à des syndicats sans contrôle gouvernemental ou patronal, ayant complète liberté d'action.

Elle se réjouit du fait que les dirigeants et membres jocistes d'Espagne, acceptant leurs responsabilités dans le monde du travail, avec beaucoup de courage et malgré toutes les difficultés, ont choisi librement, et personnellement et collectivement, de se joindre à leurs frères de travail dans la lutte pour obtenir le respect de leurs droits dans leur cher pays.

Congrès du Conseil canadien de la coopération à Sudbury, Ontario

SUDBURY — Le Conseil Canadien de la Coopération vient d'annoncer son prochain congrès annuel qui aura lieu à Sudbury, Ontario, les 10, 11 et 12 juillet prochains.

Cette année, ce congrès sera consacré exclusivement à l'étude des problèmes coopératifs nationaux et internationaux et ne comportera pas de tournée d'étude comme il s'en faisait dans le passé.

La première journée du congrès sera consacrée aux problèmes spécifiques du Conseil Canadien de la Coopération et, au cours de cette journée, des conférenciers éminents aborderont les grands problèmes du Mouvement Coopératif Canadien.

La deuxième journée consistera dans l'étude des problèmes des coopérateurs canadiens - français de l'Ontario et comportera une visite à des organisations coopératives de la région.

La dernière journée du congrès sera également consacrée à l'étude des solutions aux problèmes étudiés au cours des deux journées précédentes et comportera quelques visites à des organisations coopératives de la région. Le tout se terminera par un grand banquet qui aura lieu probablement à Verner, centre coopératif canadien - français du nord de l'Ontario.

Le pape Jean XXIII et le problème des vocations

ROME — Le pape Jean XXIII a reçu en audience les participants au premier Congrès international des vocations ecclésiastiques — provenant de 35 pays — et leur a adressé un discours, dans lequel il les a remerciés de leur travail et les a exhortés à poursuivre leurs efforts sans se laisser rebuter par les difficultés.

Le Souverain Pontife a ensuite insisté sur l'idée que pour avoir des prêtres saints, sages et actifs, il faut susciter les vocations par l'exemple. Tous ceux qui travaillent en faveur des vocations, a dit en substance le Pape, doivent s'appliquer à faire ressortir l'estime dont doivent être entourés les prêtres pour que les jeunes puissent se sentir attirés par le service de l'autel. Le prêtre doit avoir toutes les vertus, de façon complète et harmonieuse. Mettant ensuite ses auditeurs en garde contre les dangers du monde, Jean XXIII a dit qu'il fallait redoubler de vigilance et combattre même les défauts que l'on regarde, à tort, comme "indifférents" ou "inoffensifs". Le Pape a souligné enfin qu'un "activisme exagéré" peut parfois porter préjudice à l'esprit sacerdotal lui-même.

Après avoir exhorté les prêtres à s'acquitter dans un esprit ardent de toutes les obligations du ministère sacerdotal, le Pape a terminé en donnant sa bénédiction à l'assistance.

La SSJB ne se prononce pas sur le séparatisme

TROIS-RIVIERES — Le congrès de la Fédération provinciale des Sociétés St-Jean-Baptiste, dont le thème était "Vers un Québec fort", ne s'est pas prononcé sur le séparatisme, mais a formellement reconnu à la province le droit à l'autodétermination.

L'organisme est d'avis que les Canadiens français doivent travailler au renforcement de l'Etat provincial, le seul dont ils ont le contrôle; cela en amenant le gouvernement à exercer au "maximum" tous les pouvoirs que lui donne la constitution fédérale.

La nation canadienne-française pourra ensuite choisir librement entre les principales voies s'offrant à elle: intégration complète dans le "grand Canada"; le statu quo; la revision de la Constitution canadienne en vue d'une plus grande autonomie; ou l'indépendance.

Le congrès était bien dans la ligne de son thème en adoptant cette attitude. D'abord faire un Québec fort sur les plans culturel, éducationnel, économique, social, politique, religieux et voir ensuite ce qui peut être fait.

En attendant, les Canadiens français doivent unir leurs forces et travailler sans relâche à se donner des cadres, structures et institutions dont ils ont besoin pour survivre et se réaliser selon leurs caractéristiques propres.

Pour le retour au petit catéchisme

TROIS-RIVIERES — Le retour au petit catéchisme de la province de Québec, celui qu'on apprend par coeur, points et virgules compris, a été prôné par deux conférenciers, au 16e congrès de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste.

D'abord, par M. Pierres-Yves Paradis, secrétaire de la faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke, puis par Me Renaud Chapdelaine, président national de l'Action catholique canadienne.

La Société St-Jean-Baptiste avait cependant bien précisé dès le début du congrès que les opinions exprimées par les conférenciers n'étaient pas nécessairement les siennes.

En Saskatchewan

Le Cinquantenaire de l'ACFC



M. RAYMOND DENIS



Mes Souvenirs

(suite)

Dans les provinces de l'Ouest, les orangistes, aidés puissamment par un certain groupe politique, organisèrent une violente campagne qui déferla sur toutes nos provinces, mais plus spécialement en Saskatchewan où nous comptions parmi la population un très fort pourcentage de familles ontariennes.

Nous ne pouvions pas assister à une assemblée quelconque sans entendre crier "les Frenchmen dans Québec" et dans toutes les réunions, commissaires d'écoles, personnel enseignant, même chez les "Grains Growers", on n'entendait qu'un cri qui était devenu un slogan: "Une langue, une école, un drapeau", c'est-à-dire la langue anglaise, l'école anglaise et le drapeau britannique.

Dans ces conditions, il fut décidé d'abandonner le congrès de North Battleford qui devait se tenir cette année-là. Nos chefs pensèrent qu'ils n'avaient rien à gagner en irritant davantage l'opinion publique anglaise.

Cependant, il se passa, en cette année 1917, un fait qui vaut la peine d'être signalé et qui eut d'ailleurs des répercussions assez sérieuses.

La Saskatchewan School Trustees Association devait tenir son congrès à Moose Jaw. Habituellement, un certain nombre de nos districts scolaires aussi bien que quelques districts scolaires allemands se faisaient représenter par des délégués, mais notre influence y était bien mince.

Défaite orangiste

Nos amis orangistes se rendirent donc à Moose Jaw, convaincus qu'ils ne rencontreraient, comme de coutume, aucune opposition. Cependant, de notre côté, il fut décidé que nous irions à Moose Jaw, mais le Patriote n'en parla pas. On procéda aussi discrètement que possible. Les Allemands, de leur côté, en firent autant et nous fûmes surpris de nous retrouver si nombreux à Moose Jaw.

Lorsque les délégués orangistes se levèrent pour proposer l'adoption de la fameuse résolution "une langue, une école, un drapeau", un délégué allemand de la région de Leipzig, si je ne me trompe, s'opposa à cette résolution, disant qu'elle n'était pas du domaine du congrès et proposa, en amendement, que cette résolution fût remise à l'année suivante.

Dans la salle, ce fut la stupéfaction. Nos orangistes n'en croyaient pas leurs oreilles.

M. Emile Gravel, de Gravelbourg, vint à l'appui du délégué allemand. Ce fut tout un vacarme. Il fallut prendre le vote et, par onze voix de majorité, la résolution orangiste fut défaite.

Je pense bien que c'était la première fois que ce fait se produisait et lorsqu'il fallut élire les directeurs pour l'année suivante, c'est un allemand qui fut élu président, M. E. Gravel vice-président et je crois que pas un seul protestant ne fit partie du bureau de direction de la Saskatchewan School Trustees pour cette année 1917.

Cette défaite, bien inattendue pour les partisans de la langue et du drapeau uniques, fut comme un coup de fouet pour l'élément anglo-saxon et durant l'année 1918 les passions atteignirent leur maximum. Nous ne pouvions plus sortir sans nous faire injurier et dans toutes les assemblées publiques, quelle que fût l'association qui les convoquait, nous étions certains d'entendre le procès de la province de Québec, de ces "Frenchmen" qui n'avaient pas le courage d'aller se battre dans les tranchées pour la défense de l'humanité.

La vengeance

Ce fut cet événement de Moose Jaw qui prépara le fameux congrès des commissaires d'écoles qui se tint à Saskatoon en 1918, congrès que n'oublieront jamais ceux d'entre nous qui y ont participé. Nos amis de langue anglaise voulaient venger leur échec de Moose Jaw et montrer, hors de tout doute, que l'immense majorité de la population s'en tenait au principe d'une langue, d'un drapeau, d'une école.

Il était venu des délégués de tous les coins de la province. Dès les premières minutes, le comité de vérification des lettres de créance fut absolument débordé, les tables renversées et la salle se remplit à pleine capacité sans qu'il nous fût jamais possible de savoir combien il y avait de délégués en règle parmi cette foule. Les bagarres se multiplièrent

(Suite à la troisième page)

La revue "Our Family" s'oppose au plan d'assurance médicale

(Spécial) La revue catholique "Our Family", publiée à Battleford, déclare dans son numéro du mois de juin que le "Saskatchewan Medical Care Act" dans sa forme actuelle ne se justifie pas. La rédaction nie que l'Acte en question découle logiquement de la doctrine de l'Eglise telle qu'exprimée dans l'encyclique de Jean XXIII, "Mater et Magistra".

La raison principale de cette prise de position est le principe de "subsidiarité", selon "Our Family", ce qui veut dire que l'intervention de l'Etat dans les questions sociales doit venir en dernier lieu là où les efforts volontaires, soit personnels, soit sociaux, ne sont pas à la hauteur de la tâche.

Dans ce sens, de déclarer la rédaction, il aurait fallu essayer des plans de collaboration entre médecins et gouvernement avant de procéder à la solution ultime, l'intervention unilatérale de l'Etat.

"Our Family", revue mensuelle familiale, a été amenée à cette déclaration par une lettre de M. Alexander F. Laidlaw, d'Ottawa, secrétaire national de l'Union coopérative du Canada. Ce dernier reprochait à la presse catholique de garder le silence sur la question en jeu et exprimait l'opinion que le projet d'assurance-santé de la Saskatchewan était conforme à la pensée papale. Dans son commentaire la rédaction de la revue, qui comprend des prêtres et des laïcs, a signalé que les principes d'un plan d'assurance médicale étatisée avaient été exposés dans la revue aux mois de janvier 1961 et d'avril 1960 par un spécialiste, M. Joe Campbell, de Saskatoon. Avant de se prononcer sur la législation, cependant, il fallait recueillir des statistiques et d'autres données du problème. La rédaction en conclut que le gouvernement a passé outre, sans justification, aux solutions intermédiaires telles que préconisées par la doctrine de l'Eglise. "Il nous semble, de conclure les rédacteurs, que 'le Saskatchewan Medical Care Plan' représente un recours aux moyens ultimes, en passant par-dessus les moyens intermédiaires".

Rôle supplémentaire

Au cours de l'article, la rédaction définit les lacunes auxquelles il fallait apporter remède et préconise un plan de collaboration entre les sociétés privées et l'Etat à l'avantage des indigents, des personnes âgées et d'autres personnes infortunées. En somme, "Our Family" affirme que le devoir et le droit du gouvernement dans les questions sociales se mesurent par le degré d'incompétence des personnes et des corps intermédiaires à régler leurs propres problèmes.

Plus de 1,000 candidats aux élections fédérales

Pour la première fois dans l'histoire canadienne, le nombre des candidats briguant les suffrages populaires cette année dépassera le millier.

Dans un ultime effort avant la date limite lundi, le Crédit Social et le Nouveau Parti Démocratique ainsi que quelques candidats indépendants ont sérieusement allongé la liste des représentants du peuple . . . en puissance.

Dans 21 comtés du pays, la date limite de présentation des candidatures avait été fixée au 22 mai dernier du fait, dans la plupart des cas, de la situation géographique ou des difficultés de communication dans ces régions souvent très étendues. Dans les autres comtés, c'était lundi, au plus tard, que les candidats devaient officiellement s'inscrire en déposant le cautionnement prévu de $200.

Très exactement 1,018 candidats se disputeront les 265 sièges de la Chambre des Communes. Les conservateurs auront des candidats dans tous les comtés. Les libéraux avaient l'intention d'en avoir autant, mais, le mois dernier en Colombie-Britannique, l'un d'entre eux perdit son droit à la candidature.

Pour leur part, les créditistes présentent 232 candidats alors qu'en 1958, ils n'en avaient que 82. Le Nouveau Parti Démocratique présente lui, 217 candidats. En 1958, les socialistes présentaient 169 candidats sous l'étiquette du PSD.

On compte aussi 40 autres candidats qui se présentent sous diverses bannières. En 1958, il y avait 55 indépendants.

A la dissolution des Chambres, le 19 avril dernier, on comptait 203 conservateurs, 51 libéraux, 8 PSD-NPD et 3 vacances.

La loi n'impose pas les documents électoraux bilingues en Ontario

OTTAWA — Le bilinguisme électoral n'existe pas en Ontario, pas plus que dans six autres provinces.

Des électeurs d'Ottawa-Est, comté à majorité canadienne-française, se sont plaints à leur député sortant, M. Jean-Thomas Richard, candidat libéral, que les directives électorales qu'ils recevaient, dont "Instructions to Electors", n'était rédigée qu'en anglais.

M. Richard les a renvoyés au président d'élection, M. Marcel Lavigne.

M. Lavigne dit qu'il n'est pas responsable, car c'est la loi qui est ainsi formulée. C'est la responsabilité du Parlement et non pas des présidents d'élection.

* * *

"J'ai été extrêmement étonné de lire dans les journaux une déclaration attribuée à M. Marcel Lavigne, officier rapporteur du comté d'Ottawa-Est, laissant entendre que les Canadiens français de la province d'Ontario ne peuvent obtenir dans leur langue maternelle les documents officiels relatifs aux élections". C'est ce qu'a déclaré M. Clément Brown, candidat conservateur dans Montréal-Dollard.

"J'ai personnellement communiqué avec M. Nelson Castonguay, directeur général des élections, et celui-ci m'a confirmé ce qu'il m'avait déjà déclaré deux jours avant la dissolution des chambres, c'est-à-dire que dans les provinces où le bilinguisme des documents électoraux n'est pas de rigueur, il est toujours loisible à l'officier rapporteur du comté de demander et de se procurer les versions française et anglaise de chacune des formules prévues par la loi électorale.

"J'ose croire, a-t-il poursuivi, qu'on a mal cité M. Marcel Lavigne et que celui-ci ne prend pas prétexte d'une technicalité légale pour priver nos compatriotes de langue française des documents français qui pourraient leur être utiles.

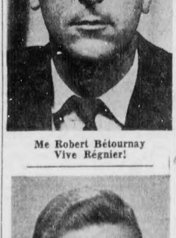
"Je fais ici appel à chacun des officiers rapporteurs des 263 comtés du pays pour qu'ils assurent aux Canadiens des deux langues l'exercice d'un droit reconnu par la nouvelle loi électorale adoptée en 1960 sous l'inspiration du gouvernement Diefenbaker."

TRIBUNE LIBRE





Me Robert Bétournay
Vive Régnier!





Me Paul Bétournay
Vive Teillet!

* * *

Cher monsieur,
re: Annonce politique à la page 14 au numéro du 1er juin 1962

* * *

Une erreur s'est glissée dans l'annonce des conservateurs du comté de St-Boniface.

Cette annonce voulait qu'un nommé Paul Bétournay devait parler à CBWFT tandis qu'un nommé Robert Bétournay devait parler à CKSB en faveur du candidat conservateur. Honni soit qui mal y pense, mais le dit Paul Bétournay n'a pas contribué au programme de CBWFT ni ailleurs. C'est de Robert Bétournay qu'il s'agissait dans les deux cas.

Afin d'éviter l'équivoque ou le malentendu, je profite de cette occasion pour recommander aux électeurs du comté de St-Boniface d'appuyer Roger Teillet le candidat libéral.

Bien à vous,
Paul BETOURNAY.

* * *

NDLR. Puisqu'il s'agit en partie d'un programme télévisé, nous publions les photos des frères Bétournay pour corriger toute équivoque.

Les 4 ans d'existence des "Six", à Bruxelles, un succès complet

BRUXELLES — Un "rapport sur l'exécution du traité de Rome" que vient de publier l'exécutif de la Communauté économique européenne qualifie le bilan des quatre années écoulées depuis la création du Marché commun, en 1958, de "bulletin de succès".

Ce rapport dit en effet que, "au cours de ces quatre années, les progrès continus réalisés par la communauté ont accru sa force d'attraction vis-à-vis de l'extérieur: les négociations actuellement en cours sur les demandes d'adhésions formulées par des pays européens, et la volonté d'association formulée par d'autres Etats en constituent le témoignage le plus significatif".

Tirant la leçon des quatre années écoulées, l'exécutif du Marché commun met l'accent sur l'idée que "la sauvegarde de l'intégrité de la communauté, acceptée par tous les Etats membres, et dont le principe est reconnu par les pays tiers qui ont demandé à entrer en négociation avec elle en vue de leur adhésion, doit continuer à dominer les actes et les décisions de la CEE".

Principales constatations

Le rapport fait également trois principales constatations:

1) développement interne de la communauté: l'expérience des quatre dernières années "a démenti les craintes qui avaient pu se manifester au moment de l'entrée en vigueur du traité de Rome".

Le fait le plus important a consisté dans la progression spectaculaire des échanges commerciaux entre Etats membres (21 pour cent par an en moyenne, de 1959 à 1961), qui n'a toutefois pas empêché un développement considérable des importations en provenance des pays tiers. Le rapport insiste particulièrement sur l'importance des décisions prises en janvier dernier pour la mise sur pied de la politique agricole commune, décisions permettant de "faire entrer pleinement les échanges agricoles dans le Marché commun".

2) Relations avec les Etats d'outre-mer associés: l'association des pays et territoires d'outre-mer liés à la communauté a produit des résultats incontestables, ce qui est à noter, au moment même où se pose le problème du renouvellement de la convention existante. Ils ont eu une portée plus limitée dans le domaine des échanges.

3) Le Marché commun et le monde extérieur: la reconnaissance de fait dont la communauté a d'abord été l'objet s'est transformée au cours de ces quatre années en une reconnaissance de la "force motrice" qu'elle représente, et du ferment d'évolution qu'elle constitue pour l'ensemble du monde libre.

Prêt à collaborer avec Londres

L'exécutif des "Six" se déclare enfin disposé à chercher avec la Grande-Bretagne des solutions aux problèmes qui se poseront à certains pays du Commonwealth du fait de l'adhésion du Royaume-Uni à la communauté, en vue de ménager à ces pays des possibilités et des délais pour l'adaptation de leur économie aux nouvelles données. Mais la communauté, souligne l'exécutif, ne pourrait acquiescer à des formules qui viseraient à introduire éventuellement par le biais de protocoles, des exceptions permanentes ou si importantes en nombre et en volume, aux règles du traité, que l'application de ces règles deviendrait l'exception . . .

Par ailleurs, à la Chambre des Communes de Londres, le Lord du Sceau privé, M. E. Heath, a déclaré que l'entente conclue avec les "Six" au sujet du tarif des produits manufacturés ne serait pas considérée comme créant un précédent relativement aux autres intérêts du Commonwealth.

En Saskatchewan: Jubilé d'or de l'A.C.F.C.

50 ans de vie française en Saskatchewan,
50 ans d'alerte, de lutte, de succès et de déboires!

Un demi-siècle de prières, de démarches, de travail, de ténacité!
rappelés, célébrés à **Duck Lake, le 8 juillet,**
et à Prince-Albert, les 9, 10 et 11.

Réservez ces dates! Préparez-vous y! Bienvenue à tous!

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, le 31 mai 1962

Monsieur le Directeur
des Programmes,
C.B.W.F.T. Winnipeg.

Monsieur le Directeur,

Quelque chose en moi me dit, ce matin, que je dois vous écrire . . .

Premièrement, des félicitations pour le choix des programmes. Quelques mentions. — Pour le dimanche, excellente idée que d'avoir un long métrage à 3 h. 30. Le choix des films est assez bien. Music-Hall nous présente une belle variété d'artistes qui peuvent rivaliser avec ceux de l'Oncle Sam . .

Pour le lundi, Séraphin et la Poule apportent une heure de détente très appréciée.

Le mardi, Caméra '62, Joie de vivre, les Insolences et les autres émissions nous présentent un menu varié.

Le mercredi, Côte de sable nous remet en face de notre vie familiale avec ses joies et ses peines. Le jeu des acteurs de ce programme est excellent.

Jeudi, Clé de sol, avec ses chansons françaises, les Filles d'Eve, Rendez-vous avec Michelle nous gardent dans une atmosphère française.

Le vendredi, Mors aux dents, Filles et garçons, le Cinéma International satisfont tous les âges.

Et le samedi, les Apprentis, avec son réalisme, Billet de faveur nous font passer une bonne soirée.

Les programmes pour les jeunes sont variés et magnifiques. Bobino mérite une mention!

Quelques remarques. — Nous aimerions voir les Insolences un peu plus tôt dans la soirée. Peut-être changer ce programme avec Edition spéciale. Je sais que le choix des longs métrages n'est pas facile. Mais, à mon avis, je crois que nous avons trop de "films doublés".

Suggestions. — Serait-il possible d'organiser pour les jeunes des concours télévisés, genre "match inter-cités", qui pourraient être match inter-écoles . . . Aussi, des concours amateurs pour jeunes artistes, ce qui leur permettrait d'évoluer à CBWFT et non pas à CBW. Et de temps à autres, pourquoi ne pas passer sur films une veillée organisée par nos jeunes Franco-Manitobains? Nos jeunes s'intéresseront à la télévision française, je crois, en autant qu'ils y prendront une part active.

En somme, notre poste de télévision se porte bien. Ceux qui nient son bon état de santé devraient eux-mêmes se tâter le pouls . . . Il est incroyable de voir et d'entendre nos éducateurs canadiens-français critiquer, **d'une façon désastreuse**, notre poste de télévision française et, dédaigneusement, tourner le bouton au canal anglais, pour se délecter dans un tintamarre de Western. Ces prétendus éducateurs se piquent de culture . . . Est-ce un manque de maturité, un déséquilibre patriotique, une trahison? En tout cas, ils demeurent des unités dangereuses, ou tout au moins nuisibles, surtout qu'ils possèdent des postes de commande chez nos Manitobains français. On serait tenté de les considérer comme des "bourdons" dans une ruche . . . Ils font beaucoup de bruit . . . . tout en essayant de se laisser vivre au dépend d'une minorité . . .

A nous de dépister ces parasites et de les envoyer paitre dans un champ propre à satisfaire leur appétit grossier. Le poste de télévision francaise nous présente "un menu" délicat, varié. Nous n'avons pas à envier les mets, par trop indigestes, que dévorent "nos voisins".

BEC FIN.

C'est avec des vies manquées que se fait, dans la douleur, le génie de l'humanité vivante.

CLEMENCEAU.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Emissions d'été pour les jeunes

Au cours de la semaine prochaine, on verra apparaitre au petit écran des héros de toutes sortes qui feront le bonheur des enfants.

A compter du lundi 11 juin, à 5 h. 30 p.m., ces derniers feront la connaissance de "Grangallo et Petitro", merveilleux dessins animés racontant les aventures d'un cheval et d'un âne.

Le lendemain, 12 juin, à 6 h., les jeunes téléspectateurs retrouveront l'un de leurs héros préférés des années passées: "Sir Lancelot". Chaque mardi, ils assisteront donc au cours de l'été à une palpitante aventure de ce vaillant chevalier de la Table Ronde, défenseur du saint Graal.

Le jeudi 14 juin, à 5 h. 30, les tout-petits auront l'occasion de voir leur grand ami "Bobino" (Guy Sanche) qui, revenant de vacances avec sa petite amie, Bobinette, et Gustave, qui se prépare à ses examens, aura pour eux toute une réserve d'amusants dessins animés.

Et le vendredi 15 juin, à 6 h., c'est "Ivanhoé" qui fera son apparition au petit écran.

Il y aura en plus "Le moulin aux images" avec Maitre Pierre et son âne, Cadichon (André Cailloux, Paule Bayard), le mardi à 5 h. 30, et "Champion" qui reprend sa chevauchée le samedi à 6 h.

Enfin, ce charmant "Professeur Calculus", sa non moins charmante amie, Isabelle l'autruche, Tricorne et nombre d'autres personnages loufoques de la grande boite à Carton, le vendredi à 5 h. 30.

Tribune libre

Dans la colonne "Tribune libre", cette semaine, nous publions une lettre d'un téléspectateur qui signe Bec fin. Ce n'est qu'une des nombreuses lettres que nous avons reçues à l'occasion du 2e anniversaire de CBWFT.

Nos longs métrages

Le samedi 9 juin, à 8 h. 30: "L'homme à l'imperméable", comédie policière de Julien Duvivier avec Fernandel, Jacques Duby, Jean Rigaux et Bernard Blier. Pour avoir succombé au démon du midi durant une brève absence de sa femme, un honnête clarinettiste se trouve mêlé à une extravagante affaire criminelle. A 11 h.: "Une fille du tonnerre", music-hall allemand qui met en vedette Véra Molnar et Peter Van Eyck. Une bande de trafiquants d'or se sert des costumes de music-hall des danseuses pour faire passer à l'étranger le métal précieux.

Le dimanche 10 juin, à 3 h. 30: "La hache sanglante", western de Lesley Selander avec Rory Calhoun et Noah Berry. Un trappeur, ami des Indiens, tente d'empêcher un combat entre les soldats américains et les Indiens.

Le lundi 11 juin, à 11 h.: "Les soldats ne sont pas de bois", comédie d'après la pièce de G. B. Shaw avec O. W. Fisher et Liselotte Bulver. Les Bulgares sont en guerre contre les Serbes. L'audacieuse attaque d'une patrouille bulgare décide de la victoire finale. Alors un capitaine de l'armée Serbe prend ses jambes à son cou.

Le mercredi 13 juin, à 11 h.: "Caruso, légende d'une voix", film musical de Giacomo Gentilomo avec Ermano Randi, Gina Lollobrigida et Concetto Sposito. Enrico Caruso se fait remarquer dès son enfance par sa voix extraordinaire, mais la pauvreté de ses parents ne lui permet pas de se payer des leçons de chant. Grâce à un bienfaiteur, il peut enfin commencer à suivre des cours.

Le jeudi 14 juin, à 9 h. 30: "La meilleure part", comédie dramatique franco-italienne mettant en vedette Gérard Philippe, Michèle Cordoue, Gérard Oury et Georges Chamarat. Perrin, ingénieur d'un barrage en construction, a mis dans son métier toute la passion de sa vie. Il se heurte cependant dans l'accomplissement de sa tâche à son collègue Bailly qui pense plus aux chiffres qu'aux hommes. A 11 h.: "Commando sur le Yangtse", film de guerre de Michael Anderson avec Richard Todd, William Hartnell et Donald Houston. En 1949, les Chinois communistes bombardent la frégate britannique H.M.S. Amethyst qui subit de lourdes pertes et qui s'échoue dans la vase.

Le vendredi 15 juin, à 9 h.: "Drôle de dimanche", comédie dramatique de Marc Allégret avec Danielle Darrieux, André Bourvil et Arletty. Le rédacteur d'un journal, abandonné par sa femme, la retrouve par hasard cinq ans plus tard. A 11 h. 30: "A chaque aube je meurs", drame policier de William Keighley avec James Cagney, George Raft et Jane Bryan. Un politicien, dont les activités louches ont été découvertes par un journaliste, organise contre celui-ci un accident compromettant.

On demande des pièces en un acte

Nos écrivains seront sans doute heureux d'apprendre que l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs est à la recherche de dramaturges pour alimenter le répertoire des troupes d'amateurs.

Le public connait déjà le concours du Théâtre du Nouveau-Monde, il sera intéressé d'apprendre que l'A.C.T.A. lance un concours national de pièces en un acte. L'A.C.T.A., comme on le sait, groupe les troupes de théâtre d'amateurs d'expression française d'un bout à l'autre du pays. C'est donc à tous les écrivains, amateurs autant que professionnels, que cet appel est lancé.

Le but de ce concours est de stimuler les auteurs à créer un répertoire où pourront puiser les troupes d'amateurs pour représentations locales et en vue de représentations internationales possibles dans les divers festivals où l'A.C.T.A. pourrait envoyer des troupes dans un avenir rapproché.

Le 21 octobre 1962, au cours du Congrès National de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs, le verdict sera rendu publiquement. Un premier prix de $300 et un deuxième prix de $200 seront accordés aux gagnants.

L'A.C.T.A. se fera un devoir d'encourager la représentation des deux pièces gagnantes et, si elle le juge à propos, elle en recommandera la publication de même que la distribution internationale, via l'A.I.T.A., et, nationale, via l'A.T.C.A. et l'A.C.T.P.

L'aide du Canada à l'échelon du village

QUEBEC — "Ce que nous, Africains, désirons, c'est que les Canadiens viennent nous aider à l'échelon du village, à l'échelon des petites gens."

C'est ce qu'a déclaré Son Exc. Mgr Marko Mihayo, archevêque de Tabora, au Tanganyika, alors qu'il était l'invité d'honneur du congrès biennal des Chevaliers de Colomb du 4e degré de tout l'Est de la province de Québec.


La Liberté et le Patriote
Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg
Directeur Raymond DUROCHER, O.M.I.
Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES - Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
ABONNEMENTS — 1 an $3.50; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00
(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)
S.V.P. adresser vos abonnements à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Au poste CBWFT

SAMEDI 9 JUIN

2.00—Fon Fon
3.00—Coucou
3.30—Domino
4.00—Tournoi des quilleurs
4.30—Connaissance du monde
5.00—Les uns les autres
6.00—Premier plan
6.30—Des pays et des hommes
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—En scène
8.00—Visite à nos cousins
8.30—Billet de faveur: "L'homme à l'imperméable"
10.00—Le Monde du sport
10.30—Le Club des autographes
11.00—Long métrage: "Une fille du tonnerre"

DIMANCHE 10 JUIN

2.30—Les travaux et les jours
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long métrage: "La hache sanglante"
5.00—Furie
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Voici Radio-Canada
10.00—Les danseurs du Ceylan
10.30—Actualités politiques
11.00—Conférence
11.30—A la rencontre des musiciens

LUNDI 11 JUIN

5.30—Grangallo et Petitro
6.00—A la pointe de l'exploration
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Cette semaine
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le Colonel March
10.00—Votre courrier
10.30—Politiques: Nouveau Parti Democratique et Credit Social
11.00—Cinéma: "Les soldats ne sont pas de bois"

MARDI 12 JUIN

5.30—Le moulin aux images
6.00—Sir Lancelot
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Insolences d'une camera
10.00—Politiques: Progressiste-Conservateur et Libéral
10.30—Récital
11.00—Artisans de notre histoire
11.30—Les couche-tard

MERCREDI 13 JUIN

5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Défi au danger
6.30—Valise diplomatique
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Tête à tête
8.00—La côte de sable
8.30—Dans les rues de Quebec
9.00—Destination danger
9.30—Politiques: Libéral et Progressiste-Conservateur
10.00—Coulisses de l'exploit
11.00—Cinéma: "Caruso, la légende d'une voix"

JEUDI 14 JUIN

5.30—Bobino en vacances
6.00—La déesse d'or
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Politiques: Credit Social et Nouveau Parti Démocratique
9.30—Long métrage: "La meilleure part"
11.00—Cinéma: "Commando sur le Yangtse"

VENDREDI 15 JUIN

5.30—Professeur Calculus
6.00—Ivanhoé
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Le Canada en guerre
8.00—Le mors aux dents
8.30—Filles et garçons
9.00—Cinema international: "Drôle de dimanche"
10.30—Politiques: Libéral et Progressiste-Conservateur
11.00—Georges de Caunes en voyage
11.30—Cinéma: "A chaque aube je meurs"

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Le premier pas vers la connaissance des choses est de se rendre compte tout d'abord que nous sommes ignorants.

Burleigh.

Réunion de l'A.P.M.

Malgré une pluie abondante, environ 80 paroissiens se sont rendus à la Salle Guertin, le 29 mai dernier, pour assister à la réunion de l'Association de Parents et Maitres. On a discuté de plusieurs sujets importants dont le costume que porteront les fillettes à l'école et l'organisation d'une équipe de balle pour les filles. Le clou de la soirée a été la magistrale conférence donnée par le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., sur les fréquentations précoces. A la suite de la conférence, les parents se sont divisés en groupes d'étude pour analyser un point ou l'autre de ce problème et ensuite faire rapport de leurs conclusions à l'assemblée. Le R. P. Conférencier a été présenté par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, et remercié par M. Edmund Pazdor.

Récital de musique

Sous la présidence des RR. PP. Cléophas et Albert Lafrenière, O.M.I., le dimanche 27 mai, parents et amis des jeunes musiciens de l'école du Sacré-Coeur assistaient à un magnifique récital. Le concert était dédié à Mlle Evelyn Walters, A.M.M., diplômée du département musical de l'école. C'est Denise Desautels, élève de la 10e année, qui en fit la dédicace.

A tour de rôle, les élèves, commençant par les plus petits, se rendaient au grand piano pour exécuter leur pièce avec un charme artistique vraiment remarquable. Voici les noms tels qu'ils apparaissaient au programme: Pianistes, Denis Dugas, Edward Fedaras, Jean-Louis Sala, Auguste Desjarlais, Philippe Guertin, John Spisich, Carlo Seri, Joseph Constant, Danielle Allard, Myrna Brazeau, Janet Pazdor, Marie-Jeanne Villeneuve, Violetta Fedaras, Denise Boissoneault, Rose-Marie Courchaine, Annette Fontaine, Evelyne Roy, Michèle Sala, Paul Lauzière, Charles Morin, Michel Gauthier, Charles Pazdor, Jean Lauzière, Mario Amatuzio, Paul-Edouard Sala, Yolande Metzger, Annette Genthon, Paulette Guertin, Marie Landry, Micheline Fontaine, Jeannette LaFlèche, Claudette Berger, Judith Pazdor, Paulette Desaulniers, Judith Mulvihill, Cécile Roy, Anne-Marie Courchaine, Donna Iafolla, Lilliane Girard, Diane Paul, Eliette Labossière, Denise Desautels, Carole Vivian, Diane Payment, Carolyn Yost, Lise Jutras, Lucille Patenaude, Jacqueline Williams et Lucille LaFlèche; Accordéon- pianistes, Patrick Metzger, Suzanne Dupras et Rosalie Préfontaine; Chanteurs, Diane Berger, Albert Patenaude, Paul-Edouard Sala et un choeur de l'école. L'accompagnatrice était Lucille Patenaude.

Frances Rowlin, l'artiste invitée, trompettiste de 15 ans, interpréta l'"Alleluia" de Mozart et "Trumpeter's Lullaby" d'Anderson. La perfection de son jeu fut très appréciée. Sa mère, Mme Harry Rowlin, était au piano.

Une jeune élève, Annette Fontaine, apporta le diplôme "Associate of Music, Manitoba" au R. P. Curé, qui en fit la présentation à la diplômée. A ce moment, une superbe gerbe de roses fut remise à Mlle Walters par la petite Danielle Allard, au nom des étudiantes. Le Père Curé exprima ses voeux et ses félicitations à l'héroïne de la cérémonie. Ensuite, il s'adressa aux jeunes artistes de la soirée pour souligner son appréciation du récital.

Il leur fit remarquer que si l'auditoire attentive avait été témoin d'un tel régal, c'est bien que ces enfants ont reçu du bon Dieu beaucoup de talent. Ils sont dans la bonne voie du développement de ces dons. Il est évident qu'ils répondent à une excellente formation dans ce domaine de l'art musical.

Evelyn Walters est la fille de M. et Mme T. Walters, d'Emerson, Man. Elle a étudié la musique avec les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie durant huit années, à St-Jean-Baptiste, ensuite ici au Sacré-Coeur. Cette distinguée demoiselle a obtenu son degré de baccalauréat ès arts de l'Université de Manitoba, l'an dernier; elle vient de recevoir le "certificat en Education". C'est en juin dernier qu'elle subit les examens en vue de l'obtention du degré "A.M.M." de l'Université de Manitoba. S'étant classés première de la province, elle s'est vu décerner la bourse "Mary Robertson Memorial".

Félicitations à chacun et chacune.

Collation des diplômes des élèves de la 11e année

Samedi dernier, les finissants de l'école du Sacré-Coeur étaient fêtés à l'occasion d'un déjeuner-communion. Ils ont assisté à la messe en groupe, et un grand nombre de parents et amis ont assisté. Après la messe, tous se sont réunis au réfectoire de l'école, où un succulent déjeuner leur fut servi par les Dames de Ste-Anne. A la suite du déjeuner chaque élève a reçu un diplôme et un joli missel. Le R. P. Curé se fit le porte-parole de tous lorsqu'il a félicité les héros de la fête tout en leur rappelant la dette de reconnaissance qu'ils ont contracté envers leurs parents et leurs institutrices. Les finissants de cette année sont Huguette Desrosiers, Raymond Desautels, Lynda Desjarlais, Damase LaRoche, Bernice LaClare, Ronald Maitre, Georgette Perrault et Rita Verrier. Sincères félicitations aux héros de cette fête.

O. ZECOUTES.

Eduquer un homme, c'est le mettre en état de faire face à toutes les situations.

J. G. HIBBEN.

Les chemins de fer ont évité la grève

MONTREAL — Les chemins de fer nationaux ont évité pour la seconde fois la grève en deux mois en signant à Montréal un nouveau contrat de travail avec le syndicat des wagonniers. C'est à la suite de négociations serrées, proches parfois de la rupture, qu'est intervenu l'accord empêchant une grève généralisée des préposés aux trains de voyageurs, aux gares d'expédition et à diverses activités vitales pour le maintien des services ferroviers.

Le nouveau contrat est à effet rétroactif au 1er juin 1961 et valable jusqu'au 31 décembre 1963. Il prévoit une augmentation des salaires de 8 pour cent en cinq paliers, et plusieurs modifications aux règlements du travail.



Cinquantenaire des Clercs de St-Viateur à Otterburne (1912-1962)

Au cours du mois d'avril dernier, les Clercs de St-Viateur entraient dans la cinquantième année du transfert de leur oeuvre de Makinak à Otterburne. Des célébrations souligneront sans doute cet anniversaire intéressant au cours de l'année qui vient.

On nous annonce officiellement que l'ouverture en sera marquée lors du pèlerinage diocésain en l'honneur de saint Joseph que le Synode fixe au dernier dimanche de juin. En effet, Son Exc. Mgr M. Baudoux a gracieusement accepté de célébrer à cette occasion une grand-messe pontificale et de répondre aux désirs des organisateurs du pèlerinage (le 34e) en traçant le sens que doit prendre l'évocation du passé en regard du présent et de l'avenir.

A cette cérémonie religieuse succéderont d'autres rappels historiques que les circonstances (où la présence des élèves compte pour beaucoup) obligent de reporter à l'automne. Traçons cependant une esquisse rapide de la figure que présente l'oeuvre manitobaine des Clercs de St-Viateur, depuis cinquante ans.

C'est à la demande de Mgr Adélard Langevin, O.M.I., qu'ils étaient venus prendre la relève d'un projet abandonné deux fois déjà par leurs devanciers. L'orphelinat agricole (Le Home) de Lord Douglas et du chanoine St. John, semblait voué à disparaître. Les Frères de la Croix de Jésus, en ayant hérité en 1902, le délaissèrent à leur tour. De 1904 à 1912, les Clercs de St-Viateur luttèrent désespérément pour le maintenir. Ce fut la période héroïque de Makinak.

En 1912, cherchant un sol plus propice à la culture d'où ils puiseraient leur subsistance, ils se transportèrent à Otterburne. Ici, ils ne tardèrent pas à s'organiser sur tous les plans: religieux, éducationnel, temporel. En véritables apôtres ils exercèrent vite une influence remarquable sur la population environnante en introduisant "la culture mixte" et l'élevage de bestiaux enregistrés.

Mgr Béliveau, en 1929, désirant résumer le travail des 25 années de présence des Clercs de St-Viateur au Manitoba, parlait "d'une oeuvre à triple caractère: C'est une oeuvre spirituelle, née dans la souffrance et la prière. C'est une oeuvre intellectuelle, car les Clercs de St-Viateur travaillent sur l'intelligence des enfants plus ou moins déshérités qui leur sont confiés. Enfin c'est une réussite matérielle. Les Viateurs ont fait ici une exploitation fermière intelligente, balancée, harmonisée. Par l'ensemble de ces trois aspects de leur entreprise, les Clercs de St-Viateur ont accompli une oeuvre nationale. Soyons-leur reconnaissants!".

A l'occasion d'une de ces "fêtes champêtres" qui accompagnaient leurs pèlerinages à leurs débuts, M. l'avocat Bernier disait dans le même sens: "Vous opérez le sauvetage personnel de l'orphelin, vous êtes pour lui le bon Samaritain; mais en même temps vous convertissez en des valeurs positives des éléments humains qui semblaient d'abord destinés à obérer le budget social. Cela c'est de l'économie politique bien vivante, pour laquelle nous vous apportons, nous tous qui sommes le public, la profonde reconnaissance de tout un pays".

Il y a une vingtaine d'années cependant, les sociétés d'aide à l'enfance prirent le parti de placer leurs pupilles dans des foyers d'adoption. La Maison St-Joseph d'alors, vit le nombre de ses élèves diminuer considérablement. Par contre, les enfants des écoles environnantes et même de l'étranger, commençaient à rechercher, par la régularité et la discipline, l'atmosphère favorable à la poursuite de leur cours supérieur. Il y eut bien entre-temps l'essai d'un cours d'agriculture qui s'avéra un demi-succès. Et c'est ainsi que sans commotion, par besoin plutôt d'adaptation à des conditions jugées providentielles, l'orphelinat ou Maison St-Joseph s'orienta vers la formule académique pure et prit le nom de Collège St-Joseph.

Les efforts de ces dernières années pour favoriser cette classe d'étudiants privilégiés qu'il abrite répond de leur succès extérieur et de la qualité de leur formation. L'édifice s'est agrandi, les professeurs se sont chargés de qualifications enviables, les moyens audio-visuels, une bibliothèque améliorée, les jeux de toutes sortes, la caféteria, sont autant de techniques utiles mises au service des étudiants.

Aussi sont-ils de plus en plus nombreux les anciens du Collège St-Joseph qui font leur marque dans la vie. Que cette jeune institution de cinquante années seulement s'en réjouisse, elle qui, fidèle à son passé, prend tellement à coeur la promotion de la classe moyenne.

Que les Clercs de St-Viateur d'Otterburne aient confiance. Ils ont bien mérité de l'Ouest qui les a depuis longtemps adoptés! Au grand soleil des plaines qu'ils exultent et rayonnent.

Congrès régional de l'Association d'Éducation à La Broquerie, le 23 juin

(Communiqué)

Le samedi 23 juin 1962, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba se réunira en Congrès régional à La Broquerie. Ce faisant, elle se *rend au voeu exprimé par les délégués des paroisses canadiennes-françaises* du Manitoba au Congrès général tenu le 21 janvier 1961, qu'un Congrès régional ait lieu quelque part dans la province au cours de l'année qui ne comporte pas d'assises générales de l'Association.

Pourquoi doit-on en convoquer un? La réponse nous paraît évidente. Nos forces vives sont disséminées. Elles sont éparses. Elles s'ignorent les unes les autres. Elles ne connaissent que les difficultés auxquelles elles se heurtent individuellement. Elles ignorent les obstacles qui se dressent ailleurs dans la marche et dans la conduite de la survivance française au Manitoba. Elles peuvent croire que tout va très bien chez les autres, alors que chez eux la situation leur paraît critique. Elles ne voient de solution à leurs problèmes que dans le recours aux bons offices des autorités locales qui sont englouties dans le travail d'administration et, seules, se croient les mains liées par la loi scolaire.

Forces vives

Ces forces vives, il est impérieux de les réunir, pour qu'elles se rencontrent, pour qu'elles prennent conscience du nombre et de la qualité de leurs effectifs, pour qu'elles étudient et analysent conjointement la situation générale de la vie française au Manitoba, pour qu'elles avisent aux moyens de l'améliorer, pour qu'elles s'entendent enfin sur les dispositifs d'ordre pratique qui, une fois appliqués, assureront une certaine cohésion dans le maniement des armes, une continuité dans le gouvernement de notre bloc minoritaire.

Comment procédera-t-on pour tirer le plus grand bénéfice de ces assises régionales? C'est la question que se sont posé les membrs du Comité de vie française de l'Association. Avec vigueur, et non sans crainte fondée de ne pas lui trouver la meilleure réponse. En ce domaine, on peut si facilement entrer dans une avenue qui détournera son homme de l'objectif qu'il s'est assigné.

Or, la langue française ne se présente plus aux écoliers de 1962, ni même aux adultes, parents, maîtres, administrateurs de la chose scolaire, comme un trésor, un apanage, un bien transcendant, digne de figurer au haut de la liste de ce à quoi l'on doit tenir comme à la prunelle de ses yeux. Alors, s'il en devait continuer ainsi, à quoi serviraient tous les efforts que la génération de 1916, celle de 1938, et celle de 1960 ont tentés pour la conserver à tout le moins contre une anglomanie grandissante, contre les légendes que l'on a semées depuis vingt trop longues années, du bilinguisme pour un, de l'épanouissement de notre groupe, pour l'autre?

Congrès de colloque

On constate partout la désaffection progressive et effrénée dans laquelle sombre le français chez les jeunes, aussi bien de nos meilleures paroisses rurales que de notre ville. Comment y portera-t-on remède? Le Comité de vie française depuis longtemps était sur les épines. Les rapports auxquels les participants aux Congrès généraux de l'Association étaient contraints depuis toujours, il ne leur semblait pas qu'ils constituassent une panacée à tous les maux actuels, si tant est qu'ils l'eussent été dans le passé. Si on abandonnait cette formule cette fois-ci comme étant inadéquate, quelle formule lui substituerait-on?

Après mûre considération, et au cours de longues assemblées, le Comité en arriva à la conclusion et prit la décision d'arrêter un questionnaire aussi complet que le temps à sa disposition le lui permettait, et qui porterait sur certaines facettes du comportement de nos effectifs français manitobains. Une première assemblée dura six heures, une seconde, quatre, une troisième, deux. Un total de 12 heures de délibérations, d'essais, de reprises, d'autocritique, dont le bilan final exigerait enfin une mise de temps énorme, car il fallait ensuite que l'on rencontre dans chacune des paroisses englobées dans la Division Secondaire La Seine, des personnalités susceptibles de prendre au sérieux les souhaits et le questionnaire du Comité, de peser les premiers, de répondre au second, ce qui ne serait pas chose aisée.

Les démarches

Le premier jalon, il allait de soi que ce serait une assemblée des dirigeants spirituels des paroisses. Ils ne vinrent pas tous, retenus qu'ils étaient par une fonction de leur ministère ou par la maladie. Cette assemblée fut des plus instructives pour tous. Le questionnaire fut épluché de bord en bord. On s'entendit sur l'essentiel. On admit l'accessoire. *On vit une façon heureuse de* procéder dans la marche du Congrès. On se quitta enrichis, joyeux et prêts à mettre la main à la barre.

Les autres jalons? Formation de cellules restreintes, pour considérer point par point les questions nombreuses qu'on posait et dont les réponses réunies en faisceau dans chacune des paroisses, peindraient un tableau somme toute fort précis de l'état de santé de nos centres français. Viendrait le tour des Associations de Parents et Maîtres ou de tous autres groupes d'opérer une battue dans le même questionnaire, sous l'égide de ces cellules initiales. Si bien qu'on espérait rejoindre ainsi une proportion substantielle de nos compatriotes canadiens-français grandement intéressés à ce qui arrive à leur langue et à la génération qu'ils ont mission d'aiguiller dans une direction conforme aux traditions, à la culture et au génie français.

Les participants

Leurs espoirs ne furent pas déçus. Dans certaines paroisses, c'est une ébullition réelle qui a cours. Ailleurs, la marche est plus lente, mais elle s'accélérera dès les jours prochains. Si bien que le 23 juin, à La Broquerie, le Comité, et par lui, l'Exécutif de l'Association, dont il est le porte-parole attitré s'attendent à une représentation plus qu'honnête des paroisses suivantes: La Salle, St-Norbert, St-Adolphe, Ile-des-Chênes, Lorette, Ste-Geneviève et Ross, Ste-Anne-des-Chênes, Richer et La Broquerie. Ils espèrent même y voir des compatriotes de Woodridge, St-Labre, Florzé, South Junction et Vassar, venus accompagnés de leur curé et de leurs institutrices. Le Comité de vie française ne s'oppose aucunement à ce que leurs frères des autres paroisses et arrondissements viennent prêter main-forte à ceux qui sont, cette fois, plus directement concernés. Bien mieux, il leur fera le plus bel accueil.

Au fait, l'Association d'Education prie le Seigneur de lui accorder un soleil radieux, afin que cette journée, couronnée par la présence de Mgr l'Archevêque et rehaussée par celle de tous les membres de l'exécutif, finisse par un feu de la St-Jean unique dans les annales de La Broquerie et du Manitoba français. Ce feu, enflammant toute cette journée, et allumé par 150 scouts célébrant le 30e anniversaire du Scoutisme catholique et canadien-français au Manitoba, ne sera pas seulement un franc succès, mais un véritable triomphe.

Comité du Congrès.

Service d'information polyglotte à Idlewild

NEW YORK — Un nouveau service de renseignements polyglotte vient d'être organisé par l'American Express à l'aéroport international d'Idlewild, à New York, pour accueillir, dans leur langue maternelle, les touristes étrangers à leur descente d'avion.

Des jeunes filles en uniforme assurent ce nouveau service polyglotte seize heures par jour et sept jours par semaine. Ces jeunes filles parlent le français, l'allemand, l'espagnol, le portugais, le hollandais, l'italien et le russe. Elles peuvent fournir dans toutes ces langues les services que les touristes pourraient demander au sujet des transports dans la région métropolitaine, aider à faire la réservation dans les hôtels, renseigner sur les liaisons aériennes à l'aéroport et aider les touristes à se procurer de la monnaie américaine.



Des appels contradictoires s'adressant à l'humanité sont symbolisés par cette statue de bronze de saint François d'Assise qui, de son monument Place San Giovanni à Rome, élève ses bras suppliants vers le ciel et, à gauche, par une affiche électorale marquée de la faucille et du marteau. Cette pancarte invite les Romains à voter pour le parti communiste italien lors des élections du 10 juin.

Comment s'effectue le choix d'un gouvernement fédéral

Voici un résumé de ce qu'impliquent les élections générales du 18 juin. On y met en lumière un certain nombre d'aspects intéressants et peu connus du régime canadien de représentation parlementaire. Nous l'avons tiré de la Revue des Affaires de la Banque de Montréal pour le mois de mai.

— II —

Aux élections fédérales au Canada, le bulletin de vote contient, par ordre alphabétique, les nom, adresse et occupation de chaque candidat pour la Chambre des Communes dans la circonscription. Il n'indique pas à quel parti le candidat appartient.

Candidature à haute voix

Lorsque quelqu'un désire devenir candidat aux élections à la Chambre des Communes, il doit remplir certaines formalités pour voir apparaitre son nom sur le bulletin. Pour poser sa candidature, tout électeur (c'est-à-dire toute personne de 21 ans ou plus, qui est citoyen canadien, ou autre sujet britannique ayant résidé au Canada durant les douze mois précédents) doit présenter un bulletin de mise en candidature portant **la signature de 25 autres électeurs, et effectuer un dépôt de $200,** auprès du directeur du scrutin de la circonscription électorale, dans les délais prescrits par la Loi électorale. Il est possible qu'un candidat cherche à se faire élire dans une circonscription où il ne réside pas. Le dépôt de chaque candidat lui est remis, à condition qu'il reçoive au moins la moitié du nombre de voix du candidat victorieux; s'il en a eu moins, son dépôt est confisqué par la Couronne. Aux élections de 1958, ces confiscations se sont élevées à $75,000.

Aux deux premières élections de 1867 et 1872, les assemblées de mise en candidature eurent lieu d'ordinaire en plein air; tout électeur pouvait y assister et proposer un candidat, à haute voix et en public. Durant cette période ancienne, le scrutin secret n'était pas encore communément en usage et les élections se prolongeaient pendant plusieurs semaines, de sorte que les résultats du scrutin ouvert dans une partie du pays pouvaient influencer les régions où le vote avait lieu plus tard. En 1874, une législation fut adoptée qui abolissait les mises en candidature publiques, instituait le scrutin secret et stipulait, sauf quelques exceptions, que les élections auraient lieu dans tout le pays le même jour.

Une autre démarche, que la loi n'exige pas, mais que le candidat ne manque pas de faire pour des raisons qui sautent aux yeux, est de s'assurer l'appui d'un parti politique. Bien que la chose n'entraîne pas d'effet au point de vue légal, il est pratique politiquement parlant d'avoir l'aide et l'appui de travailleurs de parti nombreux et enthousiastes.

De nos jours, la méthode la plus populaire pour le choix d'un candidat politique est la convention de mise en candidature, à laquelle assistent les partisans locaux du parti qui sont choisis à cet effet comme délégués. Toutefois, il y a d'autres méthodes utilisés par les partis politiques, notamment le choix d'un candidat par le bureau de l'association de parti de la circonscription électorale, ou par une réunion de parti à laquelle tout électeur peut voter. On prévoit que près de 1,000 candidats auront été mis en candidature cette année le 4 juin, date limite des candidatures.

Campagne intense

La campagne qui suit l'annonce qu'il y aura des élections générales dure habituellement un mois à six semaines. Le transport aérien, la télévision et la radio n'ont à peu près pas diminué les pressions que subissent les candidats en lice; au contraire, on réclame davantage leur présence. Les dirigeants des divers partis sont mis en face d'horaires qu'il leur est presque impossible de suivre tandis qu'ils traversent et retraversent le pays, prononçant des discours, faisant la connaissance de milliers de gens, faisant d'innombrables apparitions sur les estrades et devant la presse, consultant leurs directeurs de campagne et leurs conseillers et accomplissant une multitude d'autres tâches. Toute cette activité électorale doit finir deux jours avant les élections.

Cette année, près de dix millions de Canadiens auront l'occasion de choisir les représentants de la nation au Parlement et les électeurs de chacune des 263 circonscriptions électorales (dont deux — Queen, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et Halifax, en Nouvelle-Ecosse. — envoient chacune deux députés à la Chambre des Communes) vont élire 265 députés. Ce faisant, elles votent non seulement directement pour leur propre député, mais indirectement pour le premier ministre et le cabinet.

Le chef du groupe qui compte le plus grand nombre de ses candidats élus à la Chambre est invité, selon la tradition, par le gouverneur général à former un gouvernement et à assumer le poste de premier ministre. D'ordinaire, le parti qui forme le gouvernement a une majorité des sièges à la Chambre des Communes. Mais, en réalité, il est arrivé quatre fois depuis la Confédération, en 1921, 1925, 1926 et 1957, que le parti comptant le plus grand nombre de sièges en avait moins que la moitié du total de la Chambre. Dans ces circonstances, le gouvernement fonctionne comme un gouvernement minoritaire.

Dix millions

Au Canada, il doit y avoir des élections générales au moins une fois tous les cinq ans. Durant les élections actuelles, les besoins de personnel et de fournitures du Directeur général des Elections peuvent comporter une dépense approximative de 10 millions de dollars et exiger les services de plus de 150,000 personnes. Et cela est entièrement en dehors du travail que les partis politiques eux-mêmes doivent faire pour renseigner leurs électeurs. Mais en définitive la responsabilité du résultat de ce processus démocratique incombe à chaque électeur canadien qui, le jour des élections, donne son mandat à la Chambre des Communes. L'importance de chaque vote qui se donne ressort du fait que, aux deux dernières élections générales, 17 pour cent des circonscriptions électorales ont donné des majorités de moins de 1,000 voix et que, dans le cas de plusieurs sièges, la marge était de moins de cinquante.

Tous les électeurs et toutes les électrices du Canada vont avoir l'occasion et le devoir d'exercer le privilège de déposer leur bulletin de vote le 18 juin 1962.

(La semaine prochaine: les élections depuis la Confédération.)

(à suivre)

Billet du vendredi

CLAUDE FARRÈRE À CONSTANTINOPLE

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Claude Farrère, admirateur de Loti et l'un de ses intimes, se demanda longtemps s'il en était agréé. Officier de marine comme lui, plus jeune de 26 ans, il se trouvait à Constantinople à bord du petit croiseur **Vautour,** à titre d'enseigne, quand il apprit que Julien Viaud (Pierre Loti en littérature) allait en prendre le commandement. L'officier français arriva le 10 septembre 1903. Il était alors capitaine de frégate.

Trois jours plus tard, Farrère déjeunait avec Loti et il écrivait le soir dans son journal: "Mon nouveau commandant n'est pas un commandant comme les autres. Il semble dédaigner la norme maritime, et n'aime pas à réunir à sa table plusieurs de ses officiers, simultanément. La "corvée" écherra par conséquent à chacun de nous, tour à tour. Je n'ai garde de m'en plaindre. Voir Loti seul à seul est séduisant".

Quelques semaines plus tard, il notait avec un peu d'amusement: "Décidément, Loti se familiarise avec moi. J'ai pourtant la sensation qu'il ne m'aime guère. Mais, courtoisie sans doute, ou simplement bonté, il fait comme s'il m'aimait beaucoup et m'introduit dans son intimité. Il m'a expliqué ce matin sa façon de travailler" (lundi 2 novembre 1903). Dans le livre qu'il consacra à Loti en 1930, il complétait comme suit sa pensée: "Sensation qui ne me trompait pas. Loti se prit plus tard pour moi d'une amitié très affectueuse. Mais cela ne fut qu'après mon débarquement du **Vautour**".

* * *

Claude Farrère, de son vrai nom Frédéric Bargone, naquit à Lyon en 1876. Comme Julien Viaud, il fut officier de la marine française, prenant sa retraite avec le grade de capitaine de frégate. Comme Viaud, il écrivit et se fit connaître sous un pseudonyme. Comme lui, il entra à l'Académie française. Comme lui encore il vécut longtemps à Constantinople, l'Istanbul d'aujourd'hui, et il consacra à la capitale turque un roman captivant: **L'Homme qui assassina.**

Sauf erreur, c'est le seul roman qu'il situa en Turquie, bien qu'il en ait semé, comme Loti, dans plusieurs des pays où ses fonctions de marin l'appelèrent. Ainsi, **Fumées d'opium** évoquent la Chine. **Les Civilisés** nous transportent en Extrême-Orient. **La Bataille** a trait à la guerre sino-japonaise, **Les Hommes nouveaux** peignent les nouveaux riches du Maroc. **Une Jeune fille voyagea** raconte les aventures et le mariage d'une jeune fille en Indochine. Ce dernier ouvrage excepté, à peu près irréprochable, les autres sont, comme il est aujourd'hui convenu de dire, réservés aux adultes formés. Il y a trente ans, on les disait à proscrire. Ce qui était peut-être, pour quelques-uns, un peu sévère.

* * *

L'Homme qui assassina montre la société cosmopolite de Constantinople au début du siècle. Il est en quelque sorte un document, aussi turc mais moins musulman que **Les Desenchantées** de Loti, évoquant un monde disparu en partie, depuis que Mustafa Kémal le Ghazi transporta la capitale du pays à Ankara — l'Angora d'autrefois. Le roman est mieux composé et charpenté que ceux de Loti, moins poétique, mais il laisse une impression remarquablement juste et évocatrice de la belle ville se mirant, de ses trois balcons de Péra, Stamboul et Scutari, dans les eaux chatoyantes de la Corne d'Or, de la mer de Marmara et du Bosphore.

Comme Loti, Farrère mit à profit son séjour à Constantinople, ne s'épargnant aucune peine pour apprendre à connaître la cité mystérieuse, ses mosquées et ses immenses cimetières, ses bazars et ses eaux douces — endroits de promenade — ses monuments témoins de la puissance de l'Empire ottoman, puis de sa décadence progressive. Une note de son journal, datée du 17 mars 1904, se lit comme suit: "J'ai fait aujourd'hui quarante kilomètres à pied, du Grand Pont aux Sept Tours, puis parmi les cimetières . . . Et voilà qu'au retour, traversant la mosquée Sélimié, je rencontre Loti, assis entre deux cyprès, et plus triste que moi".

En ce temps-là, il préparait son **Homme qui assassina,** comme en témoignent plusieurs passages de son journal sur un voyage en chemin de fer, de Sirkedji à San Stefano. Ceux qui ont lu savent que Farrère **composait** alors l'assassinat de son héros — qui semble être parfois lui-même, mais ne l'est pas.

L'ILLETTRE.

Fleurs cultivables dans le Grand-Nord

Quelque 32 variétés de fleurs vivaces et 70 annuelles ont été cultivées avec succès à la Ferme expérimentale de Fort Simpson (T. du N.-O.), du ministère de l'Agriculture du Canada.

Vous pouvez obtenir les listes de variétés ainsi que des renseignements sur le jardinage dans les régions septentrionales en adressant votre demande au surintendant à Fort Simpson.

Cinquantenaire de l'ACFC

"Mes souvenirs"

par Raymond Denis

(Suite de la première page)

dans la salle, bien des chapeaux furent fortement endommagés. la petite minorité catholique qui se composait peut-être de 500 à 600 délégués était absolument débordée et fut réduite à l'impuissance.

Je me souviens encore du Père Libert, de St-Hubert. Le Père Libert arrivait des tranchées, blessé, revêtu de l'uniforme du soldat français. Il fut acclamé par l'assistance entière qui rendait hommage, dans la personne du soldat, à ceux qui se battaient, disait-on, pour la liberté du monde.

Le Père Libert, au milieu des acclamations, leur dit: "Messieurs, j'arrive des tranchées. J'ai vu là-bas les Anglais, les Français et les Canadiens se battre côte à côte, versant leur sang ensemble pour la défense de la démocratie, pour la sauvegarde de la liberté. Cette alliance des peuples libres constitue un spectacle magnifique qui nous laisse espérer pour l'avenir, mais quelle ne fut pas ma surprise lorsque, revenant chez moi, dans mon petit pays de St-Hubert, je m'aperçus que cette liberté que j'étais allé défendre en Europe, on la foulait aux pieds chez moi, en Saskatchewan. Français et Anglais se battaient là-bas et tentaient de se comprendre de leur mieux pendant qu'ici vous autres, de la majorité anglaise, brimiez les enfants de ces soldats canadiens-français qui sont allés se battre là-bas à côté des soldats de langue anglaise et vous vous préparez à voter des résolutions pour empêcher leurs enfants d'apprendre leur langue maternelle."

Ce fut alors un tumulte indescriptible. Celui qu'on ovationnait quelques minutes plus tôt était invectivé pendant que des dizaines d'auditeurs grimpaient sur l'estrade pour en descendre l'orateur. Le Père Libert tenta de tenir tête à l'orage, mais il dut abandonner la partie.

"La liberté de parole"

Plus tard, le Père Sinnett, qui fut, si je ne me trompe pas, aumônier des forces canadiennes lors de la guerre du Transvaal et auquel on avait fait une réputation d'impérialiste bon teint, monta à son tour sur l'estrade. Il fut immédiatement reconnu et, lui aussi, fut vigoureusement applaudi parce que nos amis impérialistes se souvenaient de son rôle au Transvaal.

Le Père Sinnett salua les congressistes, fit remarquer l'importance de l'éducation, mais d'une éducation dans l'unité et dans l'harmonie. "Que reprochez-vous, dit-il, à vos concitoyens de langue française? D'avoir voté contre la conscription, mais les Australiens, à deux reprises différentes depuis un an, ont voté contre cette même conscription! Allez-vous accuser les Australiens d'être des traitres à l'Empire? Sûrement non. Eh bien! si les Australiens ont le droit de voter contre la conscription pour s'en tenir à l'enrôlement volontaire, je ne vois pas pourquoi les Canadiens français n'auraient pas le même privilège".

A son tour, le Père Sinnett fut insulté et bientôt 150 personnes peut-être étaient rendues sur l'estrade pour l'en faire descendre. C'est ce qu'on appelait à Saskatoon, en ce temps-là, la liberté de parole.

Un seul de nos orateurs put tenir tête à l'orage: ce fut le Dr Uhrich, jeune médecin de Hague, au sud de Rosthern. Personne ne connaissait le Dr Uhrich qui fut plus tard député, ministre, et se révéla l'un des meilleurs orateurs de la Saskatchewan. Durant une heure il tint tête à l'orage, cinglant l'étroitesse d'esprit dont faisait preuve la majorité. **"Je suis très à l'aise pour parler parce que, dit-il, je ne suis pas l'un de ces Canadiens français que vous attaquez, je ne suis pas non plus l'un de ces Allemands contre lesquels vous vous battez; je suis un Alsacien qui regrette d'avoir été séparé de la France par la guerre de 1870, un de ces Alsaciens** dont les familles ont été persécutées, dont la langue a été bannie des écoles, justement par les Allemands. Vous vous battez contre eux et vous appliquez les mêmes méthodes".

L'auditoire grondait, hurlait, mais finalement subjuguée par la voix chaude de l'orateur, par ses gestes qui semblaient dominer la foule, finissait par se calmer et le Dr Uhrich put terminer son discours.

Au soir de la deuxième journée, il fut convenu entre les chefs des différentes minorités catholiques, mais spécialement entre ceux des groupes canadiens-français et des groupes allemands qu'il serait bon que ces deux groupes se réunissent dans deux salles différentes pour étudier la situation telle qu'elle se présentait, et se mettre d'accord sur les amendements et les voeux que nous voulions proposer le lendemain. Evidemment, nous savions qu'aucun de ces voeux ne serait adopté, mais nous voulions, au moins, pouvoir les discuter espérant toujours qu'il y aurait, dans la majorité, assez de gens aux idées justes, pour comprendre que nous avions certains droits que personne ne devait penser nous arracher.

Chaque fois que quelque chose de spécial se produisait dans l'un des deux groupes, les chefs faisaient prévenir l'autre groupe, soit des voeux qui venaient d'être adoptés ou de ceux qui avaient été rejetés. Ceci allait nous permettre, le lendemain, de présenter un front commun contre le groupe des impérialistes.

Des "traitres"

Quelle ne fut pas notre surprise et aussi notre déception de voir le lendemain matin, dans le journal le Star — qui était le porte-parole officiel de nos amis orangistes — et ceci en grosses lettres, le titre suivant: "Alliance des Canadiens français et des Allemands". On peut s'imaginer avec quelle verve les rédacteurs du Star condamnaient ces Canadiens français qui ne craignaient pas de s'allier avec ces mêmes Allemands contre lesquels nous nous battions. Sous ces titres et en toute première page, figuraient tous les voeux qui avaient été adoptés, spécialement dans la section de langue française.

Nous nous sommes toujours demandés qui, parmi nous, nous avait trahis. Nous avions peut-être manqué de prudence et tous les Canadiens français qui avaient voulu entrer dans la salle où nous tenions nos réunions avaient été admis. Nous en avions la liste complète et que de fois nous l'avons parcourue, cette liste, pour tenter de découvrir celui qu'entre nous nous nommions l'espion.

Y étais-tu?

A notre profonde surprise, dans cette liste, nous découvrîmes les noms de deux ministres protestants, dont l'un résidant à Meyronne et l'autre à Ponteix. Evidemment, nous n'avions aucune preuve contre eux, mais ils n'étaient point commissaires d'écoles, ils n'avaient rien à faire dans notre réunion et nos soupçons ne tardèrent pas à se diriger vers eux.

Cette alliance avec les Allemands et les voeux que nous devions proposer firent bien du bruit et un bon nombre d'orateurs orangistes y firent allusion dans cette troisième et dernière journée de congrès. Cette journée se termina sans incident appréciable, avec une seule déclaration faite au nom de la minorité catholique et dans laquelle nous faisions part à la Saskatchewan School Trustees Association de notre détermination de quitter leur Association avec laquelle nous ne voulions avoir rien à faire, ni de près ni de loin.

Ce congrès de Saskatoon fit époque dans nos luttes et quinze ans plus tard, dans nos différents congrès, on se demandait encore les uns aux autres: "Etais-tu à Saskatoon en 1918?".

L'A.C.F.C. n'était pas intervenue d'une façon directe puisqu'il s'agissait là d'un congrès de commissaires d'écoles, mais c'est elle qui, avec l'aide du Patriote et avec ses cercles, nous avait valu la victoire passagère de Moose Jaw en 1917 et nous avait permis d'être si nombreux à Saskatoon.

(à suivre)

Débuts de la construction de l'Unité Sanitaire

Lundi, à 2 h. p.m., M. le Maire accomplissait une tâche agréable en présidant la cérémonie des débuts des travaux de construction de l'Unité Sanitaire de St-Boniface et Transcona. C'était en effet sur le terrain adjoignant l'Hôtel de ville que M. le Maire, en présence de dignitaires, représentant le gouvernement provincial, le métro et les divers corps publics, enlevait la première pelletée de terre.

L'édifice, dont les plans ont été exécutés par les architectes E.-J. Gaboury et Associés, aura une superficie d'environ 8,000 pieds carrés, avec 40 pieds de façade sur la rue Provencher et une profondeur de 70 pieds sur la rue Langevin.

M. le Dr Johnson, ministre provincial de la santé, transmit les souhaits de la province et, se disant heureux de participer à cet événement, il félicita St-Boniface d'aller de l'avant dans ce projet.

La province contribue pour ⅓ du coût, ainsi que le gouvernement fédéral; le coût total serait d'environ $139,000.

M. le Maire, après avoir enlevé une pelletée de terre, remercia en français et en anglais tous ceux qui ont contribué à ce projet et se déclara fier d'entendre le ministre de la Santé dire que St-Boniface va toujours de l'avant; cet édifice d'un étage, avec soubassement, facilitera l'accès de nos services d'unité sanitaire, à toutes les mamans qui n'auront plus à grimper au deuxième étage, comme cela se faisait auparavant.

M. le Dr Wall, qui remplaçait M. le Dr French, absent de la ville, dit combien l'Unité Sanitaire pourra mieux encore remplir ses fonctions.

M. le Maire était heureux de se voir entouré par un grand nombre de conseillers et remercia particulièrement l'échevin D. Hart, président de l'Unité Sanitaire, pour tout le travail accompli par son comité.

M. Ducharme, de la firme Ducharme et Associés, entrepreneurs de ce projet assistait à la cérémonie. Peu de temps après les discours, tous purent voir la grosse machinerie à l'oeuvre. C'est dire que dans peu de temps on pourra voir s'élever, rue Provencher, un édifice qui sera . . . peut-être le début d'un grand centre civique.



Catherine de Hueck



M. Grant Maxwell

La baronne Catherine de Hueck-Doherty et M. Grant Maxwell seront parmi les orateurs à la conférence de retraites laïques qui aura lieu à Winnipeg du 29 juin au 1er juillet. Cette deuxième conférence nationale de la section anglaise se tiendra au Collège St-Paul, sur le campus de l'Université de Manitoba. C'est la Villa Maria qui en sera hôte.

Mme Doherty est originaire de la Russie, mais elle est venue aux Etats-Unis, veuve, en 1921 et dix ans plus tard, après une carrière dans le monde des affaires, elle a tout vendu pour se mettre au service des pauvres. Elle a fondé des Friendship Houses (Foyers d'amitié) à New York, à Chicago et à Toronto. Depuis 1947 elle rayonne de la Madonna House, à Combermere, en Ontario, dont dépendent des fondations à Edmonton et à Whitehorse, et en six autres endroits. Elle a publié plusieurs livres apostoliques.

M. Maxwell est directeur du Centre d'Information Catholique de Saskatoon et un des animateurs, avec son épouse, du mouvement CFM international. Ancien éditorialiste au Star-Phoenix, il publie une "colonne" hebdomadaire dans les journaux catholiques du pays sur les problèmes familiaux. Récemment il fut l'orateur principal au congrès des hôpitaux catholiques du Canada à Edmonton et il joue un rôle important dans l'organisation de la Semaine Sociale régionale qui aura lieu à Saskatoon au mois de septembre.

La Maison des retraites, à St-Norbert, s'occupe des demandes d'inscription.

Nouvelle session des cours d'été de l'Institut catholique de Paris

PARIS — L'Institut catholique de Paris et le Comité catholique des Amitiés françaises dans le monde organisent, comme chaque année, une session de langue, de littérature et de civilisation françaises pour les étrangers, professeurs, étudiants (âgés de 17 ans au moins) et généralement pour tous ceux qui désirent s'initier à la culture et à la vie françaises ainsi qu'à la pensée catholique en France. Cette session aura pour thème: "Connaissance de la France" et se tiendra à l'Institut catholique de Paris du 30 juin au 28 juillet.

Elle est également ouverte aux professeurs et étudiants français, qui peuvent y trouver, avec un perfectionnement de leurs connaissances, une occasion de contacts personnels avec des étudiants étrangers et de meilleure compréhension internationale. L'an dernier, elle a rassemblé plus de 1,000 professeurs et étudiants, de 63 pays différents.

A la fin de la session, les étudiants qui auront subi avec succès les épreuves des examens recevront un diplôme d'études françaises ou un diplôme de langue française ou un certificat de traduction suivant les cours qu'ils auront suivis. Ces examens sont facultatifs.

Les inscriptions doivent être prises par correspondance avant le 10 juin (cours universitaires d'été, 23, rue du Cherche-Midi, à Paris, VIe).

Les devoirs des hommes d'Action catholique

ROME — Le pape Jean XXIII a reçu à la basilique St-Pierre de Rome 15,000 membres de l'Association des hommes italiens d'Action catholique et leur a adressé un discours, dans lequel il a souligné les devoirs qui s'imposent plus particulièrement à l'heure actuelle au laïcat catholique. Le Souverain Pontife a insisté sur trois points: esprit surnaturel, formation chrétienne de la jeunesse, présence chrétienne dans la vie.

Dîner-réunion annuelle de la Chambre de Commerce

Mardi dernier avait lieu la réunion annuelle de la Chambre de Commerce de St-Boniface, à l'hôtel Marion, à 6 h. p.m. Une cinquantaine d'invités et des membres se réunissaient pour élire les nouveaux officiers de cette organisation.

M. R. A. Patterson, président, souhaita la bienvenue aux présidents et représentants des autres Chambres de Commerce des municipalités environnantes, ainsi qu'aux représentants de la ville et du Métro, aux journalistes et autres qui s'étaient joints à eux pour cette réunion annuelle. Parmi l'exécutif de la Chambre de Commerce, il fait plaisir d'y voir figurer plusieurs Canadiens français et la position de secrétaire bilingue est occupée par Mlle Labossière.

M. Roland Couture fit lecture des nominations aux divers postes, et le nouvel exécutif se composera comme suit: président, T. Burke Goffmey; 1er vice-président, A. J. Oakes; 2e vice-président, E. Fourneaux; conseillers, F. Lees, P. Vordenik, G. Carrière, W. Fawcett, J.-B. Demetrioff, R. Hansford, S. Rousseau et J. Latten.

Le président invita alors M. le Maire J.-P. Guay à prendre la parole et à procéder à l'installation des officiers. M. le Maire, parlant en français et en anglais, se dit heureux de compter parmi les organisations de St-Boniface, une Chambre de Commerce aussi active dans le développement d'un esprit civique et fit les des voeux pour le succès de leurs projets; le Conseil et la ville sont toujours intéressés aux activités de la Chambre de Commerce, dit-il, parce que leurs projets sont souvent parallèles. Il félicita l'exécutif sortant de charge pour tout le beau travail accompli et souhaita au nouvel exécutif d'aller de l'avant.

L'orateur invité, M. Bonnycastle, président du gouvernement métropolitain, discuta du coût des services métropolitains et des bienfaits que tous pourront retirer de ce genre de gouvernement; l'orateur parla du projet d'un réservoir de 45,000,000 de gallons à St-Boniface et du projet d'un pont reliant la rue St-Joseph à la rue Alexander à Winnipeg. M. Bonnycastle, parlant en français, dit combien il était intéressé, comme président du gouvernement métropolitain, à ce que St-Boniface conserve toujours son caractère historique et culturel.

Un échec n'est qu'une occasion de renouveler une tentative avec plus de sagesse. — Henry FORD.

* * *

Le but de l'éducation est d'apprendre à l'homme à s'élever lui-même lorsque d'autres auront cessé de l'élever. — GUIZOT.

* * *

Soyez, avant tout, droit envers vous-même. — SHAKESPEARE.

DÉPOSITAIRES de *La Liberté et Le Patriote*

On peut se procurer un exemplaire de La Liberté et le Patriote chaque semaine, à St-Boniface, aux endroits suivants:

LA CANTINE Hôpital St-Boniface	PHARMACIE PAQUIN 157, avenue Provencher
EPICERIE CARRIERE 248, ave de la Cathédrale (à l'angle de la rue Langevin)	PARK CONFECTIONERY 412, rue Taché
LIBRAIRIE FIDES 135, avenue Provencher	RESTAURANT CHANTECLERC 127, avenue Provencher
GABE'S VARIETY STORE 406, rue Taché (à l'angle du boulevard Dollard)	PHARMACIE ST-BONIFACE 354, avenue Marion
PHARMACIE ARCHIBALD 665, rue Archibald	MAGASIN SHOP RITE 470, avenue Provencher

PRIX: 10c le numéro.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 4 juin avait lieu la réunion des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le R. P. L. Rostaing, S.J., au nom du Collège de St-Boniface, se présentait devant le comité de finances pour expliquer combien le coût pour égouts, pavage, etc., pouvait être onéreux pour une institution qui occupe un terrain qui fait face à l'avenue de la Cathédrale, longe la rue Aulneau et se situe à l'arrière sur la rue Despins; le Révérend Père démontra, chiffres à l'appui, que l'opération du collège résulte en un déficit et, si ce n'était des octrois et des dons, le collège ne pourrait arriver à boucler son budget; le comité étudiera cette question plus longuement après avoir reçu un rapport du trésorier.

Les problèmes d'apportionnement du coût des améliorations locales pour les lots triangulaires ont été remis au trésorier et à l'avocat de la ville pour être tirés au clair.

M. Heiget, de la rue Aulneau, se plaignait, en son nom et au nom de plusieurs voisins, du bruit causé par les camions d'une entreprise de décoration qui opère dans une maison privée sur cette rue; M. Heiget dit que dès 6 heures du matin il y a un brouhaha général et il se plaint aussi de l'encombrement de la ruelle par les camions de cette entreprise ainsi que du stationnement sur la rue; toutes ces questions seront étudiées par les comités appropriés.

Le bureau du greffier demande la permission de faire installer une machine à copier; cette machine, qui ne peut être achetée mais seulement louée, permettrait d'économiser sur l'embauchage d'un employé supplémentaire. Le Métro utilise quatre de ces machines et le coût de location est de $105 par mois; le comité de finances recommande que cette machine du nom de "Xerox" soit louée jusqu'à la fin de l'année.

Les propriétaires de certains immeubles-appartements sur la rue Marion s'objectent fortement au coût de la pose d'égout sur cette rue; ils affirment que le coût des taxes étant aussi élevé et que les loyers ayant atteint le maximum, ils ne pourraient supporter d'autres charges.

Les propriétaires d'établissements commerciaux de la rue Archibald, entre le viaduc et la rue La Vérendrye, s'opposent au projet de construction d'un trottoir sur le côté ouest de la rue Archibald dont le coût serait porté sur leurs taxes.

L'avocat de la ville, après consultation avec M. le maire, recommande que, quoique la ville n'admette aucune responsabilité dans les cas d'inondation des caves due aux pluies excessives ou autres causes naturelles, la ville devrait établir une ligne de conduite pour venir en aide aux nécessiteux et rembourser les dépenses faites pour le nettoyage et le remplacement des provisions nécessaires.

On apprend du département d'accise d'Ottawa que la taxe de 10 pour cent imposée par le parlement, ne s'appliquerait pas aux tuyaux qui serviraient à la construction d'égouts.

Toutes sortes de problèmes sont soumis à la sagesse de nos échevins, tels que le suivant; il s'agit de l'installation de facilités sanitaires dans une maison où le mari et la femme sont séparés; et l'épouse ne peut payer pour l'installation ainsi que pour l'équipement nécessaire; le comité recommande que l'installation soit faite par la ville et que le coût soit réparti sur une période de cinq ans et soit ajouté aux taxes de la propriété; le département de santé devra cependant voir s'il y a place dans la maison pour cette installation sans être obligé de faire des changements à la structure de la maison.

Certains échevins n'aiment pas entendre le symphonie ou cacaphonie des tondeuses à gazon le dimanche matin et recommande d'interdire l'usage de ces engins infernaux entre 8 h. p.m. et 8 h. a.m. pendant la semaine, et que le dimanche l'usage en soit permis seulement entre 1 h. et 6 h. p.m.

Le comité de législation recevait aussi des plaintes contre les garagistes qui vendent toutes sortes de marchandises autres que celles requises dans leur commerce, telles que chaises pliantes, articles pour pique-nique, etc.; l'avocat de la ville étudiera cette question et fera rapport au comité.

Le comité de législation demande l'opinion de l'avocat sur la question de l'annonce des améliorations locales qui sont projetées pour l'année 1963 et les mois de novembre et décembre 1962.

Le comité du personnel recommande que les services de M. Dubreuil, qui est maintenant à sa retraite, soient retenus à titre d'aviseur.

Le jeudi 14 juin est la journée de St-Boniface au congrès de la Fédération canadienne des maires et municipalités qui se tiendra à l'hôtel Royal Alexandra du 11 au 15 juin. Les délégués seront invités à une réception au Club Niakwa, suivie d'un souper au gymnase Notre-Dame.

A lundi prochain.

Service militaire pour femmes en France

PARIS — On reparle de service militaire pour les femmes françaises. Une ordonnance ministérielle datant de l'année 1959 prévoyait, dans l'organisation générale de la Défense, des périodes militaires pour les femmes, mais cette ordonnance n'avait jamais été promulguée. Depuis, elle a passé de ministère en ministère.

Les travaux d'études seraient terminés, et un projet de loi pourrait être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale lors de la prochaine session parlementaire. Ce serait seulement en cas d'adoption par les deux Chambres, que les dispositions concernant le "service national" féminin entreraient en vigueur.

Dans le même temps, certaines catégories de femmes pourraient être astreintes au "service de défense". Il s'agirait alors de spécialistes telles que les infirmières, les techniciennes des télé-communications, les laborantines, les chimistes, etc. Ces femmes privilégiées recevraient un fascicule de mobilisation et seraient tenues de signaler au commandement du Recrutement leurs changements d'adresse.

Parmi les Françaises, les avis sont partagés au sujet du projet de service militaire féminin. Certaines s'en réjouissent, trouvant même que trois jours par an, ce serait très insuffisant; d'autres s'y opposent nettement, estimant que les femmes sont faites pour rester au foyer et non pour la vie de soldat; plusieurs réclament un uniforme seyant comme celui des hôtesses de l'air, et souhaitent que les applications du sport tiennent une grande place dans le "service national".

Festival de la chanson française en l'honneur de Mgr l'Archevêque

(En dernière heure)

En haut de la première page de **La Liberté et le Patriote** en date du 6 juin 1952 se trouvent deux photographies importantes, celle de l'arrivée de Mgr Baudoux à St-Boniface et celle du Festival de la chanson française au théâtre "Playhouse".

C'est le souvenir de cette coïncidence que les jeunes, sous la direction du même R. P. Martial Caron, ont évoqué mercredi soir par un concert qu'ils ont dédié au dixième anniversaire du ministère pastoral de Mgr Baudoux, au Manitoba, en présence de l'archevêque.

Mgr Baudoux a bien voulu dire un mot à la fin, exprimant ses remerciements et signalant, avec émotion, que les jeunes eux mêmes et leur avenir sont la raison principale de son zèle.

M. Paul Régnier, président du comité provincial, avait décrit à l'intermède, avec des phrases finement tournées, les mérites du directeur, le P. Caron, revenu dans l'Ouest, il le semble bien, afin de donner un coup de barre en faveur de cette oeuvre magnifique.

Ce fut un véritable programme "à la Caron", un heureux mélange de chants sacrés et folkloriques, interprété par un choeur remarquable par l'équilibre de ses 200 voix, ses réactions spontahées aux gestes dramatiques du directeur et la distinction de ses manières. "Les Intrépides", sous la direction de Marcien Ferland, se sont chargés avec compétence et délicatesse d'une partie du programme où figuraient des chants d'un genre plus intime.

Les 1,700 spectateurs ont joui énormément de cette "fête familiale" et y ont participé à la fin, avec enthousiasme.

Parmi les morceaux les plus mémorables on retiendra sans doute les suivants: "Credo" de Caudana, "Regina Coeli" d'Haendel-Alain, "Dans ce joli bois", de Samson-Ferland, "Il est en or", de Caron-Hardy, "Les p'tits Louv'teaux", de Boller, et "L'Alouette", ce dernier dirigé par le Père Caron de façon vraiment spectaculaire.

Les chantres étaient originaires de quarante-trois centres du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario. Un orchestre de dix-huit membres avait été organisé pour l'occasion, sous la direction du P. Caron.

Les solistes furent Mme Hélène Carrière, Mlle Germaine Gosselin, MM. Paul Régnier et Alphonse Tétreault, M. Albert Préfontaine et Me Robert Bétournay.

Mme Louis Muller et Mlle M.-T. Joyal présidèrent au piano.

Parmi les invités d'honneur l'on remarquait, outre Mgr M. Baudoux, Son Exc. Mgr G.-B. Flahiff, Son Exc. Mgr M. Hermaniuk, M. Damien Giordani, M. Joseph Guay et M. Léo Rémillard.

Plus de deux cents instituteurs ont corrigé l'examen de français

Plus de 200 instituteurs religieux et laics ont corrigé les examens de français de l'Association d'Education, samedi et dimanche derniers. On croit que les concurrents ont été d'au moins 7,000 cette année. La correction des copies des élèves des 4e, 7e, 8e, 9e et 10e années se fit à l'Institut Collégial Provencher, à St-Boniface; de la 5e année, à Ste-Rose-du-Lac, et de la 6e année, à Notre-Dame-de-Lourdes.

Les membres du Comité du Concours ont consacré chaque samedi matin depuis novembre dernier à la préparation de cet examen. Ils méritent des remerciements spéciaux de la part de la population franco-manitobaine, comme eux-mêmes remercient les correcteurs qui ont accompli leur délicate tâche avec dévouement et enthousiasme.

Il semble bien que l'immense majorité des instituteurs de langue française du Manitoba acceptent joyeusement la nouvelle formule d'examen de français qui, plutôt que de favoriser l'école, entend encourager chaque classe. Car toutes les classes ont désormais droit à un prix du concours.

Petites Notes

M. Gérard Saulnier, de Montréal, a rendu visite à ses père et mère, M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface, à M. et Mme Antonio Saulnier, de Winnipeg, et à des amis. Le voyage se fit par avion.

* * *

Les petits du Jardin d'Enfant les Heures Claires invitent tous leurs parents et amis à venir les applaudir à leur fête enfantine, le jeudi 14 juin, à 8 h. p.m. précises, dans la salle du Jardin Langevin, 210, rue Masson.

M. Georges LaFlèche, qui, depuis quelques années est un fidèle ami des soirées enfantines, en sera l'aimable président.

* * *

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital général de St-Boniface tinrent leur réunion annuelle le 24 mai. Mme J. Trudel, présidente, présenta un chèque de $5,000 à la Rév. Sr Supérieure pour l'achat d'équipement. Les responsables des différents comités firent les rapports de tout le travail accompli durant l'année. Entre autres, ceci comprend les fêtes et les nombreux cadeaux offerts aux patients, sous forme d'aide financière, divers cours d'arts, d'articles nécessaires et bouquets floraux. En plus, elles organisèrent un grand thé et des cliniques de sang.

Décès

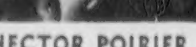
M. JEAN RESTIAUX

A l'hôpital général de St-Boniface, le mercredi 30 mai est décédé à l'âge de 48 ans M. Jean Restiaux, de 753, rue St-Joseph.

Le service funèbre eut lieu le samedi 2 juin à la cathédrale de St-Boniface et l'inhumation se fit dans le lot de famille, au cimetière paroissiale. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des arrangements funéraires.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Joséphine, trois fils, Fred, Georges et Eugène; deux filles, Linda et Cécile; son père, M. Frédéric Restiaux, de Notre-Dame-de-Lourdes; deux frères, Arthur, de St-Boniface, et Henri, de Vancouver; trois soeurs, Mmes A.-C. Ducharme et L. O. Bales, de St-Boniface, et Mme J. A. Abrahamson, de Kirkfield Park.





HECTOR POIRIER



ALBERT MOUSSEAU



Cette photographie de la famille Beaudry, de St-Boniface, a été prise à l'occasion de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Georges Beaudry le 31 mai dernier dans l'église paroissiale du Précieux-Sang, et pour souligner le prochain départ du nouveau prêtre vers le champ d'apostolat missionnaire confié à l'archidiocèse de St-Boniface au Brésil, Amérique du Sud: on y voit de gauche à droite, première rangée, Pierre, Mme Beaudry, Lynda, l'abbé Georges, M. Joseph Beaudry, père, et Joseph, fils; deuxième rangée, Charles, Robert, Lorette, Mariette (Mme Gervais), Jules et Jean. (Photo Napoléon)

Fête en l'honneur de l'archevêque et des équipiers du diocèse

Plus de 2,500 personnes affluèrent au gymnase Notre-Dame le dimanche après-midi 3 juin, pour offrir leurs hommages et leurs félicitations à Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, à l'occasion du dixième anniversaire de son arrivée à St-Boniface, et leurs voeux aux douze équipiers nommés pour le Brésil. Le mot BRESIL ressortait en lettres d'or lumineux sur le fond sombre du théâtre, et la salle décorée de fleurs printanières offrait un spectacle des plus agréables.

La foule défila pour offrir ses voeux à Son Excellence, qui eut un bon mot pour chacun et salua les scouts d'un "Bonjour, mon gars", l'amical accompagné du salut scout. Chacun put aussi saluer les futurs apôtres brésiliens.

M. le Curé

Vers 3 h. p.m., M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la cathédrale, adressa la parole aux fidèles assemblés dans la vaste salle, expliquant le pourquoi de cette imposante réunion: le dixième anniversaire de la prise de possession du siège archiépiscopal de St-Boniface par Son Exc. Mgr Baudoux et comme cet événement coïncidait avec le départ de douze manitobains pour les missions du Brésil, les paroissiens et les pasteurs de la cathédrale et du Précieux-Sang étaient certains de faire un grand plaisir à Son Excellence en préparant cette fête familiale dont les bénéfices iraient à ces généreux apôtres d'une oeuvre diocésaine qui lui tient tant à coeur.

M. le Curé souligna le travail de géant accompli dans le diocèse sous l'impulsion du nouvel archevêque: nouvelles écoles paroissiales qui reçoivent deux fois plus d'élèves qu'en 1950, l'agrandissement du Grand Séminaire, construction du Petit Séminaire, de plus de 20 églises et chapelles, etc.; la Part-à-Dieu qui fait que la part des missions a doublé; une cinquantaine de prêtres ordonnés pour le diocèse dont deux prennent soin de deux paroisses au Brésil et aujourd'hui l'envoi de douze autres missionnaires.

Il remercia chaleureusement toutes les organisatrices qui avaient si bien collaboré pour organiser ce thé et se dit heureux de voir tous ces enfants qui y participent. Il nota aussi la table si merveilleusement ornée et les deux fleurs rouges (garçons et fillettes) qui y étaient appuyés.

Le R. P. A. Lemoine

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., offrit ensuite les hommages des paroissiens du Précieux-Sang au héros de la fête, le remerciant de tout coeur de l'appui et des soins qu'il n'a cessé de prodiguer à cette paroisse qui doit lutter sans relâche pour sauvegarder sa langue et sa foi. Il se dit heureux de cette occasion qui leur était offerte de témoigner leur attachement et leur reconnaissance à leur bien-aimé pasteur en participant à la préparation et à la fête même.

Mgr M. Baudoux

Prenant la parole à son tour, Son Excellence remercia du fond du coeur M. l'abbé Deniset-Bernier et le R. P. Lemoine pour cette délicate attention ainsi que les paroissiens et plus particulièrement les organisatrices.

Il manifesta sa joie à l'idée que cette fête pourrait aider au progrès de "notre" mission de Sao Paolo, où travaillent déjà MM. les abbés L. Verrier et E. Banville et où iront les rejoindre prochainement MM. les abbés Joseph et Georges Beaudry (ordonné plutôt que convenu à cause de son prochain départ), ainsi que dix religieuses de cinq communautés différentes, lesquelles forment partie intégrante de la paroisse tant par leur participation aux oeuvres paroissiales que par leur entière collaboration aux désirs de leur pasteur, ce dont il leur est profondément reconnaisant.

Son Excellence mentionna aussi les Révérendes Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe qui ont déjà leurs missionnaires en Amérique du Sud. Il reprocha doucement à M. le Curé d'avoir insisté sur son rôle personnel plutôt que sur la mission de l'évêque comme tel et souligna combien il avait été éberlué d'apprendre le nombre imposant de prêtres, religieux et religieuses de ce diocèse travaillant en pays de mission.

Il invita alors les futures missionnaires à se présenter elles-mêmes. Voici leurs noms: Sr Marie-Ange Audette, S.G.M., de St-Pierre, Sr Marie-Philéas Valois, d'Otterburne, et Sr Marc-de-Jésus Fredette, de St-Boniface, des SS.NN.J.-M.,, Sr André-Joseph Dorge, de Ste-Agathe, et Sr Reine Lavoie, de St-Adolphe, F.D. L.C., Sr Thérèse-du-Carmel Joubert, de St-Pierre, et Sr Marie-de-l'Enfant-Jésus Pouliot, M.O., de Québec, Sr Marie-Joseph Bergeron, de St-Lupicin, Sr Marie-Louise-André, de St-Boniface, et Sr Anna Normandeau, S.G.M., de La Broquerie.

Tous les participants ont bien joui de cette journée mémorable dont le succès est dû en grande partie aux dévouées organisatrices, Mmes A. Monnin, J.-M. Huot et G. Prénovault, épouses des syndics de la cathédrale, et à Mme E. Fournier, présidente des Dames de Ste-Anne, et ses aides, Mmes Louis Vandale et Eugène Drouin, toutes trois du Précieux-Sang. Elles furent généreusement secondées par les diverses organisations paroissiales, telles les Dames de Ste-Anne, les Guides et les Kan-Kan des deux paroisses et des dessertes St-Louis et St-Maurice, ainsi que le Tiers-Ordre, le Service Social et les Filles d'Isabelle de la cathédrale.

Importante assemblée annuelle du Conseil canadien du Bien-être

Les soins de santé sont l'un des sujets de choix abordés le 5 juin à Winnipeg, à l'occasion de l'assemblée annuelle du Conseil canadien du Bien-être. Le Conseil tient une séance d'un jour, précédée durant trois jours par une réunion des agences de service à la famille et suivie de la Conférence canadienne du Service social.

Plusieurs centaines de membres du Conseil, de particuliers intéressés et de chefs de file du bien-être social sont présentement à Winnipeg. L'honorable Dufferin Roblin, premier ministre du Manitoba, est le conférencier d'honneur du Conseil, lors d'un déjeuner officiel. En marge des séances d'affaires, le Conseil consacre un certain temps de sa réunion à l'étude du mémoire qu'il doit présenter à la Commission royale d'enquête sur les services de santé, à la délinquance juvénile et aux problèmes des personnes âgées.

La Conférence canadienne du Service social, qui se déroule durant quatre jours, a pour thème principal le développement communautaire.

Les réunions du Conseil et de la CCSS se tiennent à l'Université de Manitoba; les réunions des agences familiales ont lieu à l'hôtel Fort Garry.

Une rencontre oecuménique a eu lieu en mai à Montréal

MONTREAL — Une rencontre oeçuménique a eu lieu au Montreal Diocesan Theological College, le mardi 29 mai. Parmi les personnalités présentes on remarquait: Sa Béatitude Athanagoras, métropolite de l'Eglise grecque au Canada, l'archdeacon Naylor, les révérends Eric Jay, George Johnston et R. Lennox, M. l'abbé Russell Breen et plusieurs théologiens des principales confessions du Canada: catholiques, anglicans, de l'Eglise unie, presbytériens, luthériens.

Des communications ont été lues sur "La prédication aux premiers siècles de l'Eglise" (R. P. Pierre Letillier, O.P.), "La prédication dans la vie de l'Eglise" (Dr Eric Jay), "Le rôle de la prédication dans l'Eglise" (Dr J. S. Thomson) et "Le second Concile du Vatican et la prédication" (R. P. Gregory Baum, O.S.A.). Chaque communication fut suivie d'un franc et cordial échange de points de vue. Les repas furent pris en commun et on pria pour l'unité de l'Eglise.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Propriété à vendre

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 4 h. 30 du soir (heure avancée) le vendredi 15 juin 1962 pour le terrain suivant:

En la Cité de Saint-Boniface, en la province de Manitoba:

situé sur le côté est de la rue Holden, étant les lots 27 et 28, bloc 3 Plan 1886, comprenant un site ayant 56 pieds de frontage et 110 pieds de profondeur, avec services d'égout et d'aqueduc et chemin gravelé — zone R2 (Résidence à deux familles).

Un dépôt garantie de 10% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Une description du genre de construction projetée, ainsi que le coût approximatif, devront y être annexés.

La soumissionnaire doit spécifier la date du commencement et de la terminaison de construction.

La propriété ci-dessus mentionnée est sujette aux taux différés d'améliorations locales.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 31 mai 1962

Fête des finissantes à l'Académie St-Charles

ST-CHARLES — Le vendredi 18 mai, à 3 h. p.m., au son d'une marche triomphale, les cinq finissantes de l'Académie, vêtues de leur toge bleu et or, s'avancèrent dans la chapelle ornée de fleurs naturelles pour assister à la sainte messe lue par Son Exc. Mgr Flahiff. Des cantiques mélodieux furent très bien exécutés par la chorale des élèves.

Après la messe, les parents et les invités d'honneur se rendirent à l'auditorium pour jouir d'un programme classique. Après un mot de bienvenue par M. Léon Joubert, maître de cérémonies, cinq étudiantes de la 11e année présentaient les finissantes, révélant la carrière choisie par chacune d'elle: Mlles Eileen Gaudry, de St-Laurent, Joan Funk et Betty Mead, de Wabowden, enseignement, Bonnie Ann Small, de Flin Flon, soin des malades, et Linda Robert, de St-James, physiothérapie.

On entendit ensuite trois beaux chants, "Travail et récompense", "Come Sweet Delight" et "I Love a Little Cottage", dédiés aux héroïnes du jour. Suivait un morceau de piano par Mlle Kathy Roche. Les discours d'adieux furent prononcés en français par Eileen Gaudry et en anglais par Joan Funk. Ces deux finissantes témoignèrent au nom de leurs compagnes, leur sincère reconnaissance à leurs parents, à leurs maitresses et au pasteur, qui se dévouèrent tous pour elles pendant leurs années d'études passées à l'Académie St-Charles.

Dans son discours, Son Excellence félicita les héroïnes et il expliqua le sens du mot "succès". "Le succès, dit-il, ne veut pas seulement dire passer les examens mais c'est surtout l'épanouissement d'une vie riche, celle qui remplit son rôle propre dans la société; celle qui apporte avec elle l'éducation vraiment chrétienne et féminine reçue à l'Académie. Chacune fait son bonheur dans la vie. Ce bonheur se trouve dans le don de soi exercé dans la carrière choisie." Il félicita aussi la vie d'apostolat des Missionnaires Oblates de l'Académie St-Charles pour les cinquante années dédiées à l'oeuvre si sublime de l'éducation bilingue et catholique.

M. le Maire Belows à son tour félicita les finissants de 1962 leur houhaitant l'esprit chrétien dans leur vie — cet esprit que l'astronaute Glenn en répondant au journaliste qui lui demandait s'il avait rencontré son Dieu dans les cimes: "Je ne me suis jamais imaginé que le Dieu que je sers soit si petit pour essayer de le chercher là."

Pour clôturer, toutes chantèrent le chant de "l'Alma Mater" avec un élan de jubilation. Les invités d'honneur et les amis se rendirent ensuite à la salle à dîner des élèves, où un délicieux banquet fut servi. Avant le repas, M. J. McDowell releva des faits historiques bien intéressants sur le site de St-Charles, souhaitant aux finissantes de vivre noblement comme nos héros du passé pour faire grandir le milieu où elles se dévoueront.

Le 18 mai fut vraiment une fête inoubliable surtout pour les héroïnes du jour.

Nicole GUILLEMETTE
11e année

Petite note

M. et Mme Théophile Baron, de Gravelbourg, Sask., ont rendu visite à M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface, à M. et Mme Antonio Saulnier, de Winnipeg, et à des amis. Ils voyagèrent par avion.

Virden

Mariage Barré-Gabrielle

En l'église du Sacré-Coeur de Virden, le samedi 19 mai à 5 h. p.m., M. l'abbé J. Schreiber bénissait le mariage de Mlle Alice-Marie Gabrielle, fille de M. et Mme Jos. Gabrielle, de Virden, à M. Albert-Louis Barré, fils de feu Louis Barré et de Mme Louis Barré, de Bellevue. De magnifiques glaïeuls blancs et roses décoraient l'autel.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une robe longue en poult-de-soie recouverte de deux volants de dentelle Chantilly importée. Le volant supérieur était retenu par des petits noeuds de ruban et de pierres du Rhin formant des festons. L'encolure bateau était garnie d'appliqués de roses découpées dans de la dentelle Chantilly et les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile court en tulle illusion était retenu par un diadème de "gouttes de crystal". Son bouquet était composé de roses roses et de muguets. La robe de la mariée était une création de Mme Jules Névraumont, de Virden.

La demoiselle d'honneur, Mlle Vivianne Barré, soeur du marié, était revêtue d'une robe de soie organza et souliers aqua avec accessoires blancs,. et coiffée d'un voile court en tulle de nylon aqua retenu par un diadème de perles et de pierres du Rhin. Un bouquet d'oeillets roses complétait sa toilette.

M. Roger Gabrielle, frère de la mariée, était garçon d'honneur. M. Marcel Chacun, cousin de la mariée, et M. Roméo Barré, frère du marié, agissaient comme huissiers. Les servants de messe étaient Laurent Gabrielie et Gilbert Chacun, frère et cousin de la mariée.

La mère de la mariée avait choisi une robe de toile beige avec double jupe drapée, accessoires beiges et des roses blanches comme corsage.

La toilette de la mère du marié était un deux-pièces en soie shantung vert-mousse. Ses accessoires étaient bruns et son corsage se composait de roses roses.

Il y eut échange d'anneaux. Mme F. Gallant touchait l'orgue. Mlle Vivianne Boulanger chanta "Mother At Your Feet", tandis que M. Gabriel Bazin chanta "Vierge Marie" et le "Notre Père".

La cérémonie nuptiale fut suivie d'une réception pour 156 invités dans la salle Elks. Au centre de la table d'honneur on avait placé des chandelles blanches et un magnifique gâteau de noces décoré de boutons de roses et de feuilles argentées ainsi que de jolis boutons de glaïeuls reposant sur du tulle. Les autres tables étaient décorées de roses roses.

M. l'abbé J. Schreiber dit le Bénédicité et porta le toast à la mariée, auquel le marié répondit en termes appropriés.

M. Gabriel Boulanger, oncle de la mariée, était maître de cérémonies, et Mlle Suzanne Philippe, cousine de la mariée, avait charge du registre des invités.

Les jeunes filles qui servaient étaient Mlles Lucy et Louise Chacun, Louise Riendeau, Sheila Bulger, Vivianne Boulanger, Elaine Skelton, Rosita Gorzala et Caroline Henuset. Une soirée dansante suivit la réception.

Pour le voyage de noces, la mariée avait revêtu un costume trois-pièces de couleur taupe avec accessoires bruns et beiges. Son corsage se composait de roses jaunes.

M. et Mme Albert Barré demeureront à Bellevue après un voyage qui les conduira dans plusieurs endroits des Etats-Unis.

Les invités venus de loin étaient Mme Lucy Jones, MM. et Mmes Georges Bourdeau D'hui, Harold Scott, Albert Chacun, Noël Thérien, Martin Smith et Hilton Atlidge, tous de Brandon; MM. Roger Marcotte et C.-A. Lalonde, de Saskatoon; MM. et Mmes Fred Hyrick et Joce Lemieux, de Winnipeg; M. et Mme Wilfrid Lemieux et Mme Hermine Lemieux, de Dauphin; M. et Mme E. Manning et leurs enfants, de Transcona; MM. et Mmes Henri Côté et Moré, de Wawota, Sask.; Mme Vona Névraumont, de Shilo; M. et Mme Bill Martinook, de Melville, Sask.; M. et Mme Pierre L.B., de Wolseley, Sask.

La Broquerie

Thé missionnaire

Le dimanche 10 juin, de 2 h. à 5 h. p.m., un thé sera servi à l'école secondaire par la famille Hector Normandeau en l'honneur de leur fille et soeur, la Rév. Sr Anna Normandeau, S.G.M., qui partira bientôt pour le Brésil. Soeur Normandeau sera accompagnée de la Rév. Sr Audette, S.G.M., de St-Pierre, qui se dirige vers la même mission. Tous les paroissiens, parents, amis et connaissances de la jeune missionnaire seront les bienvenus à cette réception qui permettra à tous de revoir une ancienne et estimée paroissienne, tout en leur fournissant l'occasion de contribuer à son oeuvre d'apostolat.

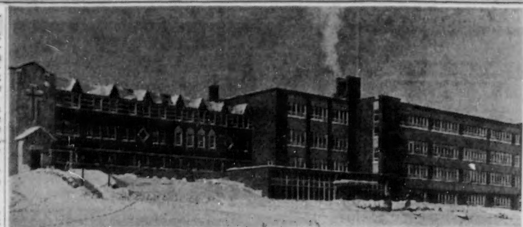
Réunion de famille

Le dimanche 3 juin, le R. P. Louis Vielfaure, P.B., actuellement en vacances dans sa famille, disait la messe à Marchand, alors qu'avait lieu la cérémonie de la première communion des enfants de l'endroit. Il était assisté au choeur par ses deux neveux, Alain et Bernard Balcaen.

Après la messe, le R. P. Vielfaure avait le plaisir de prendre le diner chez son oncle et parrain, M. Gilles Balcaen, de Marchand, en compagnie de sa mère, Mme M.-L. Vielfaure, et des autres membres de sa famille, de St-Boniface et La Broquerie.

Baptême

Le 19 mai: Denis-Louis-Joseph, fils d'Albert Vielfaure et de Solange Desrosiers, né le 10 mai, baptisé par son oncle, le R. P. L. Vielfaure, P.B. Parrain et marraine, M. et Mme Alphée Kirouac, oncle et tante de l'enfant.



Voici une photo du nouveau collège des Servites à Ayers' Cliff, Qué. Les deux nouvelles sections au centre et à droite ont été bénites par Son Exc. Mgr G. Cabana, lors des fêtes du cinquantenaire de l'arrivée des Servites au Canada.

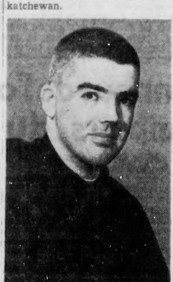
L'ordination du R. P. McManus, Servite, dans le cadre d'une année jubilaire

Plusieurs événements impressionnants couronnent l'année jubilaire de l'arrivée des Servites de Marie au Canada. Car leur province canadienne prend un véritable essor, de l'Est à l'Ouest, parce qu'après un début lent et difficile auprès des seuls Italiens du pays, les Servites mettent de plus en plus leurs talents et leur zèle sacerdotal au service de tous.

A Winnipeg c'est depuis 25 ans qu'ils exercent leur ministère dans la paroisse du St-Rosaire. Leur église est située dans la même rue que l'église du Sacré-Coeur, centre religieux des Canadiens français de la capitale du Manitoba, et des liens d'amitié ont toujours lié Servites de Marie et Oblats de Marie Immaculée, car en plus de partager les problèmes communs aux "paroisses nationales" les Pères des deux paroisses ont un même culte pour la langue française.

C'est pourquoi les paroissiens du Sacré-Coeur se souviennent très bien des Pères Borelli, Patriarchi, Bertrand, Forgues, Cimichella, etc., qui, en plus de leur ministère paroissial auprès des Italiens de Winnipeg et de leur dévouement inlassable à l'hôpital général, ont su à l'occasion rendre de grands services au Sacré-Coeur. Par exemple les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher ne peuvent oublier leur ancien aumônier, le Père Bertrand, qui d'ailleurs se rappellent à leur bon souvenir de temps à autre par ses lettres si amicales.

La communauté actuelle se compose des Pères Hubert M. de Palma, prieur, Dominique M. Fiore, curé, tous deux d'éducation canadienne-française, mais d'origine italienne, et Jean-M. Provost, vicaire (canadien-français). Il y a à peine quelques mois, le Père Furlan faisait aussi partie de la communauté, à titre de prieur, et il rappelait souvent son titre de gloire: il est le premier Servite d'origine italienne né dans l'Ouest canadien, en Saskatchewan.



Nouveau prêtre

Le dimanche 17 juin, dans l'église du St-Rosaire, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff ordonnera prêtre le deuxième Servite originaire de l'Ouest. En effet, le Père Columba M. McManus est né à Winnipeg où il fréquenta l'école paroissiale de St-Edouard, le high school Daniel McIntyre, le collège St-Paul. Il termine actuellement sa théologie au grand séminaire de St-Boniface où il obtint son baccalauréat en théologie. Fils de M. et Mme James McManus, de St-Vital, le Père Columba est parfait bilingue. Ses quelques années dans la province de Québec, comme novice et comme philosophe, et celles qu'il vient de passer à St-Boniface lui permirent d'acquérir cette mentalité "bilingue". Aussi son ordination à Winnipeg réjouit ses nombreux amis de langue française, d'autant plus qu'elle sera le sceau dans l'Ouest des fêtes jubilaires des Servites de Marie au Canada.

Nouveau collège

Ces fêtes jubilaires ont été marquées surtout par l'ouverture officielle et la bénédiction solennelle du nouveau collège des Servites, à Ayer's Cliff, dans les cantons de l'Est. Son Exc. Mgr G. Cabana, archevêque de Sherbrooke et ancien coadjuteur de St-Boniface, bénit l'édifice le 17 mai dernier. La communauté de l'Ouest était représentée par le Père de Palma, prieur à Winnipeg. Plus de mille invités étaient venus de tous les coins du pays et représentaient toutes les classes de la société. Des représentants des gouvernements fédéral et provincial apportèrent le témoignage des autorités civiles.

L'histoire de ce collège remonte au 26 septembre 1915, alors que le cardinal Alexis-M. Lépicier, général de l'Ordre des Servites, inaugurait un petit juniorat dans la paroisse St-Antoine d'Ottawa. Le Père Prosper M. Bernardi, premier directeur, devenait deux ans plus tard évêque de Péru (Brésil). C'est ainsi que ce juniorat, qui groupait à peine une vingtaine d'étudiants, compte parmi ses fondateurs un cardinal et un évêque. Leur oeuvre connut de pénibles débuts, et même, durant les années 1924-29, le juniorat dut momentanément fermer ses portes. Mais finalement, en septembre 1929, il reprenait vie sous la direction du Père Jean-M. Waitier, premier Canadien français à occuper ce poste délicat.

Depuis ce jour les vocations affluèrent et ne cessèrent d'obliger les supérieurs à se trouver des bâtiments plus adéquats, mais toujours dans la paroisse St-Antoine. En 1948 le collège fut déménagé à Ayer's Cliff et prit le nom de "Notre-Dame des Servites". Dans la photo qui accompagne cet article on peut voir, à gauche, ce petit joyau d'architecture européenne, conçu par un architecte italien de Montréal. Le Père Benoît M. Maltempi, qui passa quelques années dans l'Ouest durant la guerre, fut l'audacieux instigateur du projet. D'une capacité de 70 pensionnaires, ce bâtiment s'avéra bientôt insuffisant. Il fallait constamment refuser des sujets. C'est pourquoi l'on prit la décision de démarches auprès des autorités gouvernementales pour l'obtention d'octrois. Ces démarches furent couronnées de succès, puisqu'un octroi de $565,000 fut accordée aux Servites. Du coup l'enseignement donné dans cette institution était officiellement reconnue, et désormais le collège était affilié à l'Université de Sherbrooke.

Les fêtes jubilaires qui viennent d'avoir lieu dans l'Est auront leur écho ici à Winnipeg, le 9 septembre prochain, alors que Mgr Flahiff s'unira aux Servites de son diocèse pour commémorer ce double événement des Servites du Canada: 50 ans en terre canadienne et 25 ans à Winnipeg.

St-Claude

Missionnaire

Le mardi 22 mai, la Rév. Sr Reine, qui doit partir pour le Brésil le 8 juillet, a visité les classes pour leur parler du travail qu'elle et ses sept compagnes accompliront à Sao Paulo. Les questions des élèves témoignèrent de leur intérêt. Depuis longtemps nous prions pour le succès de cette oeuvre et nous continuerons à le faire.

Examens de français

Le 9 mai, les 11e et 12e années et les 23 et 24 mai, les 9e et 10e années, ainsi que les élèves de l'école élémentaire écrivirent les examens de français. Les samedi et dimanche 2 et 3 juin, plusieurs maîtresses se rendirent, soit à St-Boniface, soit à Notre-Dame-de-Lourdes pour aider à la correction de ces mêmes examens. Les surveillants bénévoles des examens furent M. l'abbé L.-P. Jean, vicaire, Mlle Céline Jubinville, M. Robert Rey et Mme Galliot. Nous les remercions de leur dévouement.

Réunion

Le 30 mai avait lieu la dernière réunion générale du local de la "Manitoba Teachers' Society" de la Division la Montagne. Etaient présents de St-Claude, les Rév. Srs Claire-St-Laurent, Marie-Dorothée et Marie-Elzéar, M. Guy Lacroix, de l'école secondaire, les Rév. Srs Hélène-Lucille et Angèle-Thérèse de l'école élémentaire. Les officiers élus pour l'année prochaine sont M. René Bosc, président, la Rév. Sr Marie-Dorothée, Fille de la Croix, secrétaire, et la Rév. Sr Angéla, Ursuline, vice-présidente.

La Croisade

Le 30 mai, à Somerset eut lieu une réunion des assistants des différentes sections de la Croisade Eucharistique de la Division avec leur aumônier respectif.

Baptême d'adulte

Le mercredi 30 mai, l'école supérieure eut la joie d'assister au baptême de Mlle Dolorès Mazurat, conféré par M. l'abbé J.-M. Gagné. Ses parrain et marraine furent M. et Mme Marc Morisseau. Dolorès fit sa première communion avec les petits le jour de l'Ascension. Félicitations Dolorès! Ton geste et tes convictions nous ont fait du bien au coeur.

Départ

Sincères remerciements à M. Gilbert Rosset, qui a enrichi notre bibliothèque de 36 nouveaux livres français. C'est le dépouillement avant le départ pour le noviciat des Pères Blancs. Nous t'admirons Gilbert et nous sommes fiers de toi. Permets-nous de te souhaiter beaucoup de bonheur et un fructueux apostolat.

* * *

Si vous passez par St-Claude, ne manquez pas de jeter un oeil sur notre spacieuse cour de récréation. Elle a été nivelée. M. Aubin, de Carman, y a planté des arbres et nous avons déjà quelques fleurs dans les parterres. Nous sommes des privilégiés.

Toute une équipe.

Powerview

Mariage Lamoureux-Cyr

Le samedi 26 mai, à 4 h. p.m., dans l'église paroissiale, M. l'abbé Raymond Roy, curé, bénissait le mariage de Mlle Rita Cyr à M. Albert Lamoureux.

Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs. Les fille et garçon d'honneur étaient Mlle Pauline Alarie, cousine de la mariée, et M. Melvin Wilcott, cousin du marié.

Un souper et une réception eurent lieu en la salle Légion à Pine Falls. Les nouveaux époux demeureront à Powerview.

Mariage Desautels-Thomas

Le samedi 2 juin, M. l'abbé R. Roy, curé, bénissait le mariage de Mlle Jacqueline Thomas, de Powerview, à M. Edgar Desautels, de St-Georges.

Les mariés entrèrent à l'église accompagnés de leurs pères respectifs. Les demoiselles et garçons d'honneur étaient Mlles Noëlla Desautels, Denise Normand et Linda Kimball et MM. Carson Thomas, Philippe Desautels et Roger Magne. MM. Maurice Desautels et Vernon Thomas agissaient comme huissiers.

Il y eut souper et réception à la salle Légion de Pine Falls. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage vers l'Ouest. A leur retour, ils demeureront à Winnipeg, où M. Desautels est employé.

Pèlerinage diocésain

Le 27 mai avait lieu sur le terrain réservé pour cette circonstance le pèlerinage diocésain de Notre-Dame-du-Laus.

De 3 h. à 4 h. p.m., il y eut récitation du rosaire, puis à 4 h. 30 p.m., la nouvelle statue, reçue la veille, fut bénite par M. l'abbé Joseph Bellavance, curé de Ste-Thérèse à Pine Falls, qui ensuite célébra la grand-messe en plein air, assisté de MM. les abbés David et Raymond Roy, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné en français par M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, et en anglais par le R. P. G. Hart, O.F.M., curé de Lac du Bonnet.

Richer

Décès

A sa résidence le samedi 2 juin est décédé M. André Nault, de Richer, âgé de 84 ans.

Descendant de Louis Riel, M. Nault est né à Ste-Anne-des-Chênes et pendant 60 ans s'adonna à la culture dans le district avoisinant.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Christine, cinq fils, Léonide, Aimé, Maxime, Gérard et Léo; une fille, Mme E. Godard; quatre frères, trois soeurs, 29 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle de M. Nault fut exposée à la salle paroissiale lundi jusqu'à l'heure du service qui eut lieu à l'église de Richer le mardi 5 juin. L'inhumation se fit au cimetière local.

Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

St-Pierre

Dimanche missionnaire

Les prêtres séculiers et les communautés religieuses du diocèse de St-Boniface, qui enverront des missionnaires au Brésil en juillet ont plusieurs représentants originaires de St-Pierre. Les paroissiens s'organisent actuellement pour rencontrer ces missionnaires et les membres de leur communauté qui sont natifs de St-Pierre, le dimanche 17 juin.

Il y aura messe solennelle à 10 h. 30 a.m., suivi d'un banquet au centre récréatif à 12 h. 15. Dans l'après-midi, à 2 h. 30, tous sont invités à une rencontre fraternelle et à prendre connaissance (par représentation filmée) du champ d'action futur de ces missionnaires.

Loisirs des jeunes

La paroisse organisera les loisirs des jeunes de 8 à 15 ans pendant les vacances. Un comité de l'Association de Parents et Maîtres s'occupe actuellement d'élaborer des plans pour mener cette idée à bonne fin. Un moniteur expérimenté a déjà été entrevu et tout laisse prévoir que cette nouvelle organisation qui en est à sa première année, donnera des résultats très satisfaisants.

N.-D.-de-Lourdes

Baptêmes

Le 20 mai: Raymond-Luc-Paul, fils de Marcien Bosc et de Cécile Laroche, né le 12 mai. Parrain et marraine, Luc Trudel et Hélène Bosc, de St-Boniface.

Le 27 mai: Diane-Marie-Odile, fille de Robert Vigier et de Denise Pantel, née le 15 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Pantel.

Ste-Agathe

Soirée sociale

Le samedi soir 2 juin eut lieu à la salle paroissiale une soirée sociale en l'honneur de M. Aurèle Brémault et de Mlle Carolyn Novak, à l'occasion de leur prochain mariage, qui aura lieu à Kenora, Ont., le 30 juin.

M. Aurèle Brémault et sa fiancée désirent remercier les organisateurs de cette amusante soirée et tous ceux qui y ont assisté.

Gagnante du concours oratoire

M. et Mme Emmanuel Lemoine, leur famille et tous leurs amis se réjouissent du beau succès qu'a remporté leur fille d'adoption, Angéla Kaluchuk, à St-Pierre, à l'occasion du concours oratoire des Clubs 4-H du district de M. Gérard Therrien, agronome. Elle retourna le mercredi 6 juin pour se mesurer avec les gagnants des districts environnants.

La chaise de parterre donnée en loterie par M. Blatta, au profit des Clubs 4-H de Ste-Agathe, a été gagnée par Mme Frank Klose, de 610, rue Anderson, Winnipeg.

L'échec est, en un certain sens, la voie qui conduit au succès; chaque expérience découvre une erreur à éviter. — KEATS.

Un deuxième Esquimau canadien prononce ses voeux à St-Norbert

Pendant que de nombreux dignitaires célébraient à Chesterfield Inlet, sur la rive de la Baie d'Hudson, le cinquantenaire de la fondation des missions esquimaudes, une autre cérémonie au noviciat de St-Norbert témoignait du bon travail des missionnaires du nord et constituait leur principale consolation en cette année anniversaire. C'était l'émission des premiers voeux de religion du Frère Nicolas, le deuxième Esquimau canadien, à prononcer des voeux de religion. Il suivait ainsi les traces de son frère, le Frère Antoine, qui, le 8 décembre 1960, devenait le premier Esquimau à se faire religieux.

La cérémonie eut lieu au noviciat de St-Norbert devant la communauté de Pères et novices et d'anciens missionnaires du nord dont les Soeurs Grises Herauf et Lavallée et aussi du Frère Antoine, venu pour l'occasion. L'un d'eux, le R. P. E. Danielo, donna le sermon de circonstance en esquimau. Ce fut une journée de joie spéciale non seulement pour les missionnaires du nord, mais aussi pour le noviciat de St-Norbert qui possédait en même temps deux frères, Frères esquimaux, reconnus pour leur sourire presque continuel.

La jeunesse des deux frères

Les Frères Nicolas et Antoine ont connu une jeunesse assez dure même si considérée en standards esquimaux. Ils n'avaient que 9 et 16 ans environ quand leurs parents sont morts presque ensemble d'une épidémie qui ravageait leur camp près du lac Gary. Le missionnaire de l'endroit, le R. P. Joseph Buliard, aujourd'hui disparu, les prit sous sa protection. Antoine l'accompagnait dans ses excursions et ils endurèrent beaucoup de misère ensemble. C'est de cette époque et de cette compagnie du Père Buliard qu'Antoine tint son désir de vie religieuse.

Après la mort du Père Buliard, ils vécurent avec le Père Henry à Gjoa Haven sur l'île Roi-Guillaume. Le Père Henry continua de les éduquer, apprenant à Antoine les rudiments de l'écriture comme de la vie religieuse. (L'école ne vient que de faire son apparition en pays esquimau.) Puis Antoine, un jour, partit pour le noviciat des Oblats à St-Norbert. L'adaptation à la vie des Blancs, à la vie régulière, ne lui fut pas particulièrement difficile. Il s'y plaisait même si la conversation était laborieuse. Aujourd'hui il s'exprime bien en anglais. Il fit ses voeux le 8 décembre 1960.

"Manerlaluk" et "Sikkuak"

Le Frère Nicolas a eu 19 ans le 21 mai, le jour même de ses voeux. Moins habile que son frère pour s'exprimer, la vie du noviciat ne lui fut pas plus difficile. Son sourire constant semble attester la même solidité esquimaude dans les duretés de la vie.

Les Frères esquimaux passeront une autre année à St-Norbert où ils apprendront certains métiers et compléteront leurs connaissances scolaires.

Antoine en esquimau se dit Manerlaluk et Nicolas, Sikkauk. Quoique réellement frères, ils n'ont pas de nom de famille parce qu'il n'en existe aucun chez les Esquimaux. Chacun porte un nom simple habituellement assez descriptif pour identifier son sujet. Cela cause des embarras aux Blancs qui cherchent en vain des liens de famille dans les noms. On leur applique alors des lettres et chiffres qui indiquent leur région et qui évitent la confusion du Blanc qui, demandant à une petite Esquimaude son nom, se fit répondre: "Grand-père"!

Aurore boréale religieuse

Si la race esquimaude s'est montrée si réticente au christianisme au début — le premier missionnaire, Mgr Turquetil, dut attendre sept ans avant de faire une seule conversion — elle donne actuellement de beaux espoirs; et une fois convertie en entier elle pourrait devenir un véritable atout pour l'Eglise, car les Esquimaux sont un peuple dur, courageux, joyeux et ouvert.

Outre les deux Frères Oblats, on compte une religieuse chez les Esquimaux, Soeur Pélagie, des Soeurs Grises. Le Groenland, malgré son histoire catholique longue d'à peine deux ans a aussi donné un religieux mi-esquimau. En Alaska, on a formé une communauté spéciale pour les Esquimaudes et elles sont actuellement six.

Ces premières floraisons sont déjà une grande consolation pour les missionnaires de ce monde polaire si ingrat et elles sont un indice que d'autres suivront.

Fisher Branch

Ça et là

Une partie de cartes organisée par le district Laval au profit de l'église eut lieu le 20 mai. Elle fut un succès complet. Les gagnants des premiers prix furent Mme Léon Dandeneau et M. Tony Vandersteen. Mme Dandeneau était aussi la gagnante du prix d'entrée.

Une soirée pour pendre la crémaillère eut lieu le 20 mai à la nouvelle demeure de M. et Mme B. Klus. Un petit orchestre composé de MM. Régis, René et Auré Meilleur égayait la réunion. Au cours de la veillée, M. Osias Meilleur présenta un petit malaxeur aux propriétaires de la nouvelle demeure, de la part de tous les invités. Un goûter fut ensuite servi par les dames.

Parmi les présents on remarquait M. Régis et M. et Mme Alcide Meilleur, de St-Vital, M. Osias Meilleur, Mme B. Riley et M. et Mme Paul Olymyk, de Winnipeg, ainsi que les parents de la localité.

M. et Mme Louis Conan ont la visite de leur frère, M. Henri Conan, et de leur neveu, M. François Mainguy, de Morbihan, France. M. Conan n'avait pas vu son frère depuis 12 ans, lorsqu'il le visita en France.

M. et Mme Léo Gendron et leur famille, de St-Boniface, et Mlle Emma Meilleur, de St-Vital, étaient chez des parents en fin de semaine.

Filles d'Isabelle de La Broquerie

Le petit Cercle Notre-Dame-de-Fatima est très actif et les beaux jours ont probablement donné un certain regain de vie à nos membres, car 73 pour cent d'eux assistaient à la dernière réunion mensuelle. Les assemblées deviennent de plus en plus intéressantes et apportent souvent des nouvelles des autres cercles paroissiaux et du Cercle d'Etat, qui est affilié au Cercle national.

Etant ainsi unies à une organisation internationale nous nous sentons plus fortes pour faire rayonner notre belle devise: "Unité, Charité, Fraternité", comme le Pape le demande tellement aux laïcs.

Comme le Cercle des Filles d'Isabelle est la seule organisation féminine dans la paroisse, peut-être que d'autres aimeraient à en faire partie. Si oui, vous n'avez qu'a donner votre nom à un membre et on se fera un plaisir de vous admettre parmi nous.

Le dimanche 27 mai avait lieu à St-Pierre le Congrès d'Etat, qui fut très intéressant. Cinq membres de La Broquerie assistaient: Mmes Rosa Normandeau, Léonie Granger, Agnès Kirouac, Aline Balcaen et Hermance Granger. Grand merci au Cercle de St-Pierre pour l'accueil si chaleureux.

Le comité des malades a rendu visite à Mme Albert Vielfaure à l'occasion de la naissance d'un enfant. Toutes nos félicitations chère Solange.

Le comité des affaires sociales ainsi que le Cercle remercient très sincèrement tous ceux qui sont venus à la partie de cartes au profit des missions, principalement pour les missions du R. P. Louis Vielfaure, enfant de la paroisse, en visite parmi nous actuellement. Cette soirée, fut un réel succès.

Avis aux membres

N'oubliez pas la réunion de juin; on discutera de choses très importantes.

La REDACTRICE.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—Ouverture: O Canada
8.00—Nouvelles
8.05—Bonjour dimanche
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.01—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.13—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro, Juifs
1.30—Nos nations au micro, Italiens
2.30—Nos nations au micro, Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro, Polonais
4.00—Nos nations au micro, Slovaques
4.30—Nos nations au micro, Allemands
6.00—Echos marials
6.15—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Récital du dimanche
7.00—Match Intercités
7.30—Petit Concert
8.00—Terre Nouvelle
8.30—Le Cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal
9.10—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Harmonies du soir
11.30—Nouvelles
11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—Ouverture: O Canada
6.35—Réveille-matin
6.55—Radio-Journal
7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Cuisine et Oreille fine
9.35—A vendre à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.16—Chantez en travaillant
10.30—Concours Bonus Postal
10.35—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—A votre choix
12.30—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Chronique sport.
1.15—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Ballade musicale
2.00—Psychologie de la vie quotidienne
2.15—Vies de Femmes
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Fémina
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.15—Ranch 1050
4.30—Le club des jeunes
5.00—Radio-Journal
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Chronique sport
6.10—Sélection spéciale
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.08—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Pages célèbres pour piano
7.45—Interview
8.00—Crépuscule
8.15—Violon magique
8.30—Mémoires d'Occident
9.00—Radio-Journal
9.30—Sérénade avec Jean Deslauriers
10.00—Festivals Européens
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles
12.10—Fermeture O Canada

MARDI

7.30—Interviews
7.45—Musique et Musiciens
8.00—Omer Dumas et ses ménestrels
8.30—Des idées et des hommes
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Hier et aujourd'hui
10.30—Cabaret latin
11.00—Musique de danse
11.30—Créations canadiennes
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

7.30—Veillée à la Chandelle
8.00—Jazz baroque
8.30—Les mondes imaginés
9.00—Radio-Journal
9.30—Concert du mercredi
11.00—Musique de danse
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Variétés de Québec
8.30—Musique de Chambre
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro, Allemands
11.00—Place publique
11.30—Les grands chanteurs
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

7.30—Actualités françaises
7.45—Interview
8.00—Paysages de la chanson
8.30—Créateurs du XXe siècle
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro
10.00—Orchestre de Chambre de Vancouver
11.00—Visite chez les chansonniers
11.30—Pianorama
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

6.30—Ouverture: O Canada
6.35—Réveille-matin
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.10—A votre choix
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.20—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Variétés
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.30—Vers demain
12.55—Nouvelles
1.00—Variétés
1.05—Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.30—Chant lyrique
2.00—Carrousel de la chanson
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélections spéciales
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Variétés
7.30—La langue bien pendue
8.00—Plaisirs de la musique
9.00—Radio-Journal
9.10—De l'Olympia au Carnegie
9.30—Musique de danse
9.55—Nouvelles sport.
10.00—Radio-Journal, Music Hall du samedi
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—A la fin du jour
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

St-Jean-Baptiste

Réunion de l'APM

La réunion de l'Association de Parents et Maîtres du 16 mai se déroula sous de nouveaux aspects.

D'abord, elle eut lieu à l'Institut Collégial et s'ouvrit par la visite d'une exposition, très variée, dans les différentes classes.

Au laboratoire des sciences, chimie et physique, l'on pouvait voir des appareils qui révélaient les "expériences", les problèmes, les recherches des élèves des 11e et 12e années, et une "scie à ruban" fabriquée par Norman Belmare. Les messieurs qui visitèrent le laboratoire furent bons juges du travail.

Le microscope excita la curiosité même des moins curieux. On fit aussi bouillir de l'eau à une température de 30°.

Les élèves de la J.E.C. avaient confectionné pendant les temps de loisirs des modèles de jolies robes aux couleurs printanières, qui devraient réjouir les petites soeurs et mêmes les grandes.

Les tableaux des classes étaient ornés de cartes géographiques, de problèmes de mathématiques, d'analyses grammaticale et logique, de photos et de découpures du journal **La Liberté et le Patriote**.

Professeurs et élèves présentèrent ainsi une démonstration du travail qui se fait sans bruit extérieur.

Les nombreux visiteurs s'assemblèrent ensuite dans le gymnase pour un programme intéressant. On commença par la prière d'usage, récitée par M. le Président, puis l'"O Canada", entonné par tous.

Présentés par M. André St-Hilaire, les gagnants du concours oratoire surprirent les gens avec leurs compositions originales ainsi que par leur habileté et leur aisance à présenter des discours en public. Y prirent part: Mlles Lucille Beaudette et Paulette Marion, ainsi que MM. Richard Sabourin et Touzin.

Suivit un intéressant colloque formé de trois adultes, Mme Georges Grégoire, M. Noël Allard, M. le Dr J. Boucher et de trois élèves, Mlle Paulette Grégoire, Marcel Comeault et Léo Létourneau, ayant comme animateur, M. André St-Hilaire, président de l'APM. Ces reparties décrochèrent certaines ententes et aplanirent des différences d'opinions entre les jeunes et les parents sur l'importante question des loisirs.

L'élection d'un nouveau comité apporta les résultats suivants: M. André St-Hilaire, réélu président pour un second terme; M. Olivier Lafond, réélu vice-président; Mme Léo Ayotte, secrétaire; M. Paul Comeault, trésorier; Mme Raymond Lavallée, conseillère.

M. Noël Allard, professeur à l'Institut Collégial, prit la parole et remercia l'ancien comité du travail qu'il a accompli.

Un succulent goûter termina cette intéressante soirée. Merci à toutes les personnes présentes.

Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse; c'est un homme; il ne faut pas les dresser l'un contre l'autre.

MONTAIGNE.

Dunrea

Ça et là

MM. et Mmes Bill Campbell et Norbert Fortier, de Winnipeg et Portage la Prairie, accompagnés de leurs enfants, étaient de passage dans cette localité en fin de semaine.

M. et Mme Arthur Paradis se sont rendus à Winnipeg et St-Boniface, le samedi 2 juin, pour y reconduire leur jeune fille, Clémence, de l'Aviation canadienne de St-Jean, Qué., qui était venue passer quelques jours dans sa famille.

M. l'abbé G. Gervais, curé, est allé assister à la retraite annuelle des prêtres du diocèse, à St-Norbert. M. l'abbé A. Gervais, vicaire, aura son tour la semaine prochaine.

Mlle Alfréda Beck est partie, la semaine dernière, pour se rendre au chevet de son père qui est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec, étant gravement malade.

M. et Mme Jos. Filion et M. Henri Martin, de Radville, Sask., sont venus visiter M. et Mme J.-O. Boulet dans le cours de la semaine dernière, leur causant une agréable surprise.

Mme Léo Girardin recevait, ces jours derniers, la visite de son fils, Emmanuel, de Weyburn, Sask.

M. et Mme Auguste Garand, ainsi que M. Raoul Garand se sont rendus à Ponteix, Sask., la semaine dernière, pour assister à des funérailles dans la parenté.

M. Louis Colbe est de retour chez lui et en bonne voie de guérison après un séjour à l'hôpital de Killarney.

Messes d'été

Les messes du dimanche ont lieu maintenant à 7 h. 30 et 10 h. a.m., pendant tous les mois d'été.

St-Pierre

Fête des finissants

Le 31 mai, les élèves de la 12e année ont reçu une lettre mystérieuse venant de Incognitoville. Le message? Rendez-vous à 7 h. p.m. à l'Institut Collégial. De quoi s'agit-il? Nous n'avons qu'une faible idée.

A 7 h. p.m. précises, les 15 finissants, tous endimanchés, car ils semblent s'attendre à quelque chose de spécial, sont acclamés par un chant approprié exécuté par les élèves de la 11e année.

Hervé Bourgeois nous adresse un mot de bienvenue. Puis les jeux commencent: des équipes se forment et une surprise n'attend pas l'autre. Nous sommes encore ébahis en nous rappelant la variété et l'originalité du programme. Les numéros les plus appréciés sont l'assemblage des photos des finissants: adolescents exécrables avec celles de bébés adorables de jadis; le conte de la Rév. Sr Louise-Gabrielle dans lequel chacun de nous finit par se reconnaître; le jeu des télégrammes, sans oublier la chanson d'adieu qui nous sera toujours un émouvant souvenir.

La soirée se termine par un goûter et la présentation des prix. Ici, nous avons beaucoup apprécié la délicatesse et la générosité des Rév. Srs Marie-Maximilla, supérieure, et Anna-Josèphe, directrice, qui firent don d'un cadeau à chaque finissant. Les six chefs de la J.E.C., membres de la classe des finissants, reçoivent chacun de la Rév. Sr Louise-Gabrielle, un prix-souvenir. Les autres prix sont distribués aux gagnants des divers jeux.

Chers compagnons et compagnes de la 11e année, vous avez été très ingénieux dans la préparation de cette soirée, très discrets aussi car vous avez su garder le secret de cette initiative. Les quinze finissants tiennent à vous remercier de tout coeur. A cause de votre désir de faire plaisir, de votre docilité à exécuter les plans de la Rév. Sr Louise-Gabrielle (car nous n'ignorons pas qu'elle fut l'âme animatrice de la fête), cette soirée fut un grand succès. Au nom de tous les élèves de notre classe, nous vous adressons de nouveau de chaleureux remerciements.

IRENE et LORRAINE, 12e année.

Les paroissiens de Bruxelles célèbrent le jubilé sacerdotal de leur curé

BRUXELLES — Les paroissiens de Bruxelles, aidés des Révérendes Soeurs Ursulines, fêtèrent avec éclat le jubilé d'argent sacerdotal de leur bien-aimé curé, M. l'abbé Gérard De Ruyck.

La fête commença par une grand-messe célébrée par le jubilaire, assisté de MM. les abbés Antoine Hacault, enfant de la paroisse, et A. Humfeld, curé de St-Alphonse, qui donnèrent les sermons de circonstance en français, en flamand et en anglais. Le choeur de chant, composé d'environ 35 membres, exécuta une messe en parties. Pour conclure, on entonna le "Te Deum".

Un banquet, organisé par les dames, suivit dans la salle paroissiale décorée avec finesse par les religieuses. Le jubilaire, entouré des membres de sa famille, de prêtres, confrères et religieuses, disait le Bénédicité. Après le repas, M. L. Sierens, maître de cérémonies, invita M. Albert Simoens à porter le toast au jubilaire d'abord et ensuite à la Reine. Il s'acquit de sa tâche avec humour et bonne grâce. M. J.-L. Hacault, préfet de Lorne, au nom des paroissiens, lut une adresse dans les deux langues. Il résuma la vie exemplaire du dévoué pasteur depuis sa prime jeunesse; son ordination, vicaire à Bruxelles et à Notre-Dame-de-Lourdes, curé de Pine Falls, St-Alphonse et finalement doyen de Bruxelles.

Puis ce fut au tour du R. P. Gaston Hacault, S.J., enfant de la paroisse, délégué de Son Exc. Mgr M. Baudoux, qui raconta l'histoire de Bruxelles du côté religieux, depuis la venue des Pères Blancs jusqu'à ce jour. Il intéressa particulièrement les anciens de la paroisse tout en éduquant les plus jeunes. Il décrivit avec humeur la vie collégienne du héros de la fête qui fut un de ses étudiants.

Très ému, le jubilaire remercia tous et chacun qui avaient contribué à la réussite de cette belle fête. Son discours mériterait d'être publié, mais sa grande humilité en serait blessée.

Le maître de cérémonies souhaita ensuite un bon voyage au jubilaire, qui se rendra en Belgique, son pays natal, pour un repos bien mérité.

Mais là ne se terminait pas ce grand jour mémorable. Un concert, organisé par les religieuses Ursulines et rendu par les enfants du couvent, fut réussi à merveille et mérite une mention très particulière.

D'abord, il y eut adresses en trois langues: français, flamand et anglais, des salutations jubilaires entremêlées de choeurs de chants, duos, danses et pièces, ainsi que le fameux "Rose Bowl".

Mais ce qui couronnait le tout fut "Le tribut de roses" par les grandes filles, suivi d'un "Ave Maria".

Les Révérendes Soeurs ainsi que les jeunes filles méritent un merci spécial.

Après le message d'adieu des finissantes, le président du comité d'organisation, M. E. De Vos, présenta une bourse substantielle à M. l'abbé Ruyck au nom des paroissiens.

Ad Multos Annos!

St-Eustache

Gagnante

A l'occasion du concours de betteraves à sucre du Club 4-H pour 1961, on remarquait parmi les gagnantes du trophée et prix de W. J. Deeley pour meilleure formule d'observation et rapport, Mlle Geneviève Houde, de St-Eustache.

La production de betteraves à sucre devint un projet 4-H au Manitoba en 1956, avec deux clubs et 21 membres. En 1961 on comptait 13 clubs et 158 membres.

Scouts catholiques



Diocèse de St-Boniface

Activités au Précieux-Sang

Nos sincères félicitations aux C.P. G. Desaulniers, A. Sherwood et R. Vincent, qui travaillent avec ardeur sur leur insigne de deuxième classe. Les scouts ont fait preuve de cran et de décision, en allant camper seul durant la dernière fin de semaine. L'épreuve consiste à se rendre à un endroit propice pour passer la nuit sous tente, à préparer les repas de la journée et enfin à faire disparaître toute trace de campement.

Le camp pour la Ve troupe aura lieu à St-Malo, sur la ferme de M. B. Lambert, du 30 juin au 7 juillet. Les parents des scouts sont cordialement invités à visiter le camp et ainsi à mieux connaître le but du scoutisme.

La cré-maîtrise du Précieux-Sang tient à remercier chaleureusement M. B. Lambert de nous avoir permis de disposer de sa propriété en vue du camp.

Ordination

Le jeudi 31 mai, les scouts faisaient garde d'honneur à l'ordination de M. l'abbé G. Beaudry. Les commandos étaient huissiers à cette occasion.

TOUJOURS PRET.

Avis aux abonnés

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA

1 an: $3.50 — 1½ an: $5.00
2 ans: $6.00 — 3½ ans: $10.00

Le père: "Comment s'est débrouillé Toto, hier, à son examen d'histoire?"

La mère: "Pas très brillant mais, qu'est-ce que tu veux . . . on lui a posé des tas de questions sur des événements qui se sont passés bien avant sa naissance!"

MUNICIPALITÉ DE STE-ANNE

Municipalité Rurale de Ste-Anne, Manitoba

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné qu'un règlement (no 2-62) de la division scolaire consolidée de Ste-Anne no 2379 sera soumis au vote des électeurs résidants de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte municipal" et l'"Acte des écoles publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement à la construction additionnelle de quatre pièces à l'école élémentaire de Ste-Anne au coût total de $60,000 par l'émission et la vente de débentures portant un intérêt de 6¾ pour cent par année, payable en vingt versements annuels consécutifs de $5,554, à l'exception du premier versement qui sera de $6,563.73 parce que des débentures portent intérêt pour une période de plus d'un an. Les débentures seront datées du 1er septembre 1962 et seront payables le premier jour de décembre en chacune des années 1963 à 1982, toutes deux inclusives.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur le dit règlement sera pris le vendredi 15 juin A.D. 1962, à partir de 9 h. dans la matinée, heure centrale normale, jusqu'à 7 h. du soir, heure centrale normale, le même jour, et les bureaux de votation seront à la salle municipale de Ste-Anne, au village de Ste-Anne, Manitoba.

L'officier rapporteur, nommé par le secrétaire de la Municipalité, sera présent aux bureaux municipaux de Ste-Anne le jeudi 14 juin A.D. 1962, à partir de 11 h. de la matinée jusqu'à midi pour nommer des personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, pour être témoins de la votation aux bureaux de votation et au comptage final des votes.

Aussitôt que possible, après 7 h. de l'après-midi le jour du vote aux bureaux municipaux du village de Ste-Anne, au Manitoba, l'officier rapporteur, en vertu de la soumission du dit règlement no 2062 fera le comptage des votes pour et contre ledit règlement.

Une copie du dit règlement est gardée dans les fichiers des bureaux municipaux de la municipalité rurale de Ste-Anne à Ste-Anne, au Manitoba, et pourra être vérifié à cet endroit pendant les heures de bureaux par les personnes intéressées avant que le vote ne soit pris.

Daté au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce 16e jour de mai, A.D. 1962.

Roger Smith,
secrétaire-trésorier,
la Municipalité rurale de Ste-Anne.



Ces deux photos ont été prises dans l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Chênes, dimanche dernier, lors de la cérémonie impressionnante des premières communions d'une soixantaine d'enfants revêtus de longues tuniques blanches, rappel de la blancheur baptismale et symbole de la pureté d'âme qui prépare à recevoir Jésus-Hostie.

Dans la photo de gauche l'on voit les premières communiantes: Monique Arbez, Gilberte Bohémier, Joanne Champagne, Gisèle Charrière, Suzanne Desautels, Susan Decock, Joanne Desrosiers, Colombe Desrosiers, Patricia Doyle, Jocelyne Dufresne, Lisette Fillion, Juliette Fontaine, Norma Grouette, Sherry Hupé, Marilyn Knizat, Rose Mary Knizat, Joanne Lagimodière, Jeannine Lajoie, Joanne Lambert, Diane Mayer, Hally McNab, Gisèle Michaud, Gisèle Morin, Ginette Préfontaine, Valérie Proulx, Gisèle Ruel, Elianne Tougas, Joanne Tougas, Rachel Trudeau, Suzanne Vermette et Shirley Vincent.

Dans la photo de droite paraissent les 28 premiers communiants: Roger Biernaerts, Paul Blanchette, Roger Bonneteau, Jacques Champagne, Gérald Chaput, Claude Côté, Guy Desautels, Olivier Fillion, Ronald Freynet, Robert Freynet, Paul Godin, Arcel Gagnon, Anthony Kubanowski, Léo Lagassé, Jean Lamoureux, Charles Lavack, Jacques Lessard, Arcel Magnan, Roger Massicotte, Raymond Michaud, Gilbert Mourant, Glenn Mourant, David Perron, Arthur St-Vincent, Gérald Simard, Edouard Tougas, Rhéal Trudeau et Kenneth Vincent.

(Photos Studio Napoléon)

61 premier communiants vêtus de tuniques blanches, à Ste-Anne

STE-ANNE-DES-CHENES — Le dimanche 3 juin, 61 garçons et filles venaient réaliser un rêve qu'ils chérissaient depuis longtemps: revêtus d'une longue tunique blanche, sorte d'aube liturgique, ils recevaient Jésus-Hostie pour la première fois.

Comme le R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., vicaire, le disait dans son sermon: "C'est un beau spectacle de vous voir tous réunis ici à l'avant de l'église, revêtus de vos magnifiques tuniques blanches. Ces vêtements blancs doivent vous rappeler qu'un jour, le prêtre vous a imposé une robe blanche . . . c'était le jour de votre baptême. Le prêtre vous a dit alors, 'Reçois ce vêtement blanc, porte-le toujours sans souillure (sans le salir par le péché), porte le immaculé jusqu'au tribunal de Jésus-Christ, afin d'avoir part à la vie éternelle'.

"Eh bien, aujourd'hui vous revenez à nouveau à l'église revêtus de blanc et la même signification s'applique. Elle vous rappelle la pureté, la blancheur de votre âme; la tunique blanche vous rappelle donc que vous êtes des ressuscités avec le Christ, par la grâce de votre baptême. Voilà, mes chers enfants, tout ce que veut dire la robe blanche que vous portez aujourd'hui pour la seconde visite de Jésus dans votre coeur. Laissez-moi vous rappeler de promettre aujourd'hui à Jésus, en ce jour de votre première communion, de venir le recevoir souvent.

"C'est la volonté de Jésus: 'A moins que vous ne mangiez ma chair et ne buviez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang un breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang aura la vie éternelle.' Communiez souvent et Jésus vous transformera en Lui, de sorte que vous pourrez dire avec l'apôtre saint Paul: 'Ce n'est pas moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi'."

Le célébrant était le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé.

Merci aux deux institutrices, la Rév. Sr Normandeau et Mlle Dolorès Gosselin, qui avaient si bien préparé les enfants pour cette fête paroissiale; merci très sincère aux dames et religieuses qui se sont dévouées à la confection de ces aubes, donnant ainsi un cachet plus religieux à cette belle cérémonie de première communion.

Ce fut une cérémonie vraiment belle et émouvante qui a suscité en tous les paroissiens un renouveau de ferveur comme lors de "notre" première communion et qui devrait inciter à faire comme tous ces petits, à aller souvent recevoir le pain de vie.

Baptêmes

Marc-Robert-Joseph, fils de M. et Mme Robert Tougas. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lévesque.

Lynne-Miriam-Marie, fille de M. et Mme Gilbert Préfontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Roy.

Tournoi de balle-au-camp

Le dimanche 17 juin aura lieu un tournoi de balle-au-camp. N'oubliez pas, venez en grand nombre.

Commissaire d'école

M. Emmanuel Godin a été élu, par acclamation, commissaire d'école lors d'une réunion tenue le 5 juin.

Important dialogue oecuménique en Ecosse

GLASGOW — Une rencontre oecuménique, réunissant 80 personnalités, ecclésiastiques et laïques, anglicanes, catholiques et membres de l'Eglise d'Ecosse, s'est tenue au couvent Notre-Dame de Glasgow. C'était la plus importante assemblée de ce genre en Ecosse depuis la Réforme.

La délégation de l'Eglise presbytérienne d'Ecosse comportait une trentaine de personnes. Le chef de la délégation anglicane était l'évêque Francis Hamilton Moncrieff, de Glasgow. Les invitations à la réunion avaient été adressées par Dom Colomban Mulcahy, abbé cistercien de Nunraw, et la délégation catholique était composée de quelques supérieurs religieux et d'une quinzaine de personnalités.

Le R. P. Gérard Corr, O.S.M., de Londres, membre du secrétariat pour l'union des chrétiens préparatoire du Concile, fit un exposé sur le prochain Concile du Vatican, exposé qui fut suivi d'une discussion animée.

Dom Colomban Mulcahy releva qu'il était très important de surmonter les oppositions psychologiques, si on voulait travailler au rapprochement des chrétiens; les différences théologiques sont certes très importantes, mais il s'agit tout d'abord de créer une atmosphère favorable. Il espère que d'autres rencontres de ce genre se dérouleront encore en Ecosse, afin de surmonter le sectarisme, qui découle également de l'animosité entre Ecossais et Irlandais. Il ne faut pas que cette animosité s'étende aux sportifs. (L'abbé faisait allusion à des incidents qui se sont produits lors du match de football entre les Rangers — club protestant et écossais — et le Celtic — club à prédominance catholique et irlandaise). Les efforts de rapprochement doivent tendre "vers le Christ" et ne pas être considérés comme un retour "vers Rome".

Une personnalité presbytérienne, le Révérend John Kent, de Glasgow, déclara que ces rencontres n'étaient pas encore destinées à un rapprochement dans la foi, mais qu'elles recherchaient un rapprochement dans l'amitié.

Cette rencontre oecuménique a cependant suscité l'indignation de certains fanatiques, membres du "Loyal Orange Order"; ceux-ci se rassemblèrent dans le voisinage du couvent et manifestèrent bruyamment, criant: "No Popery in Scotland!" (Pas de papisme en Ecosse!). La police fut contrainte d'intervenir et procéda à l'arrestation de deux manifestants.

L'Eglise d'Ecosse compte actuellement 1,300,000 fidèles pratiquants. En Ecosse, on estime à 700,000 le nombre des catholiques pratiquants et à 60,000 le nombre des Anglicans pratiquants.

Assainissement des kiosques en N.-Ecosse

HALIFAX — Environ 80 périodiques, surtout des magazines qui mettent en évidence les questions sexuelles, les crimes, les horreurs ou les violences, ne seront plus distribués aux kiosques de la Nouvelle-Ecosse.

M. Charles A. Marshall, vice-président et administrateur délégué de H. H. Marshall Ltd., de Halifax, seul distributeur en Nouvelle-Ecosse de publications vendues en kiosque, a dit que la décision de sa compagnie de ne plus acheter de ces magazines a été prise il y a plusieurs semaines. Elle touchera plusieurs centaines de détaillants.

M. Marshall dit qu'on a voulu se conformer à la nouvelle définition de l'obscénité dans le code pénal. L'article 150 considère, en effet, comme obscène toute publication manifestant une "exploitation indue du sexe ou . . . du crime, de l'horreur, des cruautés et des violences . . ." La décision de la compagnie a fait suite à des protestations de "People's Gospel Hour" un groupe religieux de Halifax.

Le chanoine Groulx rend hommage aux missionnaires de notre pays

MONTREAL — C'est par un hommage aux missionnaires de chez nous que le chanoine Lionel Groulx vient de mettre un terme à sa longue et prodigieuse carrière d'écrivain et d'historien.

Le chanoine a clairement indiqué, dans une allocution prononcée à l'occasion du lancement de son dernier ouvrage "Le Canada français missionnaire", qu'il s'agit là du dernier de ses travaux.

Dans un vibrant éloge à nos missionnaires, l'historien a dit que ces derniers constituent "l'élite la plus exquise, la plus généreuse et la plus haute de chez nous".

"Il est assez ordinaire à un prêtre, a-t-il dit, de souhaiter finir sa vie par un acte d'apostolat. Puisse ce livre, au moins par ce qu'il contient, et par ce qu'il aura voulu être, prendre le caractère de cet acte définitif et méritoire."

Le chanoine Groulx a voulu que cette soirée fut un hommage à nos missionnaires, "aux fils et aux filles du Canada français qui écrivent encore pour notre Eglise, pour toute l'Eglise et pour tout le Canada, le plus beau chapitre d'histoire et le plus émouvant".

L'historien en a profité pour défendre son oeuvre. "On me reprochera peut-être encore une fois d'avoir écrit une histoire trop rose, trop optimiste. J'ai envie de plaider non coupable. Je n'ai jamais cru qu'on doive écrire l'histoire autrement qu'on ne la trouve, ni que sous prétexte de renouvellement ou d'une nouvelle interprétation, chose en soi légitime, on puisse se permettre d'enjamber les textes et de réinventer le passé".

Le chanoine Groulx a déclaré "qu'il n'a rien écrit, ni rien affirmé que sur des documents et des témoignages précis, témoignages de gens par trop modestes pour avoir envie de tromper . . ."

Le chanoine a aussi signalé qu'en étudiant les documents qui ont servi à écrire le Canada français missionnaire, il a "senti battre le coeur d'un petit peuple qui se retrouvait dans ce qu'il a de meilleur".

Eloge du ministre Lajoie

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et le ministre provincial de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, étaient présents à cette soirée. M. Gérin-Lajoie a souligné pour sa part que le chanoine Groulx était le maître canadien-français, de beaucoup le plus cité, mais qu'on lui a fait l'honneur de le ranger également parmi les grands maîtres internationaux. Devant les 2,000 convives réunis pour l'événement, M. Gérin-Lajoie a fait l'éloge du chanoine Groulx comme historien, humaniste et comme prêtre.

Le cardinal Léger, parlant de l'historien, a déclaré que "l'élan que nous avons reçu, il venait de vous".

Il a ensuite déclaré que le chanoine Groulx était le "fleuron du clergé du Canada français".

St-Lazare

Activités du club de balle

Le club de balle-dure débuta avec succès dans la ligue sénior du Manitoba. Etant une nouvelle entrée dans cette ligue, on ne croyait pas les nôtres capables de se maintenir contre les autres équipes, du moins au commencement de la saison. Tout de même, après quatre joutes, St-Lazare triomphait trois fois, gagnant une joute contre Brandon et deux contre Dauphin.

Deux nouveaux lanceurs arrivèrent cette semaine renforcir notre club et l'on espère avec cela avoir une équipe capable de gagner assez de joutes pour entrer dans les séries éliminatoires au mois d'août.

Ceux qui ont vu les joueurs de St-Lazare à l'oeuvre dimanche dernier ne furent certainement pas déçus, et il est certain qu'ils se promettent déjà de ne pas manquer de supporter ce club dans les joutes à venir.

Un grand bingo, organisé par l'Association Athlétique aura lieu le vendredi 8 juin à l'aréna du village. Des prix au total de $2,000 seront donnés aux gagnants; cela comprenant un prix de $1,000 pour la dernière partie.

Les efforts de l'Association Athlétique seront certainement encouragés par la présence de tous à l'aréna à 8 h. p.m., vendredi.

Décès

Les paroissiens apprenaient avec regret la mort, à Otterburne, de Mme Elisa Tremblay, autrefois de St-Lazare. Ils connaissaient en Mme Tremblay une femme très chrétienne, et sa charité surtout envers l'Eglise lui méritera certainement beaucoup de récompenses de l'autre côté.

Les funérailles eurent lieu à St-Lazare le samedi 2 juin et le service funèbre solennel fut chanté par M. l'abbé G. Régnier, curé.

Mme Tremblay était âgée de 86 ans.

Un synonyme, dit Marcel Aymé, c'est un mot que vous utilisez quand vous ne connaissez pas l'orthographe d'un autre.



En 5 ans le Canada perd au moins 95,000 fermes

La principale nouvelle agricole publiée la semaine dernière est plus statistique que politique par nature, mais il ne faut pas en déduire que la politique en est totalement absente. La nouvelle tire son importance des chiffres, non des mots, qu'elle renferme. Logiquement dans une bonne mesure puisqu'elle nous vient du Bureau fédéral de la statistique, qui l'a puisée à même le dernier recensement (1961).

Elle a trait au nombre de fermes relevées au Canada lors du recensement de l'année dernière par rapport à celui de 1956. Tel que prévu, le bilan montre une nette diminution du nombre de fermes d'un océan à l'autre. La diminution se situe à mi-chemin entre 16 et 17 pour cent dans l'ensemble du pays et accuse des variances selon les provinces. Compte tenu des changements apportés à la définition du mot "ferme" d'un recensement à l'autre, le nombre de fermes au Canada était de 480,900 en 1961 comparativement à 575,000 en 1956 — au total, une baisse d'un peu plus de 94,000 unités en dedans de cinq ans.

Le Nouveau-Brunswick et l'Alberta sont les deux provinces à se partager les extrêmes quant au pourcentage de diminution. Le Nouveau-Brunswick détient la proportion la plus élevée de toutes les provinces dans cette baisse du nombre de fermes — près de 47 pour cent ou recul total de 22,116 à 11,786; par ailleurs, l'Alberta détient l'autre extrême, cette province ayant perdu à peine 8 pour cent du nombre de fermes relevé en 1956, au total, recul de 79,424 à 73,212.

Au Québec, 22 pour cent

Sauf erreur, la province qui suit immédiatement le Noupeau-Brunswick au chapitre de la baisse est sa voisine immédiate, la Nouvelle-Ecosse dont le pourcentage de réduction dépasse un peu 30 — au total 21,075 en 1956, comparativement à 12,518 unités en 1961.

L'Ile-du-Prince-Edouard vient en quatrième position avec une baisse d'un peu plus de 20 pour cent. En dépit d'une expansion rapide des cités et villes, l'Ontario n'a perdu que 14 pour cent de ses fermes environ depuis 1956 — de 140,602 à 121,333 au dernier recensement.

Pas une nouvelle

Pour bien des lecteurs, ces chiffres ne révèlent pas un mystère. Ce n'est même pas une nouvelle, diront-ils, habitués de voir ce qui se passe autour d'eux, dans leur propre milieu. Ils sont au courant des fermes abandonnées ou qui se vident dans leur paroisse, dans les paroisses avoisinantes; aussi bien dans leur parenté.

C'est un voisin, un deuxième ou troisième voisin, un ami du troisième rang, un vieillard sans aide dans les concessions, un oncle, un cousin, un beau-frère qui ont déménagé il y a trois ou quatre ans ou quelques mois à peine.

Pas une surprise non plus pour bien des curés ruraux qui connaissent leur paroisse par coeur tout aussi bien que l'âme de leurs paroissiens.

Dans les Prairies

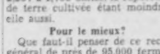
Apparemment, c'est dans les provinces de l'Ouest que les fermiers ont le mieux tenu le coup. Tout en montrant un recul dans le nombre de fermes, les trois provinces des Prairies accusent une augmentation de leur territoire agricole cultivé — environ les 5/7 des terres en culture au pays.

Au contraire, les provinces de l'Est et la Colombie-Britannique montrent une diminution des superficies de terre en culture, la régression la plus faible étant de moins de 1 pour cent en Colombie-Britannique et la plus prononcée, d'au-delà de 26 pour cent au Nouveau-Brunswick.

Au Grand Nord

Par souci de justice, soulignons que deux territoires canadiens n'ont pas suivi le courant général: le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le nombre de fermes s'y est accru de plus de 18 pour cent tandis que les étendues en culture ont augmenté de près de 92 pour cent durant les derniers cinq ans. Précisons toutefois que, même à la suite de ces progrès, ces deux dernières régions comptaient seulement 26 fermes en tout qui se partageaient 8,590 acres au dernier recensement.

Et nous allions oublier la petite dernière des provinces, celle de M. Smallwood. A Terre-Neuve également, le nombre de fermes marque un recul — de 26 à 27



pour cent — depuis cinq ans — 2,387 à 1,752 unités, la superficie de terre cultivée étant moindre, elle aussi.

Pour le mieux?

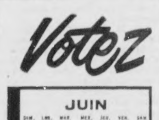
Que faut-il penser de ce recul général de près de 95,000 fermes au pays? De cette régression d'à peu près 19,000 unités par an? Est-ce pour le mieux? Est-ce pour le pire? D'aucuns excusent le mal sous prétexte qu'il est nécessaire et commun à tous les pays fortement industrialisés. D'autres n'excusent pas, mais applaudissent parce qu'ils y voient un bien, non un mal.

Chacun des deux groupes a probablement raison dans une bonne mesure . . . Le meilleur moyen de trancher la question serait sans doute de retracer un à un les ex-fermiers depuis cinq ans afin de savoir si la plupart d'entre eux sont "mieux partagés" depuis qu'ils ont abandonné l'agriculture. Car, en premier lieu, c'est le sort de la personne humaine qui compte, c'est l'aspect social du problème qui domine.

Du point de vue social, il faut déplorer le départ de bons agriculteurs, propriétaires de bonnes terres — même si c'est l'exception. Il y a l'envers de la médaille, c'est-à-dire les terres qui méritaient d'être mieux cultivées et qui le sont depuis qu'elles ont changé de mains. Il faut en effet noter que toutes les terres délaissées ne restent pas abandonnées. Il y a une tendance bien nette vers l'agrandissement des fermes restantes, par voie d'acquisition.

Il y a 40 ans, chaque agriculteur nourrissait huit personnes; aujourd'hui il en nourrit 25; en l'an 2,000, prévoit-on, il en nourrira 100. Combien de fermes restera-t-il en l'an 2,000?

(La Terre de Chez Nous)



St-Lupicin

Baptême

Le 3 juin: Marc-Patrick, fils de Laurent Desrochers et de Darlene Bolski, né à l'hôpital de Carman le 17 mai. Parrain et marraine, Germain et Alice Desrochers, de St-Boniface.

Letellier

Fête Champêtre

Le 27 mai, à 4 h. p.m., eut lieu au parc public de Letellier un "weiner roast" organisé par les jeunes, sous la direction d'Hubert Bouchard à l'occasion du départ de M. Maurice Comeault, qui entra chez les trappistes le jeudi 31 mai.

Environ 60 jeunes gens y assistèrent et parlèrent de leur avenir et de leur passé tout en dégustant les chiens chauds autour du feu.

M. l'abbé E. Fontaine, curé, prit des photographies avec son appareil de prise de vues.

Hubert Bouchard fit un court discours et présenta à Maurice, de la part du groupe, un beau stylo d'or sur lequel était gravé son nom. Ce dernier remercia ses amis pour avoir organisé cette fête et pour le beau cadeau.

Vers 7 h. p.m., tous se retirèrent après avoir offert leurs meilleurs souhaits au héros de la fête.

Contacts entre le FLN et Européens représentatifs

ALGER — Malgré les démentis portant sur tel ou tel détail, il est maintenant avéré que des contacts sont établis entre le FLN, d'une part, et des éléments représentatifs des Européens d'Algérie, d'autre part. Il ne s'agit pas pour le FLN de négocier avec l'OAS: une note du bulletin "Algérie-Presse-Service" publiée à Tunis le rappelle en termes très clairs:

"Une négociation avec les assassins, avec ceux qui ont tout fait pour rendre inapplicables les accords d'Evian n'est pas concevable."

"Mais il s'agit de faire la distinction entre les tueurs de l'OAS et la masse des Européens d'Algérie, qui s'aperçoit maintenant de l'impasse où l'OAS la conduit", précise le bulletin.

C'est ce phénomène qu'illustre la récente proclamation des syndicats des travailleurs européens d'Algérie et la visite rendue par le président de cette organisation à Rocher Noir. C'est dans ce sens qu'a parlé M. Roger Roth, vice-président (français) de l'Exécutif provisoire. C'est dans ce sens qu'a parlé M. Christian Fouchet, haut-commissaire de France, en conjurant les Français d'Algérie de songer à l'avenir prochain. C'est dans ce sens que, secrètement, M. Abderrahmane Farès, président de l'Exécutif provisoire, et le Dr Mostefai, vice-président (FUL) de cet exécutif, poursuivent des entretiens avec différentes personnalités européennes.

Le mouvement est encore très incertain. Il serait imprudent de lui attribuer déjà le mérite de la sorte de trêve enregistrée à Alger, et il est légitime que de grandes précautions de discrétion soient prises pour protéger un virage encore aussi précaire, dans l'atmosphère algérienne.

Le bilinguisme canadien à l'honneur à la bibliothèque régionale de Ste-Rose

STE-ROSE-DU-LAC — Le dimanche 3 juin eut lieu l'ouverture de la première bibliothèque régionale bilingue au Manitoba, à Ste-Rose.

De nombreux dignitaires se rendirent ici pour l'occasion, entre autres, l'hon. S. E. McLean, ministre de l'Education, M. Gildas Molgat, chef de l'opposition, M. Antoine Pineau, maire de la municipalité de Ste-Rose, M. Paul Deslauriers, maire de la municipalité rurale, Mlle Morley, bibliothécaire provinciale et responsable du choix de livres anglais, Mlle C. Combaz, assistante bibliothécaire provinciale et responsable du choix de livres français, MM. Rossborough et A.-G. Vielfaure, représentants de l'Office National du Film, sections anglaise et française, respectivement, Mmes Sidney Macdonald, bibliothécaire de Ste-Rose, et R. Bouchard et E. Soucy, responsables des bibliothèques de Laurier et Ste-Amélie, respectivement. De nombreux invités de Laurier, Ste-Amélie et Ste-Rose étaient aussi présents.

La cérémonie d'ouverture débuta par un mot de bienvenue par le président, M. Klymchuk. Il souligna le fait que la bibliothèque est la première bilingue au Manitoba, et dit son espoir qu'elle sera un aide précieux dans le domaine de l'éducation et des loisirs instructifs.

Il présenta ensuite à l'assemblée les membres du conseil: M. Rémi Bouchard, représentant de Laurier; M. Louis Tucker, représentant de la municipalité rurale; Mme T. Dewney, secrétaire-trésorière, et lui-même.

Vinrent ensuite les souhaits présentés par les dignitaires. M. Antoine Pineau souligna dans son allocution les grands avantages à tirer d'une bibliothèque bilingue, qui permettra aux jeunes de se perfectionner dans les deux langues. Il remercia ensuite tous ceux qui se sont dévoués pour réaliser cette oeuvre

M. Paul Deslauriers dit qu'une bibliothèque, bilingue était une preuve de la nécessité des deux langues au pays. Le Canada est un pays où deux langues sont officielles et cette première bibliothèque rurale bilingue est un témoignage de ce bilinguisme au pays.

Mlle Morley félicita les gens de la municipalité de Ste-Rose et souhaita que la bibliothèque ait beaucoup de vogue dans la région.

Mlle Combaz offrit en français ses félicitations. Elle rappela que bon nombre des ancêtres de la région étaient d'origine française ou québécoise et que ces pionniers apportèrent avec eux les trésors de la foi et de la langue française. "La bibliothèque, dit-elle, aidera à la survivance de la langue et de la culture françaises." Elle encouragea les parents à fréquenter la bibliothèque, à y envoyer leurs enfants, afin de faire rayonner toujours de plus en plus la culture française riche en valeurs spirituelles et culturelles.

Des films français

La bibliothèque aura également sous ses auspices un dépôt de films documentaires fournis par l'Office National du Film, sections anglaise et française. Ces films seront disponibles pour l'école, pour différentes réunions, et même ils seront à la disposition des familles qui voudraient en faire usage, dit M. Rossborough.

M. Vielfaure souligna qu'avec les livres français, les films de l'Office National seront un excellent moyen de propager la langue et la culture françaises dans le district. Il félicita la population canadienne-française de la région pour l'obtention de cette première bibliothèque bilingue et dit que cet établissement a créé un précédent au Manitoba dont nous devons être fiers.

Même au milieu d'une campagne électorale, M. Gildas Molgat se fit un devoir d'être présent à l'ouverture officielle de la bibliothèque. Le succès de cette entreprise dépend de vous, la population de la place, dit-il. Il souhaita qu'elle s'agrandisse et que nombreux seront ceux qui en profiteront.

L'hon. S. E. McLean, ministre de l'Education, prononça le discours de circonstance. La première bibliothèque bilingue municipale est à St-Boniface, mais la première régionale est à Ste-Rose. Cette bibliothèque sera un aide précieux pour les élèves qui voudront s'en servir pour consultation, dit-il

Don de deux bibles

Deux bibles catholiques furent présentées à la bibliothèque, l'une par les dames de la Ligue Féminine Catholique et l'autre par les Chevaliers de Colomb.

Mme G. Archambault, en l'absence de la présidente, Mme G. Monteyne, hospitalisée, rappela éloquemment les activités de la Ligue Féminine Catholique dans la réalisation de ce projet: "Nous réalisons maintenant que c'est sans doute grâce à elles si nous avons aujourd'hui notre bibliothèque. Elle firent de nombreuses démarches pour la réalisation de ce projet. Une délégation fut envoyée au conseil du village, une seconde au conseil rural. A l'occasion de ces délégations elles surent, d'une façon convaincante, faire réaliser la nécessité d'une bibliothèque. Elle firent ensuite circuler une pétition pour obtenir le consentement de la population, ce qui fut un succès." Elle présenta ensuite la bible française à M. Klymchuk, président du conseil. Puis, M. Théodore Lucke présenta la bible anglaise au nom des Chevaliers de Colomb.

Après ces discours eut lieu la cérémonie de l'ouverture. L'hon. S. E. McLean eut l'honneur de couper le ruban traditionnel. Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, bénit ensuite le local. Après la bénédiction, les gens pénétrèrent pour la première fois dans la bibliothèque et examinèrent les nombreux livres dans les rayons.

Les visiteurs se rendirent ensuite à l'auditorium de l'école élémentaire pour assister à un film présenté par le "National Film Board" expliquant le procédé à suivre pour l'établissement d'une bibliothèque.

Un thé fut enfin servi.

La population de la région remercie d'une façon toute spéciale le conseil de la bibliothèque et surtout les trois bibliothécaires qui se sont dévouées pour faire de cette entreprise un véritable succès. Merci particulièrement à Mlle Combaz pour ses nombreux voyages de Winnipeg à Ste-Rose, ses séjours fréquents à Ste-Rose, qui lui occasionnèrent beaucoup de travail supplémentaire. Tous la félicitent pour le merveilleux choix de livres français et espèrent que la population de St-Pierre partagera sous peu des sentiments semblables de satisfaction et de fierté.

Décès

Le samedi 2 juin est décédé à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, M. Joseph Jacob, à l'âge de 68 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Antoinette; quatre filles, Cécile (Mme Eugène Côté), de Lloydminster, Gilberte (Mme Clayton Sanley), de Dauphin, Jeanne et Marie-Ange, à la maison; deux fils, Emile, de Ste-Rose, et René, de Shilo, Man.; trois soeurs, Elisabeth (Mme M. Ladéroute), de Ste-Rose, la Rév. Sr Charles-René, de Rivière-aux-Canards, Ont., et Thérèse (Mme George Claeys), de East Bay, Man.; un frère, M. l'abbé René-M. Jacob, d'Edmonton; quatre petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Jacob, assisté des RR. PP. J. Alarie et J.-P. Isabelle, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

M. Jacob fut inhumé dans le cimetière de la paroisse. Les porteurs étaient MM. René Delveaux, J.-M. Gosselin, Cyril Monteyne, Auguste LeGal, André Duhard et J.-E. Delauriers.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Pique-nique

Le grand pique-nique paroissial de Ste-Rose-du-Lac aura lieu le dimanche 10 juin. Venez en grand nombre, même des paroisses environnantes. Vous contribuerez du coup au fonds d'achat des cloches de la nouvelle église.

Les Maristes dénoncent le Mouvement laïque

QUEBEC — La fédération canadienne des Associations de Maristes s'est prononcée en faveur du système d'écoles confessionnelles pour le Québec. Les Maristes croient que les écoles doivent être confessionnelles, c'est-à-dire qu'on y enseigne la religion, et ils ont proposé de former un comité pour combattre la "mauvaise propagande" de ceux qui prônent des écoles neutres.

Le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure, commentant la résolution prise au congrès du mouvement religieux des Maristes à Québec, a fortement dénoncé l'attitude des organes d'information québécois à l'égard du Mouvement laïque de langue française, principal revendicateur d'écoles neutres.

Il a dit que contrairement aux mouvements en faveur des écoles confessionnelles, la propagande contre ces institutions reçoit une large part dans les journaux.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
C.W. no 2	96.4	96.4	96.2	96.2	96.4
C.W. no 3	93.2	93.2	93	93	93.2
Fourrage no 1	92.2	92.2	92	92	92.2
Fourrage no 2	89	89	88.6	88.6	89
Fourrage no 3	86	86	85.6	85.6	86
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	152	150.6	148.6	149.4	151.2
C.W no 3—6 rangs	150	148.6	146.6	147.4	149.2
Fourrage no 1	136.4	135.2	132.6	133.4	135.2
Fourrage no 2	136	134.6	132.2	132.4	134.2
Fourrage no 3	133	131.6	129.2	129.4	131.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	158	167⅝	157⅝	149	153.6
C.W no 3	153	162⅝	152⅝	142	145.6
C.W. 2 rej.	154.4	164⅛	154⅛	145.4	150.2
C.W. no 4	124.6	125⅞	124⅞	126	129.6
Ergot	121.6	122⅞	121⅞	123	126.6
Sur voie net	142	143⅛	142⅛	143⅜	147⅝

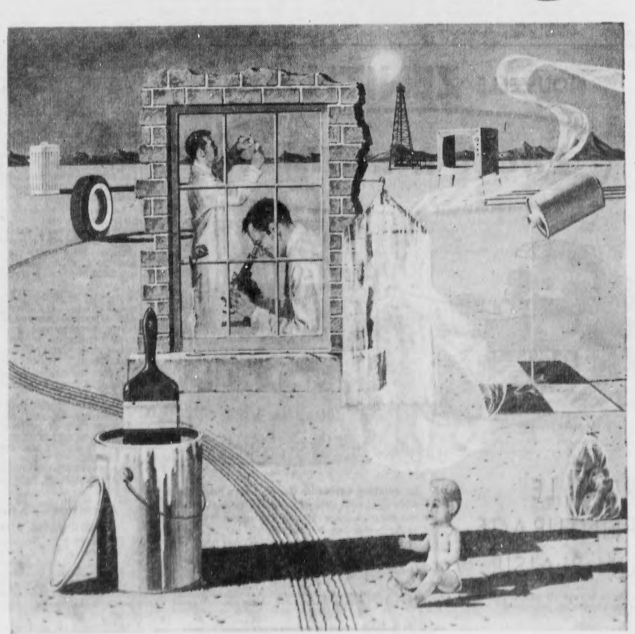
OPTIONS — WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mai	95.6	95⅞	95.4	95.6	
Juillet	95⅜	95⅜	95.2	95⅛	95⅝
Octobre	88⅞	88	87.2	87.4	88
Décembre	85⅝	84.6	84	84.2	84.2
ORGE —					
Mai	139⅞	138.6	136⅝	137¾	
Juillet	135⅝	134⅜	133⅝	134.4	136.2
Octobre	129.2	127⅞	126⅛	127⅛	127⅝
Décembre	124⅞	123.4	122⅛	123	123.6
LIN —					
Mai	414.4	429	444.4	459	
Juillet	371.2	371	365⅜	370	375.2
Octobre	357.4	352.2	349.4	352.2	353.2
Décembre	348.6	343.4	338	342	343
SEIGLE —					
Mai	158	167⅝	157⅝	160.2	
Juillet	143.6	144⅞	143⅞	145	148.6
Octobre	136.6	135⅜	133⅛	134.2	134.2
Décembre	135	133.4	131	132⅛	132⅝

(Pour la semaine du 28 mai au 1er juin 1962)







La paroisse de Lorette perd deux citoyens estimés

LORETTE — M. Joseph Lecland est décédé le 22 mai à l'hôpital général de St-Boniface, à l'âge de 70 ans. Il était malade depuis quelques mois déjà. Retiré dans le village de Lorette, il était très estimé de tous.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale. M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, officiait, assisté de MM. les abbés R. Bélanger, curé, et D. McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Victor, Théophile et Pete Demarcke, Roméo et Alfred Blanchette et M. Ross.

Le défunt laisse dans le deuil quatre soeurs, Mmes J. McDougall, de Lorette, A. Georget, de Prince-Albert, W. Halfrich, de Vancouver, et H. Blanchette, de Ste-Anne.

Le 30 mai, la paroisse perdait un autre paroissien en la personne de M. Eugène Jeanson, âgé de 78 ans.

M. Jeanson était un homme dévoué et charitable. Il rendit de nombreux services aux laitiers en soignant leurs animaux malades et en se tenant en contact avec les vétérinaires pour mieux réussir dans son travail. Aussi, à ses funérailles, la nombreuse assistance prouvait sa grande reconnaissance.

Les funérailles eurent lieu le samedi 27 juin. M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, chantait le service funèbre, assisté de MM. les abbés R. Bélanger, curé, et D. McDougall, d'Ile-de-Chênes. Ce dernier ayant été voisin de M. Jeanson, ils étaient de bons amis.

Les porteurs étaient des petits-fils du défunt, MM. Roger, Félix, Paul et Gilles Jeanson, Roland et Philippe Landry. Ses deux gendres, MM. Donat Lavallée et Arthur Landry, firent la quête.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Georgianna, née Cournoyer; un fils, Georges; deux filles, Mmes Arthur Landry et Donat Lavallée; 27 petits-enfants; un frère, Octave, de St-Boniface; quatre soeurs, Mmes Joseph Landry, de St-Boniface, et J. Therrien, de St-Boniface, Maria et Cécile, de Lorette.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Activités de l'A.P.M.

Le mardi 30 mai, M. l'abbé Bernard Bélanger a donné une causerie très intéressante sur le Concile Oecuménique. M. G. Bohémier, président de l'Association de Parents et Maîtres, lui souhaita la bienvenue, et M. L. Sarrasin fit les remerciements. M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, félicita l'orateur invité d'avoir si bien renseigné les gens sur ce sujet.

Réunion des finissants et des anciens

Le dimanche 3 juin, les élèves de la 12e année et les anciens finissants des années 1960 et 1961 s'étaient donné rendez-vous pour leur grande rencontre annuelle.

La fête débuta dans l'après-midi par la bénédiction du Très Saint Sacrement à l'église. Puis on se réunit à l'école secondaire avec les institutrices pour causer amicalement et rappeler de joyeux souvenirs. On procéda à l'élection du nouveau comité responsable. Furent élus: président, M. Lionel Laurin; vice-président, M. William Grossman; secrétaire, Mlle Mary Ann Grossman. Félicitations à ceux-ci et sincères remerciements à l'ancien comité composé de MM. Peter Burak, Philippe Gélineau et Mlle Angèle Marcoux.

Vers 5 h. 30 p.m., un délicieux banquet fut servi au gymnase. Etaient présents, MM. les abbés R. Bélanger, curé, et R. Bouchard, vicaire, et M. Céleste Muller, ancien inspecteur d'école, accompagné de son épouse.

Le repas terminé, M. Muller, à la demande de M. Burak, président, adressa la parole. Son discours, qui fut très apprécié de tous, toucha quatre points de grand intérêt, soit le Christ, le foyer, l'amour et le travail.

On se sépara ensuite avec un "Au Revoir" jusqu'au premier dimanche du mois de juin 1963.

Les responsables de la fête désirent remercier très sincèrement les dames et demoiselles de la paroisse qui offrirent généreusement leur aide pour servir le souper.

Ça et là

Mme Arthur Laurin partait par avion pour la province de Québec, au début de la semaine dernière pour y visiter sa soeur religieuse malade et autres parents et amis.

M. et Mme P. Hamel, accompagnés de leur fils, Guy, et son épouse, se sont rendus à Duck Lake pour assister à l'ordination de leur cousin, M. l'abbé Doucet.

M. et Mme Jos. Grossman sont allés passer la fin de semaine à Flin Flon pour visiter leur fille, Evelyn, qui enseigne dans cette ville.

M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles, et M. R. Rottier, secrétaire de l'Association d'Education, sont venus rencontrer les membres de l'exécutif de l'APM de Lorette, en préparation du congrès régional qui aura lieu à La Broquerie le 23 juin prochain.



Le R. P. Raynier Chabot, O.F.M., curé de St-Charles de 1956 à 1961 et maintenant membre de la communauté des Franciscains à Winnipeg, 437 avenue Assiniboine, quittera l'Ouest canadien le 26 juin prochain pour Moquegua, dans le diocèse de Tacna, au Pérou. Le village de Moquegua a une population de 5,000 habitants, mais plus de 45,000 Péruviens habitent la région de Moquegua, où les Franciscains de l'Ouest canadien viennent d'accepter leur premier territoire missionnaire d'Amérique du Sud et y travailleront sous la juridiction de l'évêque de Tacna. Les Franciscains, premiers missionnaires au Canada, commençaient leur apostolat au Pérou au 16e siècle avec saint François Solanus, surnommé "l'apôtre merveilleux du Nouveau Monde". Le Père Chabot et ses trois confrères Franciscains de l'Ouest (deux prêtres et un frère) prendront charge de leur nouveau poste de mission le 1er juillet prochain. Fructueux apostolat à ces missionnaires.

Ste-Elisabeth

Activités du Club 4-H

Le 26 mai, en la salle paroissiale avait lieu le concours oratoire organisé par le Club 4-H de patates et grains. Les gagnants sont: club senior, Evelyn Hamblin, 1ère, et Marlene Johnston, 2e; club junior, Louise Marion. Les gagnants ont tenté leur chance à St-Jean-Baptiste, le jeudi 31 mai. Félicitations à Louise Marion qui s'est classée deuxième dans les juniors, et aux autres, meilleurs voeux pour la prochaine fois. Les membres ont organisé un pique-nique, le dimanche 3 juin. Sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu encourager les jeunes, et félicitations à l'équipe de balle gagnante de M. Paul Dupuis.

St-Norbert

Réunion de l'APM

Le 29 mai avait lieu dans l'auditorium de l'école St-Norbert la dernière réunion de l'Association de Parents et Maîtres pour l'année 1961-1962. Après la réunion, les élèves de piano de Mme Jeanne Boivin, A.R.C.T., présentèrent un récital. Le programme était dédié aux religieuses, maîtres et maîtresses qui doivent quitter la paroisse à la fin de l'année scolaire. Malgré la température très inclémente, une centaine de personnes étaient présentes.

Les artistes en herbe surent captiver leur auditoire La gracieuse petite ballerine, Donna Gauvron, exécuta une danse de ballet fort appréciée. Tous ceux qui étaient présents furent enchantés du récital d'orgue présenté par Mme Diane McDonald.

Un trio, exécuté par Mlles Elisma Dorge, Diane Cloutier et Anita Tétreault, fut un vrai succès. Jimmy Trottier, jouant "Two Little Frogies", s'attira un record d'applaudissements. Jane Lindsay rendit "Nocturne" de Chopin et "Buzzing Bee" de Nevin. Denis Levasseur présenta "The Drummer Boy". En tout, quatre élèves de Mme Boivin participèrent au succès de la soirée. Félicitations aux jeunes artistes de St-Norbert.

Merci à ceux et celles qui ont fourni une somme considérable de travail pour préparer cette soirée musicale spécialement dédiée à la Rév. Sr Corriveau, S.G.M., qui, au grand regret des paroissiens, quittera cette région au cours des mois d'été.

Réunion-feu-de-joie

Le samedi soir 2 juin, les jeunes filles de l'Action Catholique organisaient une réunion-feu-de-joie! Comme les examens commenceront bientôt et qu'elles devront suspendre leurs activités parascolaires pour consacrer tout leur temps à la préparation immédiate de leurs examens, les jeunes de la J.E.C., section secondaire, ont voulu mettre une note spéciale de beauté, de poésie, de sérieux et de naturel à leur dernière réunion annuelle.

Groupées au bord de la rivière Rouge, sur le terrain de Mme A. Thorimbert, assistante laïque de la section, les jeunes ont lancé leurs projets d'activités de vacances: marches organisées, camps, feux de camp, etc. Ensuite, à la lueur et à la chaleur d'un beau feu bien monté, elles entonnèrent des chansons de folklore et mêlèrent leurs voix douces au crépitement sec du bois mourant crispé sous la morsure des flammes.

Denise Joyal, responsable du groupe, vraie cheftaine joyeuse, invita M. l'abbé Georges Savoie, aumônier, à dire un mot: "Ce feu si bien réussi est le symbole de vos vies, dit-il. Vous devrez vous consumer, vous aussi, si vous voulez semer la joie et réchauffer les coeurs. Votre vie, préparez-vous bien à la donner totalement. Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir." La Rév. Sr Moreau, S.G.M., remercia les jeunes filles de leur dévouement et de leur bon esprit d'étudiantes. Mme E. Vouriot, dans les coulisses, préparaient les chiens-chauds et les breuvages.

Belle équipe! Beau travail! St-Norbert est fière de ses jeunes!

Réception des Croisés

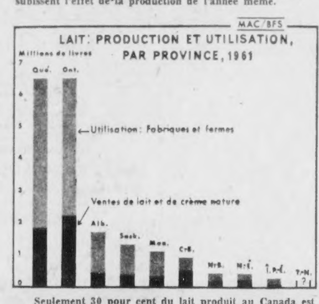
Le 30 mai après-midi, en l'église paroissiale, M. l'abbé G. Savoie, vicaire, présidait la réception des Croisés. Dans une courte allocution il parla aux nouveaux membres de la vie des premiers Croisés, de l'importance de la Croisade, et donna des exemples pratiques pour leur vie chrétienne.

Yvonne Guénette, présidente, présenta les candidats à être reçus Apôtres et Croisés. Marcel Gousseau portait le drapeau de la Croisade.

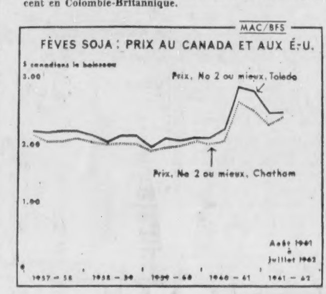
Les Croisés, les Apôtres et un groupe de Croisillons firent avec piété leurs promesses, après quoi ils reçurent l'insigne qu'ils seront fiers de porter puisqu'il leur rappelle leur beau titre de "Croisés".

La cérémonie se termina par le chant "Je suis Croisé".

Notes agricoles



La superficie ensemencée en pommes de terre est souvent en fonction du prix de l'année précédente; et les prix subissent l'effet de la production de l'année même.



Seulement 30 pour cent du lait produit au Canada est vendu pour consommation à l'état nature. La proportion varie de 11 pour cent dans l'Ile-du-Prince-Edouard à 52 pour cent en Colombie-Britannique.

MAC/BFS
FÈVES SOJA: PRIX AU CANADA ET AUX É-U.
$ canadiens le boisseau
Prix, No 2 ou mieux, Toledo
Prix, No 2 ou mieux, Chatham
Août 1961 à Juillet 1962
1957 – 58 | 1958 – 59 | 1959 – 60 | 1960 – 61 | 1961 – 62

Les prix du soja au Canada ont tendance à suivre ceux des Etats-Unis.

jonctur, s'ajoutant à une diminution de la récolte au Canada, pourrait améliorer les prix en 1962 par rapport à ceux de 1961.

Betterave à sucre. — Les superficies projetées en 1962 occuperont 90,000 acres environ; le Manitoba prévoit une augmentation de 4,000 acres.

Le programme canadien du soutien des prix de la betterave prévoit en 1962, un paiement d'appoint calculé sur la valeur déclarée des importations de sucre brut. Les prix mondiaux déterminent la valeur des importations; la tendance à la hausse qui se manifeste se traduira probablement par une majoration des prix cette année par rapport à 1961.

FIN

• • •

Des contacts entre abeilles assureraient la pollinisation

L'abeille domestique est peut-être un meilleur agent de pollinisation qu'on ne le croit généralement.

Alors que les abeilles sauvages vont butinant d'un arbre à l'autre, les abeilles domestiques se montrent bonnes ouvrières. Elles sont portées à voyager entre la ruche et le même arbre.

On pourrait en déduire que ces dernières ne font pas un travail aussi efficace de pollinisation croisée. Mais des études des faits par les ministères de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse et du Canada démontrent que les abeilles domestiques peuvent transférer du pollen à d'autres abeilles à l'intérieur de la ruche; de ce fait, elles seraient de meilleurs agents de pollinisation qu'on ne le suppose.

Pour s'en rendre compte, on a recouvert des pommiers avec des tentes. Les ruches ont été pourvues de deux entrées: l'une donnant sur un arbre sous tente et l'autre sur des arbres non recouverts, de sorte que, pour atteindre le premier, il fallait passer par la ruche. Ainsi, la présence de pommes sur un arbre recouvert signifierait que du pollen a été transporté à travers la ruche. C'est exactement ce qui s'est produit; les arbres recouverts ont fourni une excellente récolte de pommes délicieuses rouges.

D'après M. A. D. Crowe, du Centre de recherches de Kentville (N.-E.), on ne peut pas en conclure qu'il y a eu véritablement transfert de pollen dans la ruche parce que les abeilles pouvaient arriver de l'extérieur, passer par la ruche pour se diriger ensuite sur un arbre recouvert.

Mais, comme le signale M. E. A. Karmo, apiculteur provincial, "nous sommes portés à croire que le pollen a dû être transmis d'une abeille à l'autre dans la ruche. Il est fort probable que les abeilles n'ont pas changé leur habitude de visiter un seul arbre à la fois simplement parce que la ruche était pourvue de deux entrées".

Les deux hommes croient que l'expérience prouve de façon très satisfaisante que le transfert de pollen dans la ruche est un facteur important de la pollinisation croisée effectuée par les abeilles domestiques.

• • •

Projet en bonne voie

Le projet multilatéral d'une réserve alimentaire destinée à secourir les peuples indigents est en bonne voie de réalisation.

Les règles dont s'inspirera l'administration de la "réserve" — appelée officiellement Programme alimentaire mondial — ont été rédigées à Rome par un comité formé des représentants de vingt pays. Fin d'avril, elles recevaient à New York l'approbation unanime du Conseil économique et social des Nations-Unies et du Conseil de la FAO.

Le Canada a participé à la mise en train du projet et, comme membre du comité intergouvernemental, a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des règlements de procédure.

Tout ce qui reste à faire pour mettre en branle le programme durant une période de trois ans est d'amener les pays membres à révéler leurs engagements. A cet égard, une conférence sera annoncée bientôt par le secrétaire général des Nations-Unies et le directeur général de la FAO.

Un objectif de 100 millions de dollars — en espèces, denrées et services — est fixé en vue de couvrir les frais des trois premières années. Le Canada, pour sa part, s'est déclaré prêt à fournir jusqu'à 5 millions de dollars, dont au moins un tiers en espèce, à titre de première contribution. D'autres pays, comme les Etats-Unis, le Danemark, l'Italie, la Suède, l'Irlande et la Hollande, ont exprimé leur intention de collaborer.

Si les engagements sont jugés suffisants, en argent et en participation multilatérale, le Programme alimentaire mondial verra à établir ses rouages administratifs.

On s'attend que M. A. H. Boerma, adjoint au directeur général de la FAO et d'origine hollandaise, en devienne le premier directeur administratif.

☆ ☆ ☆

Perspectives agricoles de printemps 1962

— III —

Produits laitiers — hausse en volume

La production laitière prévue en 1962 dépassera les 19.2 milliards de livres de 1961, pourvu cependant que le rendement des pâturages égale au moins la moyenne et que le nombre de bovins au pays continue de s'accroître.

A compter du 1er mai 1962, l'Office de stabilisation des prix agricoles a abaissé le prix de vente du beurre de 64c à 52c la livre. Le prix de détail prévu sera d'environ 58c la livre et l'on s'attend à un accroissement de la consommation.

Les prix prévus de la graisse butyrique demeureront inchangés puisque l'Office de stabilisation des prix agricoles continuera d'acheter le beurre au même prix qu'en 1961.

Le programme des paiements de 25c les 100 livres de **lait industriel** subsistera; comme en ces dernières années, le programme ne s'appliquera pas au surplus des producteurs de lait nature. Les prix du **fromage Cheddar** seront maintenus au niveau du soutien de 32½c la livre.

Le marché domestique du fromage canadien continuera de s'accroître en 1962. Selon les prévisions, le marché d'exportation prendra de nouveau la même quantité que l'an dernier, quelque 20 millions de livres.

La consommation du lait nature par tête de population a diminué légèrement ces dernières années. L'accroissement de la population laisse prévoir une faible augmentation de la consommation globale qui s'établira à 5.9 milliards de livres en 1962.

Les ventes de crème glacée devraient s'accroître fortement en 1962.

La production de la poudre de lait écrémé baissera probablement en 1962 en raison des faibles prix mondiaux et de l'acheminement du lait aux fabriques de caséine.

La consommation domestique prévue continuera de s'accroître en 1962.

Aviculture — hausse possible des prix

On prévoit un accroissement de la ponte, d'avril à juillet, par rapport à la même période l'an dernier. Durant le dernier semestre de 1962, il y a lieu de prévoir une baisse de la production avec une hausse correspondante des prix.

Les ventes de poulets à griller se sont accrues durant le premier trimestre de 1962, mais une diminution est à prévoir au cours du deuxième trimestre. Le ralentissement en février et en mars des achats de poussins du type à griller présage une baisse de la production des poulets à griller.

Cette réduction pourra continuer de se faire sentir au moins jusqu'au milieu de l'année, ce qui améliorerait quelque peu les prix durant cette période. Après la baisse sans précédent jusqu'à 12c la livre en octobre 1961, les prix des poulets à griller à London, poids vif, se sont élevés à 17c soit 1c de moins seulement qu'en mars 1961.

On prévoit en 1962 une diminution de l'élevage de dindons par rapport au sommet établi en 1961 — entre 10 et 15 pour cent à en juger par le nombre d'oeufs mis à couver en mars et avril. La diminution de l'offre améliorerait les prix par rapport à ceux de l'an dernier. Ces prévisions ne s'appliquent pas aux dindons de type à griller qui semblent en grande faveur auprès des éleveurs cette année.

Pommes de terre — Betteraves

Les producteurs comptent diminuer cette année les superficies plantées en pommes de terre; cependant elles occuperont le deuxième rang en importance depuis 1953. La diminution se fera sentir dans toutes les régions, sauf l'Ouest canadien où il y aura une augmentation de près de 1,800 acres.

Basée sur les rendements moyens de la dernière période quinquennale, la récolte sur ces étendues s'élèvera à 42.2 millions de quintaux (100 livres), soit environ 2 millions de quintaux de moins qu'en 1961.

Il y a aussi lieu de prévoir une certaine diminution de la production aux Etats-Unis. Cette con-

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Le temps des lilas

Il est question, dans la salle de contrôle, de former un "nouveau" nouveau parti: antinucléaire, anticommuniste, anticapitaliste, antiséparatiste, antiseptique, à bas les taxes, vive l'assurance-chômage, chacun pour tous, tous pour chacun, God save the Queen!

On entrevoit dans nos antichambres des anciens et des intérimaires: Lionel Fréchette à la console — la bonne humeur en personne —, Léo Brodeur arrivant d'Ontario en coup de vent, Réal T. plongé dans les listes électorales avec un cigare à la Winston, Rémi L. aux émissions intimes du dimanche soir. Les réguliers, les martyrs du quotidien commencent évidemment à reluquer les gazons verts, à humer le parfum des lilas, ils folâtrent déjà en esprit, loin des horaires, en écoutant "Scheherazade" ou "Les Sylphides".

Deux nouveaux groupes ont été initiés chez les Montagnais: Marcel Vermette et ses "Melodians", Réal Vandale et les 'Tennessee Playboys". Et avec l'heure avancée, le grand chef ménage de la chandelle.

Mémo

Le samedi matin 9 juin, à 10 h., Tante Lucille raconte aux enfants "La fée du Saguenay". Dimanche soir, à 7 h. 30, le ténor québécois Pierre Boutet se fait entendre à "Petit Concert"; à 8 h., un consultateur de la commission théologique préparatoire au concile répond à la question: "Que penser de l'astrologie?"

Rappelons que "Séraphin" est porté à 9 h. 30 a.m., au lieu de 10 h., du lundi au vendredi.

Quand les lilas refleuriront

Je tombais par hasard, l'autre jour, sur une liste des succès de juin 1958. C'est comme feuilleter un vieux journal. En première place, "Buenas noches mi amor". On l'a trop entendu. Ensuite, "Marjolaine". Peut s'entendre encore. Puis, "Bon voyage", "Avec celui qu'on aime", "Tu n'as pas très bon caractère" . . . Au bout, "La parenté". (Jean-Paul Filion, qui s'est fait connaître avec cette chanson, est maintenant lancé dans le monde littéraire. Il vient de publier un roman, "Un homme en laisse", qui s'annonce comme "une histoire authentique et bouleversante arrachée à la rude réalité canadienne".) Et puis, au bout, tout au bout: "Gondolier", qui pourrait encore tenir la tête de bien des palmarès.

Mais pour le mois de mai 1962, voici les succès couronnés par Christian Leroy, l'animateur des "Succès du jour". Le premier en liste est une création canadienne qui a obtenu le prix international de la chanson française en Belgique.

1. Feuilles de gui (Jean-Pierre Ferland)
2. Mon vieux Lucien (Edith Piaf)
3. Cavalier du grand retour (Gilbert Bécaud)
4. Ave Maria no morro (Claude Robin)
5. Si doux (Pierrette Bruno)
6. Dis-moi barman (Sacha Distel)
7. Lou Lou (Henri Sylvain)
8. Dis papa (Dominique Moutet et le groupe J.M.S.
9. Caterina (Paolo Noël)
10. Ferme tes jolis yeux (Marcel Amont)

La Salle

Baptême

Le 3 juin: Alain-Patrice-Joseph, fils de Fernand Lavallée et d'Agathe Trudeau, né le 23 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Gousseau, oncle et tante de l'enfant.

Ça et là

Mmes Robertine et Sophie Cormier avaient la joie d'être visitées, au cours de la semaine du 27 mai, par leurs neveu et nièce, M. et Mme Léon Riopel (Charlotte Cormier), de Morinville, Alta, qu'elles n'avaient pas revus depuis 33 ans. Ces visiteurs qui furent aussi de passage chez des cousins de la localité et de l'extérieur quittaient le Manitoba le dimanche 3 juin, à destination de Québec, Nouvelle-Ecosse, New York, etc., poursuivant ainsi un voyage très agréable et pittoresque.

Les 20 et 21 mai, M. et Mme Georges Bernuy et leur famille rendirent visite à des parents de Wauchope, Sask., M. et Mme Francis Bernuy, ainsi qu'à d'autres amis des environs.

Le dimanche 3 juin, M. et Mme Albert Girardin furent en promenade chez leurs fils et bru, M. et Mme Arsène Girardin, de St-Claude, où avait lieu une réunion des familles Girardin à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de ces derniers.

Le monde du sport

Robert LeBel soulève une partie du voile qui recouvre Berlin

Exclusif a "La Liberte et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

[illegible]

... les joutes importantes, et cela depuis que je suis president de la Fédération, j'évite de me tenir à l'intérieur des patinoires. Je reste dans les corridors et j'es- [illegible] ensuite qu'il a été l'homme le plus ému lorsque le Canada a regagné le championnat mondial [illegible] qui ont suivi les séries pour la coupe Allan et la coupe Memorial ont prouvé une fois de plus [illegible] une chose morte au Canada, loin de là. Comme preuve de la bonne vie du hockey, la CAHA a annoncé qu'elle publiera, à l'automne, une revue ayant pour titre Hockey Canada. On dit que ce sera une des meilleures revues [illegible] y lire un jour un article plus détaillé sur la carrière du seul de [illegible]

[illegible] nt de participer aux olympiades, ces jeux ne dureraient pas longtemps.

Signification

[illegible] ... contenir la confirmation de ces machinations politiques, de même que le refus des autorités politiques allemandes de laisser les joueurs sortir de leur pays. Nous croyons que c'est là la raison principale de la non participation de l'Allemagne communiste. Le club de hockey aurait probablement refusé de retour- [illegible]

Belle carrière

[illegible] ... New York avant de devenir instructeur et gérant. Il dirigea même une équipe comprenant sept sourds-muets, équipe qui fit sensation à l'époque. Il devint ensuite arbitre et gravit un à un les échelons qui le conduisirent au poste de président de la CAHA et finalement au poste de président de la Fédération Internationale de hockey sur glace, une Fé- [illegible]

★ ★ ★

Bruce Kidd fait honneur au Canada

Dans une entrevue que Bruce Kidd nous accordait il y a quelques semaines, le jeune et élégant étudiant de Toronto nous disait qu'il avait préféré le Canada aux Etats-Unis "parce qu'au Canada nous pouvons travailler les courses de longue distance, alors qu'aux Etats-Unis on tente de trouver des coureurs pour les plus [illegible]" Kidd nous expliquait qu'il avait alors refusé des bourses pour poursuivre son entraînement et ses études au Canada. On espere maintenant qu'il recevra quelque chose du Canada afin d'aller chercher [illegible] médailles d'or pour notre pays lors des pro- [illegible]

Kidd est un jeune garçon [illegible] ... le plus simplement [illegible] Kidd reçoit une compensation chaque [illegible] un grand concours: il paye [illegible] menus frais que de tels voyages entraînent. Il a justifié, une fois de [illegible] de sur lui au Canada [illegible] Conseil des sports lui vienne en aide financièrement afin de [illegible]

[illegible] waukee on a salué en Lou Perini un homme d'affaires très avisé, qui savait où prendre ses gros sous. Les souscriptions étaient méritées. Les Braves ont attiré plus de deux millions de spectateurs en 54, 55, 56 et 57 l'année de leur championnat. Mais il faut croire que les choses se sont gâtées [illegible] puisque c'est à partir de l'année record de 1957, alors qu'ils attiraient 2,215,404 personnes que les assistances ont diminué rapidement. Les Braves jouent aujourd'hui devant de petites foules. La télévision des joutes de baseball a certainement joué contre les Braves. Des amateurs qui voyageaient pendant plusieurs heures [illegible] plus maintenant. Ils ont [illegible] de Chicago et de Minnesota [illegible] pour occuper [illegible] une fois de plus [illegible]

Les experts ne s'alarment pas de ce déclin. Ils affirment même que les foules de plus de deux millions [illegible] qui ne pouvaient durer dans une ville comme Milwaukee. La population de cette ville et des environs n'est pas assez forte pour [illegible] deux millions [illegible]. On [illegible] même qu'un million et demi représente un maximum aujourd'hui et [illegible] à l'avenir entre 1,100,000 et 1,600,000 pour les meilleures saisons. Il [illegible]

On sait-il?

[illegible]

Repêchage

[illegible]

Les spectacles Son et Lumière reprennent en juin en France

PARIS — Les spetacles "Son et Lumière" vont reprendre au début de juin dans la région parisienne et en province, certains [illegible]

Ceux des Invalides à Paris, des châteaux de Versailles, de Vincennes et des bords de la Loire sont bien connus, mais les spectacles donnés dans diverses autres régions sont aussi très intéressants.

C'est ainsi que dans le département [illegible] de la Lozère où l'on entend parler encore un patois mélangé d'auvergnat, de languedocien et d'expressions [illegible] sont illuminées les célèbres Georges du Tarn, l'une des merveilles naturelles de la France. Dans les plateaux de calcaire adossés aux montagnes, les eaux ont buriné des vallées étroites et profondes qui se creusent à l'emporte-pièce entre des falaises encaissantes mesurant jusqu'à 1,000 pieds de haut. Ces étranges vallées sont appelées canons, comme en Amérique, et présentent des aspects uniques. La rivière le Tarn s'y encaisse sur une longueur de 35 milles formant un gigantesque couloir. Sur les sommets se dressent de nombreux châteaux ruinés, repaires au Moyen Age de seigneurs pillards. La descente des gorges du Tarn s'effectue dans des barques dirigées par des bâteliers d'une habilité extrême.

Une des plus belles illuminations de cette région est celle des ruines du château féodal de Castelbouc, perché sur un rocher de forme cylindrique, haut de 200 pieds, à pic sur le Tarn. Au cours du spectacle est racontée la légende galante et tragique, au temps des croisades, du Seigneur de Castelbouc, et diffusée de la musique des 15e et 16e siècles.

A Chambery en Savoie, le spectacle est donné à l'ancien château des ducs de Savoie, monument historique restauré, mais où il reste le vieux donjon du 13e siècle, grande tour carrée, [illegible] Pendant [illegible] l'épopée et la légende de Savoie.

A Lyon, le spectacle intitulé "Reflets de Lyon" est donné dans le Parc de la Tête d'Or, parc centenaire qui s'étend sur les bords du Rhône, au nord-ouest de la ville, brillamment illuminé. L'origine du nom "Tête d'Or" est fort ancienne, car une tradition voulait qu'une tête de Christ en or fasse partie d'un trésor caché dans le parc. Le spectacle retrace 2,000 ans d'histoire de ce qui fut la capitale de la Gaule celtique avant de devenir la capitale de la soierie.

Dans la région au nord de Carcassonne, se trouve un village, Lastours, que domine un massif rocheux portant les ruines de quatre châteaux situés aux quatre pointes de rochers presque inaccessibles, et dont subsistent les tours. On conçoit que ce site pittoresque se prête admirablement à un spectacle "son et lumière", sur le thème de l'Histoire de la Croisade contre la secte religieuse des Albigeois, au début du 13e siècle. Le spectacle est donné pendant le mois de juillet.

En Alsace, un spectacle est intitulé "Le grès rose et la pourpre": il a lieu à Saverne, au château de Rohan, ancienne résidence des évêques de Strasbourg construite pour le cardinal Louis de Rohan. L'édifice est [illegible] par les Rohan, derniers princes-évêques de Strasbourg. Sont brillamment illuminés le château, [illegible] et le parc.

Enfin, en Lorraine, à Lunéville, le spectacle est donné dans le château des ducs de Lorraine édifié par le duc Léopold à la même époque que celui de Saverne. Une [illegible] dite Promenade des Bosquets, située derrière le château, et ses jets d'eau sont illuminés. Un texte de Jean-François Noël rappelle les heures graves de la Lorraine et sa réunion définitive à la France.

Réfugiés chinois

A Toronto, le premier ministre du Canada a déclaré que le Canada consent à recevoir dès maintenant une centaine de familles chinoises réfugiées à Hong Kong. Il a ajouté au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement expédiera des vivres et des médicaments à Hong Kong, afin de venir en aide à tous ceux qui ont fui de la Chine communiste.

La route Trans-Canada

En s'attaquant, il y a 13 ans, à la route Trans-Canada, on se lançait dans une des entreprises de construction les plus colossales de l'histoire. Cette route s'étend sur une distance de près de 5,000 milles, partant de l'extrémité orientale de Terre-Neuve pour aboutir à la pointe sud de l'île Vancouver. Elle traverse dix provinces et six fuseaux horaires, franchit un détroit d'un mille, la prairie, le désert, la montagne et aura coûté, quand elle sera entièrement terminée, la somme globale d'un milliard de dollars, soit $200,000 par mille.

Un prélat argentin en résidence forcée

BUENOS AIRES — Mgr Arturo Melo, [illegible] du diocèse de Cat[illegible] en résidence forcée dans son domicile, sous l'inculpation d'offense envers les magistrats.

Le prélat vient d'être frappé [illegible] pression de la surveillance policière, du fait que la vie de Mgr Melo est en danger.

Mgr Melo [illegible] tholique, avait critiqué la vénalité des juges; c'est à la suite de cet article que la police prit des mesures à son égard.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Liste de demandes qui seront entendues par le Comité d'adaptations lors de ses réunions, à 10 h. a.m. et à 1 h. 30 p.m., le mardi 19 juin 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre lesdites demandes seront prises en considération:

A 10 h. a.m.

Cas No 299-62 — St-Boniface

Demandeur:	Custom Homes Limited, au nom du propriétaire J.-F. Trudeau.
Objet:	La permission d'établir et d'entretenir une maison unifamiliale sur le terrain, ladite maison ayant un passage du côté est, de 5 pieds de largeur (du côté sud-est de la maison) au lieu des 10 pieds requis, un terrain à la devanture de 15 pieds en profondeur au lieu des 25 pieds requis et un terrain à l'arrière de 9 pieds de profondeur (du côté sud-est de la maison) au lieu des 25 pieds requis, le lot ayant une largeur moyenne de 32 pieds et une superficie de 3,040 pieds carrés.
Propriété:	Angle sud-ouest de l'avenue Braemar et d'Enfield Crescent.

A 1 h. 30 p.m.

Cas No 306-62 — St-Boniface

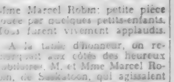
Demandeur:	A. Groch (acquéreur).
Objet:	Un changement des restrictions R 1 afin de permettre que la maison existante soit employée comme maison pour deux familles.
Propriété:	209, avenue Claremont

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations



A Prince-Albert

50e anniversaire de mariage de M. et Mme Pierre Robin



PRINCE-ALBERT — A l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Pierre Robin, une messe d'Action de grâces fut célébrée par Mgr J.-A. Boucher en la cathédrale du Sacré-Coeur.

Ils firent leur entrée à l'église précédés de Mgr Boucher et suivis de deux fillettes, Jocelyne et Janine Robin, et d'un petit page, Vincent Gaudet. Les heureux jubilaires s'avancèrent vers l'autel pour le renouvellement des promesses. L'autel et une partie du sanctuaire étaient décorés de toutes sortes de jolies fleurs appropriées à la circonstance.

Un groupe d'enfants, sous la direction de M. A. Robin, chanta "Le Ciel en est le prix", à l'Offertoire. Un "Ave Maria" fut exécuté par M. A. Robin, soliste pour tous les cantiques, et suivirent "Mother Dear" et "Le voici l'Agneau si doux". Mme Simone Ward touchait l'orgue. Un grand nombre de personnes reçurent la sainte communion.

Un somptueux banquet, organisé par les dames de la Ligue Féminine Catholique, branche française, suivit la cérémonie religieuse et fut servi dans l'auditorium de la cathédrale. Plus de 50 convives y prirent part. Malheureusement, un certain nombre de personnes durent retourner chez elles pour vaquer à leurs occupations.

Voeux aux jubilaires

Trois adresses furent lues par M. F. Gauthier, au nom des parents, par M. Rémi Robin, de la part des enfants, et par Mlle Cécile Pageot, de la part de tous les petits-enfants.

Mgr Boucher, curé, après avoir félicité les jubilaires, leur annonça que Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, leur accordait la bénédiction papale, ainsi qu'à toute la parenté.

M. Jean Robin agissait comme maître de cérémonies. Un toast fut porté aux jubilaires par M. Auguste Robin et Mme Pierre Robin répondit aimablement.

Un programme qui égaya les invités, fut très bien exécuté: petit quadrille; danses carrées par les petits-enfants; chanson appropriée pour la circonstance, par Mme Marcel Robin; petite pièce jouée par quelques petits-enfants. Tous furent vivement applaudis.

A la table d'honneur, on remarquait aux côtés des heureux jubilaires, M. et Mme Marcel Robin, de Saskatoon, qui agissaient comme témoins, Mgr J.-A. Boucher, curé, la Rév. Sr St-Thomas, de la Présentation de Marie, de l'école St-Michel de Duck Lake, Mme J.-F. Bachand, de Saskatoon, et Mme Thomas Gauthier, de Marcelin, Sask.

Des télégrammes de félicitations furent reçus de Son Honneur et Mme J. G. Diefenbaker, de Son Honneur Jean-M. Cuelenaere, maire de cette ville, de M. Ross Thatcher et M. et Mme A. Machan, de Sonningdale, Sask.

Après le banquet, tous se rendirent à la résidence de M. J.-B. Gaudet, où eut lieu une réception pour les parents des jubilaires. Parmi les assistants, on remarquait MM. et Mmes Jean et Auguste Robin, Philippe Pageot et M. Rémi Robin, tous de Carlton, Sask., M. et Mme Armand Boutin, de Domremy, M. Paul Robin, constable, accompagné de son épouse, de Rae, T.N.-O. M. et Mme Maxime Robin, d'Aylsham, Sask., ne purent assister. On remarquait aussi d'autres invités de St-Brieux et de Marcelin: M. et Mme Marcel Robin et Mme J.-E. Bachand, de Saskatoon, Mme T. Gauthier, de Marcelin, ainsi que MM. et Mmes C. Bonthoux et J.-B. Gaudet, de Prince-Albert.

Notes biographiques

M. Pierre Robin naquit à St-Gilles, en Bretagne, en 1884, et en 1902 arriva au Canada, où il rencontra sa future épouse, Mlle Marie-Renée Gauthier, qui vit le jour en 1888 à Merleac, en Bretagne.

En 1912, ils unissaient leur destinée dans l'église de Marcelin. Ils s'établirent sur une ferme à Carlton, Sask., où ils élevèrent une nombreuse famille, cinq fils et quatre filles, tous vivants.

En 1943, ils décidèrent de venir s'établir à Prince-Albert. Ils demeurent au numéro 338, 15e rue Ouest. Catholiques convaincus, ils manquent rarement les offices religieux qui ont lieu à la cathédrale. Aux heureux jubilaires, meilleurs voeux de bonne santé, de bonheur et de longue vie, afin de célébrer leurs noces de diamant.

Il y a quelque chose de pire dans la vie que de n'avoir pas réussi: c'est de n'avoir pas essayé. — ROOSEVELT.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.





M. Emile Belcourt, fils de M. et Mme Adrien Belcourt, de Laflèche, Sask., fera ses débuts dans le théâtre anglais pendant les prochains mois d'été. Les 6, 8 et 9 juin, il chantera le rôle de Pelléas dans "Pelléas et Mélisande" de Debussy, au théâtre King à Glasgow, Ecosse. Les 19 et 20 juin, il remplira le rôle de Gonzalve, ténor dans l'opéra de Ravel, "L'Heure Espagnole", au Covent Garden de Londres.

Né à Laflèche en 1922, M. Emile Belcourt fit ses études élémentaires au couvent de Laflèche, secondaires au collège Mathieu et à l'Université de Saskatoon, où il fut diplômé en pharmacie. De 1949 à 1955 il fit ses études musicales à Londres et à Vienne.

Radville

Ça et là

La Supérieure Générale des religieuses de St-Louis est venue de France pour visiter toutes les maisons de sa communauté. Elle a profité de sa visite au couvent de Radville, le 3 juin, pour se rendre chez M. et Mme Porte. Mmes Porte et Paul Vigoureux, de Gladmar, sont parents par alliance avec la Supérieure Générale.

Plusieurs fermiers ont prêté main-forte à MM. E. Delaye, de Souris Valley, et Georges Beaudry, de Radville, pour ensemencer leurs terres alors que ces derniers étaient hospitalisés.

Plusieurs paroissiens sont allés assister à l'ordination de trois prêtres, qui eut lieu en la cathédrale de Regina le samedi 3 juin.

Une réunion de parents et amis eut lieu à l'école Acadia, le 1er juin, à l'occasion du départ de la famille Paul Laliberté, de Souris Valley, qui ira s'installer à Regina. Un joli cadeau lui fut présenté. M. Laliberté a vendu ses terres à M. Alphonse Cherpin.

Vonda

Confirmation de 27 enfants et réception d'Apôtres de la Croisade

Le mercredi 30 mai, Son Exc. Mgr F. J. Klein était dans la paroisse pour administrer le sacrement de confirmation à 27 enfants de la paroisse. Son Excellence adressa la parole, encourageant tous les fidèles à vivre vraiment leur baptême et leur confirmation. Son Excellence bénit ensuite le nouveau presbytère.

Le jeudi 31 mai, jour de l'Ascension, cinq petits enfants faisaient leur première communion accompagnés de leurs parents. Ce sont Alice Bussière, Lucie Denis, Simone Rivard, Louis Leblanc et Edmour Dellezay.

Après la messe de ce même soir avait lieu la réception des Croisillons, des Croisés et des Apôtres. Les membres de la Croisade ont d'abord chanté le "Veni Creator" en français, puis ils se sont approchés de la sainte table à mesure qu'on les nommait, demandant ainsi à l'Eglise de les admettre comme Croisillon, Croisé ou Apôtre. Après les questions du cérémonial, les 14 Croisillons, les quatre Croisés et enfin les 14 Apôtres furent reçus par M. l'abbé O. Lacroix, curé, qui bénit les insignes et les distribua. On chanta alors "Je suis Croisé", puis M. l'abbé O. Lacroix, curé, adressa la parole aux nouveaux membres. Il fit ressortir la beauté de la Croisade, puis il encouragea les jeunes à toujours se montrer de vrais soldats de Jésus en tout et partout. Le choeur de chant entonna ensuite "Chez-nous, soyez Reine" et tous les membres défilèrent au pas de procession.

Voici les noms de ceux qui furent reçus dans la Croisade le jour de l'Ascension: Croisillons, Monique Lepage, Bernadette Denis, Denise Martineau, Alice Denis, Thérèse Rivard, Sylvianne Lepage, Céline et Yvette Leblanc, Marie-Thérèse Martineau, Marie-Anne Lepage, Denis Beaulieu, Guy et Bernard Denis et Roger Dellezay; Croisés, Marilyn Denis, Célia Fedora, Angèle Dellezay et Estelle Leblanc; Apôtres, Annette Rivard, Bernadette Martineau, Denise Rivard, Vivianne Denis, Jeannette Loiselle, Yvette et Marie-Rose Lepage, Adèle Detilleux, Aline et Lilliane Martineau, Céline Denis, Lilliane Bussière, Lucille Lepage et Lorraine Loiselle.

Les Croisillons et les Croisés portaient la cape de la Croisade et leur voile de confirmation. Les Apôtres étaient vêtus de blanc et portaient au cou le foulard de La Croisade.

Ça et là

La Révérende Mère Générale des Filles de la Providence est venue visiter les religieuses de Vonda. Elle a aussi visité les classes, où les élèves lui ont souhaité une cordiale bienvenue. Dès le lendemain, la bonne Mère se dirigeait vers Domremy pour y faire aussi sa visite. Meilleurs voeux de succès et de joie à la Révérende Mère.

L'équipe des garçons a été défaite à Prud'homme lors d'une joute de balle-au-camp, mais a remporté la victoire à Vonda [illegible]

Prud'homme

Confirmation et première communion

Dix enfants, dont [illegible] et cinq filles, ont fait leur première communion dimanche dernier.

Tous les paroissiens étaient fiers et heureux d'avoir la visite de Son Exc. Mgr F. J. Klein, de Saskatoon, à l'occasion de la confirmation de 48 enfants. Malgré sa santé encore faible, Son Excellence a tenu à parler aux confirmands et à leurs parents. Il fit remarquer le dévouement de M. l'abbé Paul Carrier, curé, et des religieuses Filles de la Providence, la beauté de l'église et la piété des paroissiens.

Baptêmes

Le 3 juin: Roland-Joseph-Gérard, fils de M. et Mme Auguste Hannotte. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Fortier, de Uranium City, oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Louis Bandet.

Le 3 juin: Joseph-Albert-James, fils de M. et Mme Ernest Gilliard. Parrain et marraine, M. et Mme Hugeppe Gilliard, de Val Caron, Ont., remplacés par M. et Mme Maurice Beaudry.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Bertha Beaudry, patiente à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Va-et-vient

Mme Irène Labelle et ses enfants, Lionel et Lilianne, de Saskatoon, étaient de passage chez M. et Mme David Labelle, ainsi que chez leurs parents et amis. Ils avaient fait coïncider leur visite avec celle de M. et Mme Xavier Messier, de la Colombie-Britannique, et M. et Mme Riendeau, de Viscount. Ces dernières sont les filles de Mme Irène Labelle, qui demeurait à Prud'homme il n'y a pas très longtemps. Mlle Anita Denis les accompagnait.

MM. Laurier Lepage et Emile Préfontaine se sont rendus au Lac Doré pour pêcher, et M. Wilfrid Lepage à Ile-à-la-Crosse, en fin de semaine.

MM. et Mmes Laurent Loiselle, Guy et Laurent Grimard et leurs enfants, de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Paul Loiselle, de Vonda, et M. et Mme Wilfrid Dubé et leurs enfants, de St-Brieux, se sont tous réunis chez leurs parents, M. et Mme Victorien Grimard, pour souhaiter bon voyage et succès à M. Jean-Paul Grimard. Ce dernier a signé un engagement de dix mois pour enseigner à Poplar Point, Ont.

M. et Mme Napoléon Hounjet se sont rendus à Annaheim, Zenon Park et Nipawin pour visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Raymond Huard et Mlle Gabrielle Mercier, tous de Domremy, étaient de passage chez M. et Mme Gérard Fontaine.

Mme Rose Lepage, de Gravelbourg, et M. et Mme Fournier, de Vonda, ont fait une courte visite chez M. et Mme Adrien Loiselle.

M. et Mme André Lepage ont assisté à la collation du diplôme de M. Raymond Lepage, à Saskatoon. Ce dernier devenait technicien de laboratoires diplômé.

MM. et Mmes C.-M. Lepage et Lionel Loiselle et Estelle Lepage ont assisté aux funérailles de M. J.-B. Allard, décédé accidentellement à Spiritwood.

M. et Mme Gordon Harris et leur fille, Penny, ont visité leurs amis, en fin de semaine.

M. Antonio de Margerie présidait à la première réunion du nouveau comité de l'ACFC, tenue au presbytère. Les membres élus furent M. Louis Bandet, président, M. Ludger Painchaud, vice-président, M. André Lepage, secrétaire, et Mme Thérèse Jeanneau, MM. Edouard Lafrenière, Charles Hannotte, Guy Masson et Hervé Poilièvre.

St-Hubert

Soirée paroissiale

La soirée paroissiale du 27 mai fut un véritable succès, avec une assistance nombreuse qui applaudit avec plaisir les musiciens, chantres et acteurs qui surent divertir entre deux périodes de bingo. Les participants au programme, qui exécutèrent soit des morceaux d'accordéon, violon, trompette ou guitare, étaient MM. Hubert Boutin, Eddie et Jos. Jeannot, René, Albert et Marc Poncelet, Bernard McCormick, Hervé Dumonceaux et Emile Gatin. Des chants furent rendus par Mlles Dianne Jordens et Eileen Blunt et Mmes A. Poncelet, F. Couronné, E. Gatin et G. Istace.

La chanson des "quêteux", mimée par MM. Albert Pelletier et Urbain Brûlé, et un sketch par MM. Léon Beaujot et Adolphe Gatin furent fort bien réussis. Puis, les participants dirigèrent une courte période de chants comprenant "Home On The Range", "When Irish Eyes Are Smiling", "Tipperary", "Alouette", etc., auxquels l'assistance prit part. M. Alphonse Istace agissait comme maître de cérémonies.

M. l'abbé L. L'Heureux dit ensuite quelques mots de remerciements et un goûter fut servi par les dames et demoiselles.

Les gagnants du bingo furent Mmes F. et D. Dansock, la jeune Arlene Rey et M. A. Berma, de Whitewood, Mme Tony Jordens, de Kennedy, Mlle E. Jamet, de Langbank, MM. Francis Pavot et Tommy Jardens et les jeunes Ludger Poncelet et Allan Bachtold. Les prix d'entrée furent gagnés par M. Marcel Beaujot et Richard Jordens. Un coussin, donné pour le concours de haricots, fut gagné par Mme W. Blyth, de Whitewood.

Les Dames d'Autel remercient tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès. Un merci particulier aux Chevaliers de Colomb en charge de l'entrée et du bingo.

Va-et-vient

M. et Mme O. Praud sont allés passer deux semaines chez leurs enfants et petits-enfants à Calgary, Alta, et Lestock.

M. et Mme A. Dumonceaux sont allés à Otterburne, Man., assister aux noces d'argent des frère [illegible] de Mme Dumonceaux, M. et Mme J. Saive.

M. et Mme Ernest Gatin, MM. André Jeannot et Jean Boutin, de Regina, visitaient des parents et amis en fin de semaine.

«*L'ignorance des Ecritures, c'est l'ignorance du Christ.*» *Saint-Jérôme*

LA BIBLE DANS NOTRE VIE

Il est impossible de mettre les chrétiens en contact avec le plan de Dieu, sans passer par la Parole de Dieu et l'Ecriture sainte.

Tout prêtre, tout éducateur constate que la plupart des chrétiens d'aujourd'hui, jeunes ou adultes, ignorent à peu près complètement la Bible.

Il constate aussi une aspiration à connaître la Bible. Jamais les librairies n'ont vendu autant de Bibles. Les sujets bibliques suscitent de plus en plus d'intérêt.

Besoin d'un guide

Chacun connaît aussi de ces chrétiens qui, après avoir entrepris une lecture de la Bible, se sont arrêtés, découragés, après le Lévitique ou les Nombres.

Nous avons tous besoin d'un guide pour accéder à la Bible.

Devant ce problème de pastorale, on se surprend à rêver d'une revue qui chaque mois éclairerait, à la manière d'un projecteur, telle ou telle partie de l'Ancien ou du Nouveau Testament et conduirait peu à peu ses lecteurs à une connaissance de la Bible.

Raison d'être et caractère positif de "Bible et Terre Sainte"

Par ses reportages abondamment illustrés, la revue mensuelle "**Bible et Terre Sainte**" place l'Ecriture sainte dans son contexte: celui de la terre biblique, de son histoire, de sa géographie, de sa sociologie, celui de la religion d'Israël.

Chacun de ses numéros constitue une excellente introduction à un livre ou à un passage de la Bible.

Lire et propager

C'est une revue à faire rayonner dans votre milieu. Fruit de la collaboration des plus éminents spécialistes des sciences bibliques dans le monde, "**Bible et Terre Sainte**" est diffusée au Canada et aux Etats-Unis par l'agence d'abonnement PERIODICA inc., 5090 Papineau, Montréal 34, où vous pouvez vous y abonner pour la somme de quatre dollars. Sur demande accompagnée de 20 cents, un spécimen vous sera adressé.

Utilisation pastorale

Prêtres, éducateurs, militants d'action catholique sont heureux de s'inspirer des applications pratiques que la revue "**Bible et Terre Sainte**" leur suggère dans tous les domaines de l'action pastorale: la prédication, la liturgie, le catéchisme, les veillées bibliques, les cercles bibliques, les conférences d'initiation biblique et même la rédaction des bulletins paroissiaux.

Willow-Bunch

Mariage Justus-Lapaire

Une quarantaine de personnes de Willow-Bunch se rendirent à Regina le samedi 19 mai pour assister au mariage de Mlle Hélène Lapaire, fille de M. et Mme Paul Lapaire, de cette paroisse, à M. Joseph Justus, de Rockglen.

M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, oncle de la mariée, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe dans la cathédrale du Très St-Rosaire de Regina.

Les trois filles d'honneur étaient Mlles Jeanne Lapaire, soeur de la mariée, Doris Lapaire, cousine, et Pauline Fafard, amie.

Les garçons d'honneur étaient Dick Oaks, Dill Dow et Gordon Steinger.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux, qui résideront à Regina.

Baptêmes

Le 20 mai: Armand-Georges-Joseph, fils de Lucien Lavallée et de Doris Forest, né le 15 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lavallée.

Le 3 juin: Fernand-Louis-Joseph, fils de Camille Lavallée et d'Eva Fiset, né le 20 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Fiset.

Malades

M. Léonard Bourdages est revenu de l'hôpital de Saskatoon, où il fut patient pendant quelques semaines.

Mlle Olivica Rondeau est revenue de l'hôpital de Regina, récemment.

Çà et là

M. Omer Lapointe, de Weyburn, et sa soeur, Berthe, garde-malade à North Battleford, sont venus visiter leur mère, récemment.

M. et Mme Fran Novotney, de Carrot Creek, Alta, et M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, sont venus visiter leur père, M. Philippe Mondor, patient à l'hôpital local depuis quelque temps. Ils visitèrent aussi leurs frères et soeur.

Mme Emile Benoit recevait la visite de sa soeur, Mme Laurin, et de sa belle-soeur, Mme Jodoin, toutes deux de St-Boniface.

M. et Mme Omer Tessier, de Regina, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages.

M. Georges Campagne et sa fiancée, de Calgary, sont venus visiter M. et Mme Pierre Campagne pendant la fin de semaine.

M. et Mme Rémi Provost sont partis récemment pour aller passer quelques semaines dans l'Est et y visiter des parents et amis.

M. Paul Boulianne, d'Edmonton, est venu visiter sa tante et ses frères et soeurs, récemment.

Mlle Jeanne Lapaire, garde-malade pratiquante à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, prend un congé chez ses parents, M. et Mme Paul Lapaire.

M. et Mme Emile Rodrigue, de Weyburn, accompagnés de M. et Mme Jean Champigny et de Mme Orphis Champigny, se rendirent à Gravelbourg y visiter leur mère, Mme C. Champigny au Foyer d'Youville.

M. et Mme John Beattie et leur famille, de Moose Jaw, et Mlle Suzanne Lemieux, de Regina, sont venus visiter leurs parents.

M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Albert Martin.

M. Philippe Gosselin, de Fife Lake, remplacera le R. F. Roger-Francis, E.C., comme maître de la 7e année, pour une quinzaine de jours.

M. et Mme Hornung, de Swift Current, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme L. Sylvestre.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille sont allés à Gravelbourg le mardi 22 mai y visiter des parents, MM. et Mmes Gérard Piché et Antonio Grégoire. Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, les accompagnaient et se rendirent visiter leur fille et soeur au monastère du Précieux-Sang.

Sincères remerciements aux RR. PP. Nogue et Méthé, O.M.I. du collège de Gravelbourg, qui viennent chanter la messe en l'absence de M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, patient à l'hôpital de Regina.

Réunion familiale

Le samedi 2 juin, la famille Philippon eut le plaisir de recevoir la visite de leur neveu, M. John Philippon, fils de M. Raoul Philippon, venant de la Colombie-Britannique, bien connu autrefois dans ce village; il était accompagné de M. Philippe Gaudry et son épouse, dont la famille demeure à Assiniboia, et leur fils, âgé de 3 ans.

Toute la famille s'est réunie à la demeure de M. Jean Philippon, et la mère de celui-ci, Mme Louis Philippon, prépara un délicieux dîner pour fêter cette réunion, ce qui fut bien apprécié de tous. Toute la parenté est venue souhaiter la bienvenue aux visiteurs.

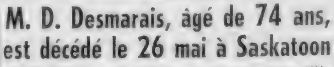
Souhaits d'heureux retour à ces voyageurs de la part de leurs parents et amis.

Les syndicats catholiques publient un manifeste en Espagne

BRUXELLES — "Jamais la hiérarchie ecclésiastique d'Espagne n'a blâmé le manifeste de la H.O.A.C.", a déclaré l'un des dirigeants du mouvement syndicaliste chrétien en Belgique, au retour d'un voyage en Espagne, qui lui a permis de rencontrer certains responsables des grèves et plusieurs personnalités ecclésiastiques.

Le manifeste en question est issu d'une initiative conjointe de la H.O.A.C. (Action catholique des Travailleurs espagnols), de la H.O.A.C.F. (branche féminine de ce mouvement), de la J.O.C. (jeunesse ouvrière chrétienne), et de la J.O.C.F. Ce manifeste, assure-t-on, est la traduction pure et simple de la doctrine sociale de l'Eglise. Si les responsables des mouvements qui prirent l'initiative du Manifeste sont tous laïcs, il ne faut cependant pas perdre de vue qu'ils sont en contact permanent avec le clergé. Le Manifeste a voulu être un témoignage éclatant du soutien catholique aux grévistes d'Espagne.

Ce Manifeste déclare que les mouvements en question entendent prendre position à l'égard des "conflits du travail", qui ont lieu en Espagne, conflits qui "reflètent un état de malaise parmi les travailleurs". Les quatre mouvements d'action catholique affirment: "Ne pas pouvoir demeurer en marge de ce qui affecte directement la vie des travailleurs et de la nation tout entière"; "devoir exprimer leur solidarité avec les hommes et les familles qui souffrent" et "s'efforcer d'établir les relations de travail, de coexistence sociale dans un climat de compréhension et d'amour, en accord avec les principes de la justice".



M. D. Desmarais, âgé de 74 ans, est décédé le 26 mai à Saskatoon

SASKATOON — M. Denis-Joseph Desmarais, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, est décédé subitement à sa résidence, le samedi 26 mai. Il était âgé de 74 ans.

Né dans la province de Québec, il fut instituteur pendant plusieurs années dans l'Est et aux Etats-Unis. Il se maria à Winnipeg.

M. Desmarais a été principal de l'école de Vonda, Sask. En 1934, il se lança dans les affaires et se joignit à une firme de Saskatoon. Il devint ensuite secrétaire de la municipalité de Big Quill, aux bureaux de Kandohar.

En 1941, M. Desmarais et sa famille déménagèrent à Wynyard, où il travaillait dans le domaine de la comptabilité; il servit aussi comme secrétaire de l'hôpital à cet endroit. En 1951, il vendit son commerce à son fils, Roger, mais il demeura secrétaire du village et du district scolaire.

En 1961 il prit sa retraite avec son épouse et ils élirent domicile à Saskatoon.

M. Desmarais a été un membre très actif du Club Lions et un paroissien dévoué.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; quatre fils, Roger, de Wynyard, Fernand, Camille et Antoine, de Winnipeg, et Roland, de Saskatoon; quatre filles, Yvette (Mme J. Byrant), de Calgary, Muriel (Mme V. Bjarnason), de Wynyard, Aurore (Mme A. Léger) et Rose (Mme E. J. Blake), de Winnipeg; et 28 petits-enfants. Une autre fille, Alice, le précéda dans la tombe en 1943.

Les prières et les funérailles eurent lieu en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé B. de Margerie, vicaire.

L'inhumation eut lieu à Wynyard.

Les porteurs étaient MM. [illegible] Melsted, J. Needham, [illegible]quist, W. Tien, Albert [illegible] et F. Bannister.

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent à Mme Denis Desmarais et à sa famille leurs sincères condoléances à l'occasion du décès de leur époux et père.

Remerciements

La famille Desmarais désire remercier tous les parents et amis qui ont offert leurs condoléances, leurs prières, des messes et des fleurs et qui lui ont aidé dans cette dure épreuve.

Va-et-vient

Mme Adrien LeGars, de retour de son voyage à Seattle, a reçu la visite de M. et Mme Robert Brunelle, de Nipawin, et de M. et Mme Georges-A. Ducy et leur famille, d'Edmonton. Ils passèrent une belle soirée à regarder des vues prises à l'Exposition mondiale.

Mme A. Couture visitait ses fille et gendre, M. et Mme A. Anderson, et leur famille, à Wetaskiwin, Alta, tandis que Mlle Jeanne Couture se rendait à Esquimalt, C.-B., pour faire son entraînement dans la marine sur le bateau HMCS Naden. Mlle Couture est garde-malade dans la Marine.

Mme Régis Liogier rendit visite à ses fille et gendre, M. et Mme John Zyla, et leurs fillettes, à Calgary. Ceux-ci ramenèrent Mme Liogier et visitèrent leur père et autres parents.

M. Roger Marcotte se rendit à Virden pour le mariage de sa cousine. Il visitait aussi ses soeur et beau-frère, M. et Mme Gilbert Richard, à Winnipeg.

M. et Mme Ernest Marcotte, ainsi qu'Adélard, Robert et Lucille, se rendaient à Domremy visiter M. et Mme Jack Maréchal.

M. et Mme Raymond Blanchette, de Calgary, M. le Dr et Mme Raymond Piché, de Gravelbourg, et M. Hervé Blanchette, de Jackfish, rendaient visite à M. et Mme Raymond Marcotte.

M. et Mme Rosaire Turcotte et leur famille se rendaient à Eston visiter M. et Mme Alfred Turcotte, sur la ferme.

Laflèche

Ça et là

Le 20 mai dernier, Son Exc. Mgr Aimé Decosse administrait le sacrement de confirmation à 60 enfants. Après la cérémonie, parents, parrains et marraines se rendaient à la salle paroissiale pour un goûter servi par les Dames de Ste-Anne.

M. Laurent Lizée, de l'Aviation canadienne, passa quelques semaines avec son père, M. André Lizée, ainsi que sa grand-mère, Mme F.-X. Lizée. Il est actuellement en service commandé en Alberta.

Sept Dames de Ste-Anne prirent part au congrès diocésain de Gravelbourg, le 29 mai dernier.

Mme Gilbert Phaneuf est revenue d'un voyage à Edmonton, où elle séjourna chez sa fille.

Sincères condoléances à la famille Jalbert-Phaneuf à l'occasion du décès de M. Hippolyte Jalbert.

M. l'abbé M. Minne, chancelier, est à St-Boniface, Man., avec ses parents pour visiter sa soeur, Madeleine, chez les Soeurs Oblates de la Maison-Chapelle.

M. et Mme Léo Lavigne ont eu la visite de M. et Mme Lucien Campeau, fils de M. et Mme Louis Campeau, de Trail, C.-B.

Sincères condoléances à la famille Albert Parent à l'ocasion du décès de Mme Régina Salvail (née Parent), de la Colombie-Britannique.

Voeux de prompt rétablissement à Mme Emilien Forgues, qui vient de subir une intervention chirurgicale.

Funérailles

Le 30 mai, en l'église paroissiale, avaient lieu les funérailles de M. Hippolyte Jalbert, décédé à l'âge de 91 ans. M. l'abbé A. Moquin chantait la messe de Requiem, Mme J. Whitby touchait l'orgue, et MM. Henri Piché et R. Belcourt, aidés par d'autres, faisaient les frais du chant. Les porteurs étaient les petits-fils du défunt, MM. Léo et Georges Phaneuf, Raymond, Louis, Maurice et Donald Bélisle, de Moose Jaw.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Aimé, Sylvio, Alfred et Raymond; trois filles, Mmes Rita Phaneuf, Hilda Gobeil et Laura Belisle; 26 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants.

Plusieurs parents et amis sont venus de Radville, Regina, Moose Jaw, Glentworth et Fir Mountain.

Né à Baker Brook, N.-B., il venait à Coderre en 1916 et peu après s'établissait à Laflèche. En 1916 il épousait Mlle Joséphine Croteau à St. John, D.-N. Ils eurent neuf enfants. Pendant plusieurs années M. Jalbert fut constable du village. En 1958 il se retirait au foyer d'Assiniboia.

Remerciements

La famille Jalbert désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie pendant leur épreuve.

Storthoaks

Journée des finissants

Sincères félicitations aux élèves finissants de l'école de Bellegarde qui reçurent leurs diplômes le dimanche 27 mai à la soirée d'adieu qui eut lieu à Bellegarde, à 8 h. p.m.

Les heureux finissants étaient M. Joseph Poirier, de Bellegarde, M. Henri Couture, de Cantal, Mlle Claude De Pape, de Redvers, Mlle Evelyne Pierret et MM. Lucien Lemy et Albert Gofflot, tous trois de Storthoaks.

Pour cette occasion spéciale, des parents et amis des diplômés étaient venus de l'extérieur: M. et Mme Camille Muller et leur fille, Juliette, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.; Mme Omer Legault, de Regina; Mlle Antoinette Tourigny, de Wolseley; M. et Mme Louis Sylvestre et Mme Félicien Lemy, de Redvers; MM. et Mmes Jules Lamoulîne et Boulanger, ainsi que Mlle Astrid Boulanger, de Grande Clairière, Man.; M. et Mme Michel Quenelle, de Wauchope; M. et Mme Robert Lemy, d'Estevan, Sask.; MM. et Mmes Jules Lemy et Arsène Vink, de Redvers; M. et Mme Kernel, de Scarth, Man.; M. et Mme Wilfrid Robidoux et M. Emilien Balez, de Haywood; M. et Mme J.-B. Labossière, d'Elm Creek, Man.; M. et Mme Jules Gofflot et Mme Elisa George, de Bellegarde.

Çà et là

La cérémonie touchante du "Chapelet Vivant" eut lieu dans l'église paroissiale le dimanche 3 juin. Les paroissiens y assistaient en grand nombre.

Le dimanche 20 mai, quatre petits enfants firent leur première communion: Guy Chicoine, Arcel Magnen, Suzanne Toupin et Mona Blerot.

M. et Mme Oscar Desrochers et leur famille, de Transcona, rendaient visite à leurs père, frères et soeurs, en fin de semaine.

MM. S. et L. Smith ont eu le bonheur d'avoir la visite de leur soeur religieuse, la Rév. Sr Mary Eucharia, des Soeurs de St-Joseph, de Toronto, Ont.

Prompt rétablissement à M. Eugène Gofflot hospitalisé à Redvers.

Félicitations à M. Constant Carrière, qui fut l'heureux gagnant de $100 au bingo qui eut lieu à Virden, vendredi dernier, ainsi qu'à M. Marchand, gagnant de $75 au bingo de Redvers.

Les paroissiens ont été favorisés d'une bienfaisante pluie; elle aura pour effet d'améliorer les récoltes menacées par la sécheresse.

"Fête au Village" à St-Denis, Sask.

ST-DENIS — Le 26 avril, "Fête au village" était enregistrée par MM. Roland Lellièvre et Bélanger, de Radio-Canada. Plusieurs personnes de Vonda, Prud'homme, St-Denis et Saskatoon étaient présentes à cette fête qui avait lieu chez M. et Mme Clotaire Denis, fils. M. et Mme Léon Marchildon, de Zenon Park, étaient aussi présents.

Congrès

Le 27 avril, plusieurs paroissiens de St-Denis se rendaient à Vonda pour le congrès régional de l'ACFC.

Ce congrès ayant remporté un réel succès, les gens espèrent que dans un avenir assez rapproché, d'autres congrès de ce genre seront organisés.

Cours de personnalité

Le 28 avril avait lieu au sous-sol de l'église de Vonda un souper pour les adhérents du Cours de personnalité et leurs compagnes. Les dix adhérents de St-Denis y étaient. Ce sont Mlle Lilianne Denis, Mme Marguerite Hounjet, MM. Paul, Léon, Clodomir et Clotaire Denis, Joseph Hounjet, Maurice Haudegand, Liguori LeBlanc et Laurent Rioux. Mme Corona Painchaud, de Prud'homme, qui était Madame Personnalité pour la soirée, présida au souper.

Mme Marguerite Hounjet fit une causerie sur "Les bienfaits d'un cours de personnalité". M. Jean-Paul Descôteaux, instructeur du cour, encouragea les adhérents à former un club et expliqua le rôle familial et social d'un tel club.

Soirée

Une soirée paroissiale eut lieu au sous-sol de l'église le 29 avril. Les gagnants de la loterie furent M. Léon Bussière, de Vonda (un certificat de $25, don de City Lumber Yards de Saskatoon), M. Whitman, de Vonda, $20 (don de L. A. Deans & Sons de Saskatoon), M. Zénon Pelletier, $15 (don de M. Alex. Fedora, de Vonda), Mme Germaine Loiselle, de Vonda (un pupitre, don de M. Joseph Mercier). M. Albert Lepage, de St-Denis, fut l'heureux gagnant du prix d'entrée, une table de salon, don de M. Joseph Mercier.

Grand merci aux organisateurs pour la belle soirée qui rapporta la somme de $550. Merci aux gens de Prud'homme, Vonda, Saskatoon et d'ailleurs, qui ont apporté leur encouragement.

Départ

Ce même soir les paroissiens de St-Denis offraient des voeux de bon voyage et un cadeau en signe d'amitié à M. et Mme Alphonse Gauthier, qui ont vécu de nombreuses années dans cette localité. Ayant très bien réussi à St-Denis, ils retournent dans la province de Québec vivre parmi leur parenté. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Va-et-vient

Pendant les vacances de Pâques, les collégiens Marcel, Gédéon et Arthur Denis, du collège de Prince-Albert, ont passé quelques jours dans leurs familles, ainsi que Normand Bénard, du collège de Gravelbourg.

Mlle Rita Denis, institutrice à Léoville, était en promenade chez ses parents, M. et Mme Clodomir Denis.

Mlle Irène Bénard, de l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, visitait ses parents, M. et Mme A. Bénard.

M. et Mme Marcel Kenler étaient en visite chez M. et Mme Zénon Pelletier.

Mme Joseph Rioux visita sa soeur, Mme Philippe Lepage, de Debden.

M. et Mme René Bénard ont eu le bonheur d'avoir la visite de M. et Mme Benoit DeMargerie, de Montréal.

Mme Maria Hafen, de Saskatoon, passa quelque temps chez ses neveux et nièces, MM. et Mmes Joseph et Laurent Hounjet et Clotaire Denis, fils. Mme Hafen est arrivée de la Belgique en décembre dernier et demeure maintenant chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Joseph Hounjet, père, de Saskatoon.

M. et Mme Daniel Kusch étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Léo Joanis.

Mlle Anne-Marie Denis, employée à l'hôpital de Cudworth, visitait ses parents, dernièrement.

Mme Philippe Lepage et ses fils étaient de passage chez des parents et amis.

Mlle Rose Raymond, institutrice à St-Louis, visita sa parenté de St-Denis.

Des personnes de la paroisse se rendaient à Prud'homme le 6 mai à l'occasion de la journée des finissants de la 12e année. Mlle Lilianne Denis, de St-Denis, faisait partie du groupe des finissants.

Le 13 mai, Mlle Lilianne Denis se rendait à Gravelbourg pour la collation du diplôme de son cousin, M. Albert Lepage, qui a reçu le degré de bachelier ès arts.

Les paroissiens se sont rendus en grand nombre le 7 mai au sous-sol de l'église pour recevoir le vaccin Sabin.

La prochaine clinique pour enfants aura lieu le 19 juin. Avis aux mamans de voir Mme Richard LeBlanc pour les rendez-vous.

Sincères remerciements à Mme René Bénard, maître-chantre, et à Mme Maurice Haudegand, organiste, pour leur grand dévouement, ainsi qu'à la chorale qui exécute du si beau chant.

Le 25 mai, les élèves de l'école Casavant se rendaient au tournoi athlétique à Colonsay. Plusieurs élèves remportèrent des prix. Félicitations.

Les semences sont maintenant terminées et la pluie de la semaine dernière fut très appréciée.

Baptêmes

Michel, fils, de M. et Mme Paul Denis, né le 28 février. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Hounjet, oncle et tante de l'enfant.

Alain, fils de M. et Mme Adjutor Lepage, né le 19 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Bruno Beaudry, oncle et tante de l'enfant.

Angéline, fille de M. et Mme Joseph Mercier, née le 25 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Raymond, grands-parents de l'enfant.

Adrien, fils de M. et Mme Armand Grisé, né le 4 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Hounjet, de Prud'homme, oncle et tante de l'enfant.

Jean, fils de M. et Mme René Bénard, né le 1er juin. Parrain et marraine, M. l'abbé Bernard DeMargerie, de Saskatoon, et Mlle Thérèse DeMargerie, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

Domremy

Fête des finissants

Le 11 mai eut lieu à la salle du village la cérémonie habituelle des finissants, Thérèse Blérot, Raymonde Kuppenbender et Gary Johnson. A la messe du matin, Thérèse et Raymonde lurent l'acte de consécration à la sainte Vierge. Le soir, les parents et amis se sont réunis à la salle pour une courte séance offerte par les autres élèves de l'école de Domremy, sous la présidence de Mlle Jeannette Mareschal.

M. Arthur Doucet, président de la commission scolaire, offrit les meilleurs voeux du personnel de l'école aux finissants. M. l'abbé H. Vallée, professeur au collège Notre-Dame de Prince-Albert, était l'orateur invité, et parla sur l'importance de l'éducation. M. l'abbé J.-A. Houle, curé, félicita les finissants et fit la présentation des médailles.

Bons succès aux finissants dans leurs futures carrières.

Baptême

Le 3 juin: François-Marc-Henri, fils de M. et Mme Adalbert Boutin. Parrain et marraine, M. et Mme Harry Comeau, de Hoey, Sask. Mme François Beland était porteuse.

Çà et là

Mme Eugène Boutin, accompagnée de son frère, M. Napoléon Blier, passera deux mois en visite aux Etats-Unis. Le voyage se fera par avion. Elle visitera ses frères et soeurs et autres parents et amis qu'elle n'a pas vus depuis plusieurs années. Au retour, Mme Boutin s'arrêtera à Winnipeg pour rendre visite à ses fille et gendre, M. et Mme Léo Forest.

Prompt rétablissement à Mme Edouard Bernier patiente à l'hôpital de Kelvington, Sask.

N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire; car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme. — René BAZIN.

Lisieux

Va-et-vient

Mme Thérèse Collins et son fils, Arthur, de Thompson, Man., sont venus rejoindre M. et Mme Georges Sabourin, et tous ensemble partirent le lundi 28 mai pour Victoria, C.-B., où ils visiteront leurs parents.

M. et Mme Henri Bouvier ont visité des parents à Ferland, le dimanche 27 mai.

MM. et Mmes Amédée et Georges Faucher sont partis le mercredi 30 mai pour une visite à Thompson, Man., où la famille Louis Faucher demeure.

M. Denis Roberge, de Sherbrooke, Qué., est revenu dans la paroisse le jeudi 31 mai.

M. l'abbé L. Poulin et Mmes Emile Fafard et Gustave Tessier se sont rendus à Gravelbourg, le lundi 28 mai, pour assister au congrès des Dames de Ste-Anne.

M. l'abbé L. Folk, de Swift Current, était de passage au presbytère le vendredi 1er juin.

Les RR. FF. Roger et Aimé, de Willow-Bunch, étaient en visite au presbytère, la semaine dernière.

Malades

Prompt rétablissement à M. Reynold Panzer, qui a subi une crise cardiaque, et au jeune Ronald Tessier, fils de M. et Mme Jules Tessier, tous deux patients à l'hôpital d'Assiniboia.

La petite Renée Faucher, fille de M. et Mme Georges Faucher, a été hospitalisée à Assiniboia, dernièrement.

Ferland

Fête des Mères

Le dimanche 13 mai avait lieu à la salle des Chevaliers de Colomb une soirée récréative organisée par les Guides et les Jeannettes en l'honneur des mamans de la paroisse.

Les enfants présentèrent un programme varié et intéressant. Il y eut distribution de fleurs à toutes les mères présentes avant l'ouverture du programme.

M. l'abbé J. Bernier dit quelques mots. Ensuite, les Jeannettes dédièrent une ronde aux mamans, suivie d'une vingtaine de numéros de chants, poésies, récitations, solos de piano et d'accordéon. Deux petits enfants de choeur prononcèrent une récitation qui fit bien rire l'assistance.

Il y eut à cette occasion la distribution de signes et brevets aux Guides et Jeannettes, ainsi que la remise de bagues de Guides aux chefs, par M. l'abbé J. Bernier, curé, et la commissaire, Mme Rosaire Chabot. Mlle Simone Massé a reçu la bague de sa soeur, Denise, première cheftaine-guide à Ferland. Mlle D. Massé est maintenant garde-malade à Weyburn.

Mlle Hélène Morin, gagnante du trophée au concours oratoire final de français pour la Saskatchewan, à Willow-Bunch, présenta de nouveau son discours, "L'avenir est aux jeunes".

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, était parmi les invités à cette fête, ainsi que plusieurs grands-mères et tantes des enfants, venant de Ponteix, Vanguard et Glentworth.

Cette belle soirée se termina par un goûter servi par les Guides.

Croisade Eucharistique

Le 10 mai, M. l'abbé J. Bernier, curé, ayant obtenu la permission de Mgr Couture, dit la messe, face au peuple, pour les jeunes de la Croisade, permettant à ceux-ci de mieux participer au Saint Sacrifice.

Çà et là

Les élèves se rendirent au festival régional et au festival final de la bonne chanson à Ponteix et Gravelbourg. Sincères félicitations aux institutrices et aux élèves pour le beau résultat obtenu.

M. Roland Dompierre, inspecteur d'école de Hull, Qué., donna une conférence aux membres de l'Action Catholique Rurale et Foyer-Ecole, le mardi 15 mai.

Félicitations à M. Régis Dion, qui fut appelé à la convocation des finissants en génie à l'Université de Saskatoon, le 11 mai dernier. Régis est le fils de M. Alphonse Dion, de Ferland. Il avait obtenu son Bachelier ès Arts au collège de Gravelbourg. Il partait par avion le 19 mai pour Ottawa, où il sera employé par le Département de Transport dans la section de télécommunications et électroniques.

M. Ovide Dion, étudiant de deuxième année en génie à l'Université de Saskatoon, est employé par la compagnie Geodetic Surveys of Canada en Saskatchewan et au Manitoba pour la saison d'été.

M. Maurice Clermont, qui a terminé sa première année d'étude en génie est parti pour un camp à Centralia, Ont., pendant ses vacances.

M. Robert Laberge, étudiant en Belles Lettres au collège de Gravelbourg, est revenu chez ses parents pour les mois de vacances.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices à Calgary, sont venues chez leurs parents pour la dernière longue fin de semaine.

Mlles Antoinette Chabot, technicienne de laboratoire à Calgary, et Edith Chabot, institutrice à Moose Jaw, ont passé cette même fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Antonio Chabot.

La famille Antonio Turgeon et M. et Mme Charles Boisvert ont assisté au mariage de M. Gérard Turgeon à Regina, le 19 mai.

M. et Mme Yakomick visitèrent Mme Pauline Massé et M. Paul Massé.

Mlle Denise Boutin, de Gravelbourg, passa la longue fin de semaine chez M. et Mme Ephrem Bouffard.

Le vendredi 25 mai avait lieu à la salle une assemblée politique libérale. Les orateurs étaient MM. Irvin Studer, de Lac Pelletier, Lionel Coderre, M.A.L., de Coderre, et Karl Klein, M.A.L., de Laflèche.

Félicitations à Mlle Hélène Morin, fille de M. et Mme Paul Morin, de Ferland, qui a gagné le trophée pour la Saskatchewan au concours oratoire de français à Willow-Bunch. Mlle Morin est étudiante en 12e année au couvent de Val Marie.

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

10.35—O Canada, Ouverture, Horaire
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Refrains de France
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Radio-Journal, Boite à chansons
1.30—Passeport pour une patrie
2.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
3.45—Cinéma, miroir du monde
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—Musique en dinant
4.30—Programme russe
5.15—Programme allemand
6.15—Nos missions sur les ondes
6.30—Le petit concert de Québec
7.00—Le chapelet
7.15—L'Abbé Pierre nous parle
7.30—Récital du dimanche
8.00—Radio-Journal
8.19—Revue des arts et des lettres
8.40—Musique semi-classique
8.55—Chronique sport.
9.00—Radio-Journal, Cabaret du soir qui penche
10.00—Météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Nouvelles agricoles
6.30—Radio-Sacré-C.
6.45—Bonjour Compatriotes
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles, Sports
8.10—Bonjour Compatriotes
8.57—Nouvelles locales
9.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.15—Psychologie de la vie quotidienne
10.30—Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.53—Nouvelles locales
12.00—Chronique sport.
12.31—Réveil rural
12.54—Tu est Roi chez Toi
1.30—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Une demi-heure avec
2.45—Le quart-heure des malades
2.55—Nouvelles locales
3.00—Communiqués Météo et Bienvenue Saskatchewan
4.00—Radio-Journal, Météo
4.15—Le coin des jeunes
4.30—Rond Point
4.45—Pour les enfants
5.30—Coeur à coeur
6.00—Radio-Journal, Nouvelles locales et Sports
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI

11.10—D'une page à l'autre
11.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
11.50—Intermède
12.05—Touches d'ivoire
1.00—Rien qu'une chanson
5.00—Radio-Journal, Fémina
5.15—Le p'tit bal de l'Ouest
5.45—En vedette
6.15—L'heure populaire des jeunes
7.00—Crépuscule avec Monique Chailler
7.15—Les affaires de l'Etat ou Musique semi-classique
7.30—Mémoires d'occident
8.30—Sérénade avec Jean Deslauriers
9.00—Festivals européens
10.00—Auditions radiophoniques

MARDI

11.10—D'une page à l'autre
11.30—Fanfare
12.05—Un peu de tout
1.00—Chansons de la maison
5.00—Radio-Journal, Fémina
5.15—Qu'en pensez-vous?
5.45—Echo Marial
6.15—En vedette
7.00—Omer Dumas et ses ménestrels
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Le chant du monde
9.30—Poèmes symphonique
10.00—Orchestre du Reine Elizabeth
11.10—D'une page à l'autre

MERCREDI

11.30—North Battleford sur nos ondes
12.05—Nouvelles locales
12.12—Fantaisies musicales
1.00—Créations canadiennes et intermède
5.00—Radio-Journal, En vedette
5.15—Le p'tit bal de l'Ouest
5.45—Fémina
6.15—Programme culturel russe
7.00—Jazz baroque avec Ted Elfstrom
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi
10.00—Musique de danse

JEUDI

11.10—Pensons à nos défunts
11.30—Debden sur nos ondes
11.40—D'une page à l'autre
11.45—Intermède
12.05—Artiste de concert
1.00—Chansons de la maison
5.00—Radio-Journal, Méli-Mélo
5.45—En vedette
6.15—Chansonnettes
7.00—Variétés de Québec
7.20—Place publique
8.30—Les petites symphonies
9.00—Grands chanteurs du passé
9.30—Musique de chambre
10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

11.10—D'une page à l'autre
11.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.45—Intermède
12.05—Quelques danses
1.00—Quand l'opéra se donne des airs
5.00—Radio-Journal, Fémina
5.15—Succès de la chansonnette
5.45—A votre santé
6.15—Aventures
6.30—En vedette
7.00—Paysages de la chanson
7.30—Créateurs du XXe siècle
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre de Chambre de Vancouver
10.00—Visite chez les chansonniers

SAMEDI

6.55—O Canada, Ouverture, Horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles locales
8.15—Bonjour Compatriotes
9.00—Tante Lucille
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Radio-Journal, Canadiana
10.30—Réveil rural
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—L'A.C.F.C.
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal, Opéra du samedi
2.30—Variations musicales
3.00—Radio-Journal, Variations musicales
3.55—Intermède
4.15—Musique en dinant
4.30—La langue bien pendue
5.00—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Nouvelles, Sports
6.30—Musique de danse
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Jazz Club
8.00—Radio-Journal
8.10—De l'Olympia au Carnegie
8.55—Chronique sport.
9.00—Radio-Journal, Music Hall du samedi
9.30—Visite chez les chansonniers
10.00—Musique pour toi
10.30—Nouvelles de CKSB, Météo et Pensée du soir

Gravelbourg

Çà et là

Mme Cyril Hollebeke (Rhéanne Boutin) recevra $65,000 pour dommages et intérêts à la suite de blessures reçues dans un accident d'automobile le 25 mars 1960, à proximité de Gravelbourg. Mme Hollebeke, qui réside maintenant à Red Deer, Alta, dut subir plusieurs opérations à la tête. Elle souffre de maux de tête continuels. Les docteurs témoignèrent également que d'autres complications pourraient résulter des blessures causées par l'accident.

Une foule d'environ 1,500 personnes venant de différents endroits de la province se rendait à Regina mercredi dernier pour manifester leur désapprobation de la mise en opération du plan médical le 1er juillet. La délégation de Gravelbourg comprenait M. et Mme Gilbert Dupas, M. Alphonse Charbonneau, MM. et Mmes N.-S. Rainville et Jacques De Bretagne, Mme B. Bouchard, M. Gérald Legault, M. et Mme R. Lizée, MM. Henri Lepage, R. Pinsonneault, D. Lepage, Marcel Moore, Jean-Paul Chevrier et René Piché, MM. et Mmes Auguste Larochelle, Marcel Huel, Emery Allard, Claude Gauthier, P. Carrobour et Roger Pittet.

M. Laurent Jacques a été nommé directeur des loisirs par le conseil de ville. Siègent également à ce comité: M. Gérald LeBlanc, représentant la ville, M. Thomas Donahue, président, M. Norman Ashton, secrétaire-trésorier, Mmes Jos. Bouvier et Sam Krause et MM. Paul Moquin et Pierre Lafrance. Ce comité vient d'être constitué en vertu des nouveaux règlements, lesquels remettent la charge entière des loisirs entre les mains du Conseil de ville. Ce comité sera assisté par les différentes sociétés paroissiales, civiques et sportives et se réunira tous les mois et plus souvent au besoin. Félicitations à toutes ces personnes.

Lac Pelletier

Çà et là

Le 30 mai, les joueurs de balle de Lac Pelletier se rendirent à Cadillac pour une joute de balle. Lac Pelletier remporta la victoire au compte de 25 à 5. Merci pour la bonne coopération de tous.

M. Amédée Robitaille a été hospitalisé à Vanguard à la suite d'une grippe.

Mme André Laverdière est patiente à l'hôpital de Swift Current, présentement.

M. et Mme Irvin Paul sont les heureux parents d'un fils né à l'hôpital de Swift Current, le 13 mai dernier.

Mlle Monique Boisvert est venue à Ferland en fin de semaine.

Mme Auguste Unvois et M. Armand Unvois et leurs familles, de Swift Current, étaient en visite chez les familles Aristide Unvois, Lemarelec et Robertson, le dimanche 27 mai.

M. et Mme Larinzino, de Ponteix, sont venus assister à la messe à Lac Pelletier le dimanche 27 mai. Tous les amis sont toujours les bienvenus à Lac Pelletier.

M. et Mme Gérard Fourny et Mme Yvonne Hamel et leurs familles ont visité M. et Mme Jos. Dumesnil, dernièrement.

Un grand nombre de personnes se réunissait sur le terrain de l'église pour une joute de balle. L'équipe "Pambrun" remporta la victoire contre l'équipe de Lac Pelletier, avec un pointage de 13 à 12.

M. l'abbé A. Chabot est venu célébrer la sainte messe le dimanche 27 mai et le jour de l'Ascension.

Courval

Décès

Le dimanche 6 mai, Mlle Monica Grajczyk, âgée de 68 ans, est décédée à l'hôpital de la Providence à Moose Jaw, après plusieurs mois de maladie.

Mlle Grajczyk naquit à Wynona, Minn., et vint à Courval avec ses parents en 1911. En 1952 elle déménagea à Moose Jaw à cause de santé, et y demeura jusqu'à sa mort. Elle était membre du Tiers-Ordre de St-François et s'est toujours dévouée pour les besoins de l'église. Ses parents, deux soeurs et quatre frères la précédèrent dans la tombe.

La défunte laisse dans le deuil six frères, Stanley et Rawleigh, de la Caroline du Nord, Casmier, de Los Angeles, Albert, de Courval, Steve, Vance et Martin, de Moose Jaw; une soeur, Mary, de Moose Jaw; plusieurs neveux et nièces.

Le 10 mai, les prières furent récitées en la chapelle funéraire Broadfoot de Moose Jaw, et le service funèbre, célébré par M. l'abbé F. Ducharme, curé, eut lieu en l'église St-Joseph de Courval, le 11 mai. M. l'abbé Larivière, de Gravelbourg, était au choeur de chant. L'inhumation se fit au cimetière de Courval.

Les porteurs étaient MM. Alec, Edouard, Daniel et Steve Grajczyk, Daryl et Patrick Greer, neveux de la défunte.

Va-et-vient

M. Louis Marcil se rendait aux Etats-Unis pour affaires, dernièrement.

M. et Mme Kroll et leurs trois enfants, de Raleigh, Caroline du Nord, accompagnés de leurs père et mère, de Calgary, visitaient leurs parents, M. et Mme Albert Grajczyk, dernièrement. Ils étaient aussi accompagnés de MM. et Mmes Kroll, de Prince-Albert, et Bobbin, de Moose Jaw.

Mmes Bernadette Croteau, Marcel Tremblay, Charles Arguin et Idola Gaudreau se rendaient au congrès des Dames de Ste-Anne qui eut lieu à Gravelbourg le mardi 29 mai.

Le mardi 22 mai, un thé fut servi à la résidence de M. et Mme O. Brin en l'honneur de Mme Hazen Argue.

M. et Mme David Grajcyk et leur bébé, de Saskatoon, visitaient leurs parents, M. et Mme Albert Grajcyk, dernièrement.

M. et Mme Albert Grajczyk et leur fils, Steve, assistaient à la remise du diplôme de leur fils et frère, Daniel, au collège Campion de Regina.

Naissance

M. et Mme Gaston Tremblay sont les heureux parents d'un fils né à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

L'idéal n'est pas une vie confortable; ce pour quoi il vaut la peine de vivre, c'est le don de soi-même aux autres.
PASTEUR.

L'oeil et l'aile d'un papillon suffisent pour écraser un athée.
DIDEROT.

Les étudiants de Meyronne au "Festival" de Gravelbourg

MEYRONNE — Les étudiants de l'école séparée prirent une part active au festival de la Bonne Chanson Française à Gravelbourg. Ils se rendirent avec leurs parents, leurs maîtresses, les Rév. Srs Marie-de-Montfort et Marie-du-Rosaire, M. l'abbé B. Adée, curé, et Mme Dumont.

Le succès qu'ils remportèrent leur permit de participer au grand festival du sud de la Saskatchewan au gymnase du collège Mathieu, le dimanche 20 mai. M. Adolphe Lalonde, commissaire, voulut bien accompagner le groupe. De nombreux parents s'étaient aussi fait un devoir d'y assister.

Les élèves qui prirent part dans le choeur de chant sont Viviane, Irène et Gérald Smith, Ronald, Paulette, Norman et Judith Fournier, Paula et Juliette Ste-Marie, Alain Monette, Marguerite et Lorraine Brisebois et Monique Lalonde. Félicitations aux dévouées institutrices, aux élèves et à leurs parents.

Réunion de l'ACFC

Une réunion de l'ACFC avait lieu le 27 mai à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le Curé. Un beau programme fut présenté.

Après un mot de bienvenue par M. Gérard Brisebois, président, il y eut chants du festival par les élèves, dirigés par les religieuses. Des morceaux d'accordéon furent joués par Diane, Paulette et Paul Bouvier. Margot Brisebois fit une récitation et Mme Gérard Brisebois égaya les gens avec un numéro intitulé "Rions un peu".

Puis on s'entretint pendant quelque temps à un bingo dirigé par M. Gérard Brisebois. Toute l'assistance exécuta ensuite quelques chansons avec réponses, sous la direction de Mme G. Brisebois et M. Louis Roy.

Mme Marcel Monette lut une lettre de M. Dumont Lepage, au sujet d'une assemblée plénière qui sera tenue pour élire des délégués paroissiaux et régionaux.

Furent nommés délégués: M. l'abbé Adée, MM. Ulric Monette, Albert Bouvier, Gérard Brisebois, Louis Roy et Louis Girardin. Mme Marcel Monette fut élue à l'unanimité déléguée paroissiale.

La soirée se termina très gaiement par un délicieux goûter préparé par Mmes U. et Marcel Monette et G. Brisebois.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Boisjoli et leurs fille et gendre, M. et Mme Padburry, de Regina, étaient les invités de M. et Mme Ulric Monette.

M. et Mme Bruce Sanson (Laurette Brisebois), de Calgary, ont passé quelques jours chez les familles J. Cafferty et Gérard Brisebois.

M. et Mme Donald Turgeon, de Regina, étaient en visite à Kincaid chez leurs parents, M. et Mme Ernest Turgeon.

Val Marie

Mmes Emile Paradis, Paul Larivière et Rosaire Bergeron se sont rendues à Gravelbourg à l'occasion du congrès des Dames de Ste-Anne.

Le samedi 2 juin eut lieu le mariage de Mlle Cécile Côté, de cette paroisse, à M. Roger Rodrigue, de Willow-Bunch. A cette occasion, on remarquait parmi les parents et amis du marié venus de l'extérieur: M. et Mme Donat Joyal et Mmes Elisabeth Fontaine et Benoit, qui ont en même temps rendu visite à MM. et Mmes Antoine Dunand et Ephrem Lebel.

M. Frank Ahrold, de Vancouver, ancien fermier du district, est en visite chez M. Tom Hayes.

Mme Jack Corbett a rendu visite à son fils, Berry, à Estevan.

MM. et Mmes Jos. Bellefeuille, Paul Denniel et René Massé se sont rendus à Ponteix à l'occasion de l'enterrement de M. Adrien Privé.

M. Gus Anderson est allé à Regina pour affaires. M. Arthur Lemire l'accompagnait jusqu'à Moose Jaw.

Plusieurs fermiers ont demandé les services d'un avion pour répandre du poison sur leurs champs infestés de vers gris.

Comité du Chapelet,
Poste CFNS,
1902, ave Broadway,
Saskatoon, Sask.

Mon cher Monsieur, ...

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $ .... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....



Les trucs contre le trac

Chers cousins et cousines,

Savez-vous ce qu'est le trac? C'est d'abord un mot que vous n'employez probablement pas dans votre vocabulaire quotidien, mais je suis certaine que plusieurs d'entre vous en sont affectés.

Laissez-moi vous poser cette question. Avez-vous déjà éprouvé cela: Les jambes qui tremblent et qui donnent envie de s'asseoir, un poids au creux de l'estomac, qui pèse et qui vous coupe la respiration; des mains moites qu'on serre l'une contre l'autre, sans pouvoir s'en empêcher, et surtout les idées qui s'embrouillent et les mots qui ne viennent pas? Cela, chers cousins et cousines, s'appelle le trac.

Ce n'est pas de la timidité, ce n'est pas de la peur, c'est autre chose de plus mystérieux et d'inexpliqué. Il peut fondre sur vous dans les moments les plus inattendus. Souvent aussi vous le sentez venir mais, peine perdue, vous ne pouvez l'éviter.

Voici quelques trucs qui ont été éprouvés par certaines personnes affligées de ce mal. Avant d'entrer dans une salle où vous devez rencontrer des gens qui vous gênent, arrêtez un instant et respirez très profondément. Ou encore, respirez beaucoup d'air, retenez votre souffle et comptez jusqu'à dix. Il parait que le fait de retenir de l'air dans ses poumons "injecte" du gaz carbonique dans le sang et que cela stimule le système nerveux sympathique responsable du trac! Puis entrez dans la salle d'un pas décidé et agissez de votre mieux.

Un autre moyen que vous pouvez y ajouter est d'oublier que vous avez le trac. Et ceci est le secret de la grande lutte: il faut penser à autre chose. Si on vous appelle en public ou qu'on vous demande de réciter votre leçon devant la classe, ne vous inquiétez pas de ce que les gens pourraient penser de vous; songez plutôt à ce qu'ils auront l'air eux lorsqu'on les interrogera. Cette petite pensée vous fera oublier votre trac pour un moment et ensuite vous serez déjà habitué à votre entourage.

Ce qui vous aidera encore est de prendre confiance en vous-même et de mettre de la bonne volonté en toutes choses. Dites-vous "Je veux me débarrasser de mon trac et je sais que si je le veux, je le peux". Et vous verrez que petit à petit, vous gagnerez vous aussi, comme tant d'autres personnes, votre bataille contre le trac. Bonne chance et bon succès.

COUSINE JOSETTE.

"Mon personnage préféré"

L'hon. Louis St-Laurent

Un homme qui se distingua par sa brillante carrière dans la politique et qui fut connu comme un des grands premiers ministres du Canada est l'honorable Louis St-Laurent. Cet homme était un honnête politicien, juste et droit. Il se dévoua pendant de nombreuses années au service de son pays. Il travailla pour l'économie du Canada, pour le défendre en temps de guerre et le sauvegarder en temps de paix.

M. Louis St-Laurent devint premier ministre pendant la deuxième guerre mondiale. Par son tact et son habile direction, il sauvegarda l'économie du pays et sut l'y garder jusqu'au moment ou il se retira de la politique.

M. St-Laurent était le chef des Libéraux. Il était un chrétien convaincu et pratiquait sa religion d'une manière fervente et pieuse. Canadiens français, il a beaucoup travaillé pour les Français du Canada.

Il était un bel homme aux cheveux blancs, qui aimait beaucoup les enfants. Il s'est retiré de la politique quand il pensa qu'il ne pouvait plus accomplir sa tâche.

L'honorable Louis St-Laurent reste dans la mémoire et le coeur des Canadiens français comme un grand homme du vingtième siècle.

Diane RIOUX,
11e année,
Prud'homme, Sask.

• • •

Notre médecin

Mon personnage préféré est notre médecin de famille. Savez-vous pourquoi? C'est lui qui a sauvé la vie de maman, un jour qu'elle était gravement malade.

J'admire la générosité, le dévouement de cet homme. A toute heure, à tout moment, il est toujours prêt à nous secourir par sa science et son dévouement.

Quand je serai grand, je deviendrai aussi médecin pour sauver des vies et peut-être aussi des âmes. Car certainement un médecin catholique peut faire beaucoup de bien.

Guy DUGAS,
4e année,
St-Charles, Man.

• • •

Robin des Bois

Mon personnage préféré est Robin des Bois. Robin était un jeune homme qui demeurait avec ses amis dans les bois. Ils avaient des flèches pour se défendre contre les soldats du roi.

Robin des Bois volait les riches et donnait aux pauvres. Il volait parce que le roi montait les impôts des pauvres. S'ils ne donnaient pas cet argent les soldats brûlaient leurs maison et tuaient leurs animaux.

Les amis de Robin tuaient des bêtes féroces pour manger. Leurs vêtements étaient tous verts, ce qui les aidait à mieux se cacher dans les bois.

De temps à autre, Robin se faisait prendre par les soldats et le roi promettait une grosse somme d'argent à celui qui le tuerait. Mais les amis du héros avaient toujours le temps de le sauver avant qu'il se fasse tuer.

Aujourd'hui l'histoire de Robin des Bois et de ses amis est très bien connue par tous les jeunes du monde.

Raymond LAMOUREUX,
5e année,
Ile-de-Chênes, Man.

• • •

Pierre de La Vérendrye

Mon personnage préféré est Pierre de La Vérendrye. Il est né le 17 novembre 1685 à Trois-Rivières. A l'âge de 13 ans il écoutait attentivement les récits des coureurs de bois pour pouvoir plus tard continuer leur travail. Cinq ans plus tard, en plein hiver, il se bat contre les Anglais de Deerfield, dans le Massachusetts, à 350 milles de Trois-Rivières. A 20 ans il obtient le titre de cadet dans la milice canadienne. Il se marie le 29 octobre 1712 et s'installe aux rapides de La Gabelle.

Après quelques années, il s'offre pour conduire une expédition dans l'Ouest canadien, si le roi de France veut bien mettre une centaine d'hommes à sa disposition. Enfin il se procure 50 braves hommes et monte avec eux dans de fragiles canots d'écorces en s'élançant à la conquête de l'Ouest. Ils traversent des rivières qui parfois sont comme des fleuves et se transforment en rapides.

Après deux mois de navigation, ils élèvent le fort Saint-Pierre en l'honneur de leur brave chef. Après l'hiver la famine arrive. Deux canots partent pour Montréal le 8 juin 1736 et ils reviennent deux semaines plus tard chargés de provisions.

Ils sont cependant découverts par les Sioux qui les attaquent et en scalpent vingt et un. Mais les autres continuent leur trajet à travers les plaines de l'Ouest et se rendent jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. En revenant, ils élèvent une pyramide avec l'inscription "Passé par les Chevaliers Pierre et Louis-Joseph de La Vérendrye, Louis La Londette et A. Miotte, le 30 mars 1743".

Revenu chez lui le 5 décembre 1749, âgé de 74 ans, ce brave explorateur canadien meurt en paix après avoir été le premier Blanc à voir les magnifiques Montagnes Rocheuses.

Paul ROY,
7e année,
St-Pierre, Man.

Remerciements des "cousins"

Chère Cousine Josette,

Je viens de recevoir le dollar que vous m'avez envoyé. J'étais bien contente et un peu surprise.

Je vous remercie beaucoup. Jai l'intention de mettre cet argent à notre Caisse Populaire pour me faire une autre part. Encore une fois un gros merci.

Rita TRUDEAU,
8e année,
Ste-Anne, Man.

• • •

Chère Cousine Josette,

Merci beaucoup pour le dollar. Je vais m'en servir pour acheter un ou deux livres. Je vais continuer à vous écrire.

Votre cousin,
Marc CHABALIER,
St-Adolphe, Man.

• • •

Chère Cousine Josette,

La reconnaissance m'est doublement douce cette fois pour vous remercier de votre dollar, avec lequel je me suis acheté un beau crucifix blanc pour ma chambre.

Et savez-vous qu'une certaine fierté grandit davantage envers Maman qui m'a rapporté cette faveur?

Si vous connaissiez ma mère, vous diriez aussi "Quelle bonté voit-on sur sa figure!"

Une lectrice et cousine,
Lucille MARTEL,
St-Georges, Man.

• • •

Chers cousins et cousines,

Je desire vous remercier moi aussi de votre belle coopération en me laissant savoir les différentes manières dont vous avez utilisé les dollars que je vous ai envoyés. Félicitations!

J'invite maintenant les autres "cousins" à m'écrire eux aussi, car j'aime beaucoup recevoir vos gentilles lettres.

Amicalement,
COUSINE JOSETTE.

PENTECÔTE



Le jour de la Pentecôte étant arrivé, ils se trouvaient tous réunis. Soudain retentit du ciel un fracas semblable à celui d'une bourrasque de vent et ce bruit remplit toute la maison où ils étaient assis. Alors ils virent paraitre comme des langues de feu qui, se partageant, vinrent se poser sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler des langues étrangères selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer. (Actes 2, 1-4)

Christ, ce sera ta gloire si tes fils rayonnent partout l'espérance et la joie, et traversent le monde comme des étendards vivants. (Jacques d'Arnoux)

Société Catholique de la Bible

Les quatre finissants de l'école indienne Assiniboia de Winnipeg sont photographiés ici avec le principal, le R. P. O. Robidoux, O.M.I. Ce sont de gauche à droite: Fred Hart, de Nelson House, Elizabeth Menow, de Norway House, Louie Cheeseequay, de Fort Hope, Ont., et Philip Gardner, d'Eagle Lake, Ont.

L'école indienne Assiniboia présente un deuxième groupe de finissants

Le dimanche 27 mai, l'école indienne Assiniboia de Winnipeg vécut un autre jour historique: c'était la deuxième collation des diplômes à la jeune institution fondée il y a quatre ans. Parents, visiteurs, notables s'unirent pour célébrer les quatre jeunes Indiens qui terminent cette année leur cours scolaire. Ce sont Louie Cheeseequay, de Fort Hope, Ont., Elizabeth Menow, de Norway House, Fred Hart, de Nelson House, et Philip Gardner, d'Eagle Lake, Ont.

Cette journée à l'école Assiniboia avait une grande signification. En plus de servir pour le personnel et pour les élèves de couronnement à leurs efforts, elle marquait un point vers l'orientation que les missionnaires Oblats cherchent à donner à l'éducation des Indiens. Dans les milieux gouvernementaux on prône une politique d'intégration des Indiens avec les Blancs avec hâte et avec pression. Les missionnaires qui vivent avec les Indiens et qui ont ouvert pour eux des écoles il y a près de 90 ans, prônent une transformation plus graduelle. L'Indien se sent encore écrasé par le Blanc, et le lancer à l'âge scolaire dans la masse d'étrangers que sont pour lui les Blancs ne fait souvent que l'étouffer. Même l'adulte indien doit souvent endurer le préjugé racial dans le monde du travail à Winnipeg même et se réfugie alors dans le secteur le moins recommandable de la population. Les discours ronflants, les congrès, l'exemple du traitement des Noirs aux Etats-Unis n'ont pas encore effacé l'antipathie envers les Indiens au Manitoba.

Bonne entente

Chose certaine ce n'est pas la population bourgeoise de l'ouest de Winnipeg qui a manifesté de la cordialité envers la jeunesse indienne qui venait s'installer en 1958 dans un ancien édifice militaire de l'"Academy Road". Après un incident qui mit publiquement en contraste la bonne éducation de ces jeunes Indiens et l'incivilité de certains voisins de la "race supérieure", la bonne entente et le respect mutuel se sont établis et les jeunes immigrés des forêts du nord et de l'Ontario se gagnent graduellement le respect et l'admiration du public.

Par contre, les jeunes Indiens qui ont été envoyés au hasard dans les grandes écoles publiques y ont rencontré trop d'antipathie et ont discontinué.

Un quotidien de Winnipeg a publié samedi dernier un long reportage soulignant cet aspect.

L'école Assiniboia tente plutôt d'imiter la formule de l'école de Lebret qui a donné au-delà de 100 diplômes depuis 10 ans.

Ecole nécessaire

Une autre raison pour laquelle le principal actuel, le R. P. O. Robidoux, O.M.I., tient à maintenir et développer cette école secondaire, la seule pour les Indiens catholiques du Manitoba, c'est que c'est le seul moyen d'assurer une éducation secondaire catholique pour les Indiens. Comme la plupart des réserves sont dans des régions isolées ou près d'écoles secondaires publiques à mentalité protestante, il serait impossible de leur donner une éducation religieuse catholique.

En imposant l'absence ou l'éloignement temporaire de leur famille, l'école Assiniboia suit la même tendance qu'on pratique de plus en plus dans le système scolaire des Blancs. Elle assure une concentration sur les études, elle fait connaitre le genre de vie des Blancs. Par son site à Winnipeg même, l'école Assiniboia constitue aussi un grand pas dans le sens d'intégration puisque la plupart de ses élèves viennent des forêts du nord de la province et même de l'Ontario; certains n'avaient jamais vu d'automobile.

Stimulant à l'ambition

"Il a fallu une génération de travail pour faire accepter quelques années d'écoles aux Indiens, une autre pour propager l'ambition de la 8e année et le désir de poursuivre des études ne vient que de percer", affirment des missionnaires - éducateurs d'expérience. Il faut donc, à leur sens, continuer ce travail d'éducation des parents en même temps que des enfants avec doigté et patience.

C'est dans cet esprit que fonctionne cette école indienne de Winnipeg. La réticence de hauts fonctionnaires gouvernementaux oblige à travailler dans des conditions matérielles plutôt modestes: les locaux de récréation des garçons ressemblent davantage à un caveau qu'à un gymnase; la cérémonie des finissants dut avoir lieu dans le réfectoire faute de salle académique.

Malgré cela, l'institution fonctionne avec dynamisme et la soirée de collation des diplômes avait le brio et la joie de toute école secondaire. A peu près tous les officiers supérieurs de la province affectés aux Indiens y assistaient: MM. Minnis, surintendant général, Daggit, agent, les inspecteurs Slobedian, Foss et Friesen, du fédéral, et Denham, du provincial, ainsi que M. Jean Lagassé, surintendant des affaires métisses et indiennes pour la province. Plusieurs Pères et Frères Oblats assistaient également.

Voix d'un ancien

Le programme comprenait une variété de pièces musicales et d'allocutions. Le R. P. G. Laviolette, O.M.I., orateur invité, invita les jeunes Indiens à aller jusqu'au bout dans leurs études. Le premier diplômé de l'école, M. Joe Wood, étudiant en comptabilité, toucha ses compatriotes par la sincérité de son discours et de son expérience.

Deux parents des finissants surent aussi dire à l'auditoire leur contentement et leur fierté de l'oeuvre de l'école. Les finissants iront dans l'éducation et la technique.

La chorale de l'école indienne de Fort Alexandre rendit trois chants dont deux en français, indice que le français connait une certaine renaissance chez les Indiens, ou au moins que la délicatesse y fleurit toujours.

Rôle canadien-français

Le personnel de l'école Assiniboia est formé en grande partie de Canadiens français: deux Pères Oblats, les RR. PP. O. Robidoux et L. Alarie, six Soeurs Grises, sept professeurs et surveillants laics et dix autres employés affectés au maintien et à la cuisine. Cela fait plus que douter de l'exactitude de l'enquête qui attribue des préjugés raciaux aux Canadiens français!

L'école a inscrit 142 élèves au début de l'année et espère un nombre grandissant de diplômés pour les années à venir et ainsi des années de vie plus civilisée et plus humaine pour les premiers citoyens canadiens.

Avez-vous un complexe d'infériorité?

Le complexe d'infériorité, objet de ce test, est celui qui pousse les individus à se sentir inférieurs, non seulement par rapport aux autres, mais aussi par rapport à une image qu'ils se sont faite de leur propre personne. Etes-vous atteint de ce complexe?

Oui—Non

1. Lorsque vous vous êtes fixé un but, craignez-vous constamment de ne pouvoir l'atteindre? ....
2. Redoutez-vous de n'être pas à la hauteur des charges qui vous sont confiées? ....
3. Avez-vous souvent l'impression d'être traité différemment (moins bien) que les autres? ....
4. Désirez-vous conquérir l'estime de ceux qui vous entourent? ....
5. Ressentez-vous en toutes occasions et de façon aiguë un sentiment douloureux de compétition? ....
6. Dans ce cas, vous croyez-vous fatalement battu d'avance? ....
7. Craignez-vous de prendre part à une discussion de peur que vos opinions, votre personnalité "ne fassent pas le poids"? ....
8. Avez-vous le sentiment d'une disproportion énorme entre vos aspirations élevées et vos moyens limités? ....
9. Les questions de préséance, de milieu, de position sociale ont-elles pour vous une grande importance? ....
10. Etes-vous jaloux de ceux qui réussissent? ....
11. Devant un effort à fournir, votre réaction est-elle fréquemment un "à quoi bon!" désabusé? ....
12. Etes-vous inquiet, mettant perpétuellement en doute vos qualités, vos aptitudes et vos moyens? ....
13. Les échecs vous découragent-ils et vous laissent-ils anéanti? ....
14. Avez-vous tendance à minimiser vos succès, à les attribuer au hasard, à la chance? ....
15. Vous abstenez-vous de paraître plutôt que de vous montrer sous un jour qui n'est pas le meilleur (ex.: avec un bouton sur le nez)? ....
16. Vous arrive-t-il constamment de vous excuser, de déprécier en public tout ce que vous faites ou dites? ....

REPONSES

Comptez 1 point par oui. Si vous obtenez 10 points ou plus, vous souffrez manifestement d'un complexe d'infériorité intense et vous êtes vraisemblablement malheureux. Allons! Tout ne va pas si mal que vous le croyez. Il faut vous voir tel que vous êtes, avoir la modestie de vous accepter ainsi, en dépit de vos défauts, être fier de vos qualités et en tirer parti au lieu de les minimiser. — Entre 10 et 5 points, sans que ce soit de façon aiguë, vous faites aussi "votre petit complexe" de temps en temps. Vous éprouvez sans cesse le besoin d'être rassuré sur vous-même. Mais vous avez de l'énergie et de la volonté, et peu à peu vous saurez acquérir l'assurance qui vous manque. — Moins de 5 points. Vous êtes sans complexe, d'infériorité du moins. Vous avez une exacte connaissance de vous-même, de vos moyens et de vos limites. Tant mieux pour vous. C'est un grand atout dans la vie.

L'arbre, ce don de Dieu

— XIII —

On a prouvé en Suède que l'arbre est capable de fournir un bon aliment pour les bestiaux si on le mélange avec de la mélasse. Mais les fermiers mettent de la mélasse aussi dans le fourrage d'hiver pour que leurs animaux le mangent avec plus d'appétit. Un grand nombre d'animaux mangent presque exclusivement des parties de l'arbre. La girafe se nourrit presque entièrement des feuilles de l'acacia et du mimosa. Le régime du koala, ce joli petit ours australien, est constitué essentiellement des feuilles et des tiges de certains eucalyptus. Le menu de notre propre castor se compose de l'écorce de l'aulne, du tremble, de certains peupliers et du merisier, et on sait qu'il emploie l'arbre écorcé pour construire sa maison et ses barrages. Le chevreuil survit, pendant les durs hivers où la neige est profonde, en broutant les palmes du cèdre.

Bien qu'il soit dangereux de s'aventurer dans les sentiers de la science, c'est quand même une intéressante spéculation de penser que l'arbre pourra un jour jouer un rôle très important comme nourricier de l'humanité. Ce n'est certes pas une spéculation oiseuse. En traduisant nos besoins alimentaires en calories, en protéines et en vitamines, les diététiciens ont trouvé un dénominateur commun pour classifier tous les aliments, quels que soient leur nom ou leur source. L'arbre contient presque tout ce dont l'homme a besoin pour se nourrir. On mangera du pin comme on mange du pain. Les aliments n'ont pas, après tout, pour seule fin de flatter le palais des humains mais avant tout, il faut qu'ils leur procurent ce dont leur corps a besoin. Le palais d'un homme qui meurt de faim n'est pas un instrument délicat. Il est donc possible que l'arbre, un jour, apporte le salut à des millions d'hommes qui sont toujours à la merci de la famine. Nous avons des raisons de prier pour qu'il en soit ainsi.

Le pays

Il est juste que le symbole du Canada soit la feuille d'un arbre. Qu'on ait choisi ou non celle de l'essence la plus représentative demeure un sujet de discussion. Il est indiscutable, cependant, que l'arbre méritait sûrement cet honneur. Car son robuste tronc supporte non seulement le fardeau de ses branches ondoyantes, mais aussi le poids de presque toute l'économie canadienne. Ce sont nos forêts, plus que tout autre facteur, qui assurent notre prospérité et donnent une grande envergure à notre commerce étranger. Sur trois dollars que nous gagnons à l'étranger un, ou presque, provient de la moisson forestière, et le tiers de toute notre production primaire repose sur les arbres. Tous les Canadiens, quel que soit leur emploi ou l'endroit qu'ils habitent, participent à cette richesse qui coule de nos forêts.

Comme emblème national, le Canada pouvait choisir parmi cent trente-cinq différentes espèces d'arbres, depuis le pin dur qu'on ne trouve que sur les Mille-Iles, jusqu'au saule qu'on trouve presque partout. Mais les essences les plus magnifiques et les plus nombreuses sont les résineux. Le Canada occupe dans l'hémisphère occidental une place que nous pouvons décrire par le mot russe "taiga", qui veut dire une ceinture de végétation commençant à la toundra et qui jouit d'un climat continental, avec des hivers longs et relativement froids. C'est l'ambiance dans laquelle les conifères se plaisent le plus, et nous en comptons trente-cinq espèce chez nous.

Favorisées par des conditions de sol et de climat idéales pour leur croissance, et avec tout l'espace qu'il leur faut pour pousser, il n'est pas étonnant que les forêts canadiennes soient immenses. Notre pays possède un dixième des forêts du globe: 1,700,000 milles carrés. Près de la moitié de toute la superficie du sol canadien est boisée. Aucune province n'est sans forêts, la plupart en ont de très grandes, et depuis les premiers jours de la colonie, ces forêts ont été le grand pourvoyeur de la nation. Au début, on employait les arbres pour bâtir, meubler et chauffer les maisons et pour construire les embarcations sans lesquelles les premiers habitants ne pouvaient voyager. Au temps des rois de France, on avait déjà commencé à abattre de beaux grands pins pour faire des mâts pour la marine royale. Mais cet effort fut accru durant les guerres napoléoniennes quand la Grande-Bretagne se vit couper ses sources d'approvisionnement de la Baltique. Elle obtint du Canada le bois dont elle avait besoin pour ses vaisseaux et ses colonies. C'est ainsi que naquit notre commerce d'exportation. Il a pris des proportions de plus en plus considérables depuis le début du siècle quand l'industrie papetière a pris son essor vers la place prédominante qu'elle occupe aujourd'hui dans la vie économique de la nation.

(à suivre)

Le Cinéma — Ma responsabilité

WALK ON THE WILD SIDE — Classification spéciale

Américain. 1962. 114 min. Drame réalisé par Edward Dmytryk avec Laurence Harvey, Barbara Stanwyck et Capucine.

Un jeune fermier du Texas, Dove Linkhorn, se rend à la Nouvelle-Orléans pour y retrouver la jeune fille qu'il aime, Hallie. Il fait route, un moment, avec une adolescente, puis finit par la laisser tomber. Aidé par une veuve, propriétaire d'un restaurant où il s'est arrêté, Dove parvient à retracer Hallie dans un lupanar du Quartier français de la Nouvelle-Orléans. Après bien des difficultés, Dove réussit à libérer son amie de l'emprise de la tenancière. Celle-ci met ses hommes de main à leur poursuite. Hallie meurt accidentellement dans la bagarre qui s'ensuit.

Les auteurs de ce film ont su développer avec une relative discrétion un sujet délicat qu'il n'est pas facile d'aborder au cinéma. Si la valeur dramatique laisse parfois à désirer, la mise en scène est habile et les interprètes sont très bien dirigés.

Appréciation morale: Le thème de la rédemption d'une prostituée est positif. Mais le milieu sordide où se situe l'action et l'amoralité de presque tous les personnages motivent des réserves.

• • •

CAPE FEAR — Adultes III

Américain. 1962. 105 min. Drame de suspense réalisé par J. Lee Thompson avec Gregory Peck, Robert Mitchum et Polly Bergen, d'après le roman "The Executioner" de John D. MacDonald.

Max Cady arrive dans une petite ville où demeure un avocat, Bowden, qui l'a fait condamner à huit ans de détention. Cady est un déséquilibré sadique qui s'est juré de se venger. Il devient une menace constante pour Bowden, sa femme et sa fillette, Nancy. La police ne peut, sur de simples présomptions, arrêter le criminel et conseille à l'avocat d'engager un détective privé. Mais Cady est habile et connait la loi. Il en profite pour rendre de plus en plus intenable la vie de ses victimes. Il finit toutefois par tomber dans un piège qu'on lui a tendu et la paix revient au foyer de Bowden.

Dans le genre suspense, ce film est peut-être l'un des plus forts qui aient été réalisés. Le scénario est bien construit, même si le caractère du criminel y eut gagné à être davantage précisé. La mise en scène est concise et nerveuse à souhait et l'interprétation très au point.

Appréciation morale: Ce film présente avec réalisme la brutalité sadique d'un criminel. Adultes, des réserves.

• • •

ONLY TWO CAN PLAY — Adultes III

Britannique. 1962. 106 min. Comédie réalisée par Sidney Gilliat avec Peter Sellers, Virginia Maskell et Mai Zetterling, d'après le roman "That Uncertain Feeling" de Kingsley Amis.

John Lewis, jeune bibliothécaire marié depuis sept ans avec Jean, une épouse charmante et dévouée, se laisse prendre un jour par les charmes d'une femme riche et légère. Il accepte peu à peu ses invitations, mais leurs tête-à-tête sont toujours interrompus par des événements imprévus. Sa séductrice lui obtient même une position avantageuse. L'attitude réprobatrice de sa femme et les ennuis que lui cause cette double vie finissent toutefois par ouvrir les yeux de John. Il se ressaisit et lance avec Jean une bibliothèque ambulante.

Les auteurs de ce film semblent hésiter constamment entre la comédie légère, la farce et la satire. L'intérêt s'en ressent même si l'ensemble contient de bons moments. Peter Sellers excelle dans un rôle taillé sur mesure et il est entouré d'excellents interprètes.

Appréciation morale: Même s'il s'agit d'une comédie et que tout rentre dans l'ordre à l'épilogue, une aventure extra-conjugale et une certaine insistance sur des effets suggestifs motivent des réserves.

• • •

BLACK ORPHEUS (Orfew, Negro) — Adultes II

Palme d'or au festival de Cannes en 1959.

Franco-brésilien. 1959. 108 min. Eastmancolor. Drame poétique réalisé par Marcel Camus avec Breno Mello et Marsepassa Dawn.

La veille du carnaval de Rio, un jeune conducteur de tramway de race noire, Orphée, fait la connaissance d'Eurydice, une jeune Noire qui fuit un mystérieux poursuivant. Orphée lui offre protection et abri mais la jalousie de Mira, sa fiancée, cause la perte d'Eurydice qui est tuée en plein carnaval. Parti à sa recherche, Orphée la retrouve à la morgue et ramène son cadavre dans le quartier noir. Lapidé par Mira, il tombe du haut d'une falaise.

Ayant placé sa reconstitution du vieux mythe d'Orphée dans le cadre du carnaval de Rio, Marcel Camus présente dans une orgie de couleurs ce débordement de vie annuel. C'est un spectacle envoûtant qui prend une place envahissante dans le film. En marge, la légende antique est reprise dans ses principaux symboles avec un art souvent heureux de la transposition.

Appréciation morale: Le dépaysement atténue l'effet de quelques détails sensuels. L'amour libre est présenté de façon sympathique. Adultes, des réserves.

• • •

MOM AND DAD — C, à proscrire
THE MARK — B

— Maman, est-ce que je peux aller voir l'éclipse de soleil?

— Certainement, mon chéri, mais ne t'approche pas trop.

• • •

Un ivrogne conduit à une vitesse folle dans une rue en prenant le sens interdit. Le flot des voitures venant en sens inverse finit par l'arrêter. Un agent en profite pour se précipiter sur lui:

— Où allez-vous comme ça?

— Je ne sais pas, mais je suis certainement en retard, regardez tous ces gens qui sont en train de revenir!

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

— Nous ferons le tour du lac, dit mère d'un ton léger. C'est très aimable, à toi, d'avoir songé à cela. Mais nous avons tout le temps . . . Au fait, pourquoi désires-tu tant de marier?

J'ouvre de grands yeux: n'est-ce pas le désir de toutes les jeunes filles? Bien sûr, il y a Sophie. Mais des fiancés, elle en trouvera à la pelle, si son cousin blond se récuse quelque jour. Elle est riche! Tandis que moi, si je ne saute pas sur l'occasion qui passe, qui sait quand je la retrouverai? . . . C'est ce que j'essaie d'expliquer à mère. A mesure que je parle, son visage s'éclaire; puis, quand j'ai terminé mon petit exposé, elle rit franchement.

— Allons! Je crois que tu n'aimes pas beaucoup ce garçon.

Je bondis comme un jeune coq.

— Mais je donnerais ma vie pour lui! Oh! maman, il faut que tu sois mon alliée . . . Songe que je n'ai que toi pour m'aider. Père est tellement têtu.

— Va vite dormir, et ne pense plus à tout ça.

— C'est pourtant à cause de toi que j'irai en pension, dis-je d'un ton de rancune . . .

— Crois-moi, c'est le plus sage, et tu ne seras pas malheureuse, là-haut. Tu connais madame Barret; tu verras des compagnes . . . Sophie! Toujours Sophie . . .

— Elle me suffisait bien. Je ne suis pas changeante.

. . . Et je suis revenue devant mon cahier; je l'ai mouillé de mes larmes, comme une petite sotte, ou comme une orpheline . . .

CHAPITRE IV

Jacques, d'une main ferme, tient mon coude et me guide à travers la rue du Bourg, noire de monde. Il parle! . . . Il parle! . . . Il revient de Paris où il a vu de nombreux amis: un général, un notaire, un duc, et quoi encore? Je demande:

— Quand nous serons mariés, les recevrons-nous?

— Naturellement. Vous aurez une robe de chez Dior. Je ne vois que Dior pour vous.

— Pourtant, il y en a d'autres; j'ai vu dans un magazine de si jolis modèles!

Justement nous arrivons devant la vitrine d'un fourreur où s'étale un splendide, un souple, un chatoyant manteau de vison sauvage.

— Voilà ce qu'il vous faudrait, dit-il.

C'est bien mon avis.

— Maman en a un, mais beaucoup moins beau. Enfin, c'est du vison.

— Combien l'a-t-elle payé?

Une fois de plus, je dois avouer mon ignorance. C'est incroyable le nombre de questions qui me laissent muette. Manquerais-je de curiosité?

— Etes-vous comte ou baron? dis-je alors dans un vague désir de m'instruire.

Il se met à rire, puis m'avoue qu'il est marquis.

— Comment est la couronne? J'envisage, déjà, de la faire broder sur les pièces de mon trousseau.

Mais c'est lui, maintenant, qui est embarrassé pour me répondre, alors que moi je sais comment est la couronne de marquis: j'en ai vu une dans le dictionnaire. Jacques m'explique que depuis longtemps les bijoux de famille ont été vendus, y compris la fameuse couronne.

— Mais je la rachèterai pour vous, chérie, promet-il.

Je dis adieu, peut-être au revoir, au manteau de vison; et nous filons plus loin.

— Qu'avez-vous dit à vos parents? demande Jacques.

— Que je sortais avec Sophie. Ils croient que vous êtes toujours à Paris. D'autre part, ils ont une certaine confiance en moi.

A cet instant, le remords me tord le coeur. Car c'est vrai qu'ils ont confiance en moi. Maman, puisque je lui ai parlé de Jacques, pense que je suis incapable de mentir. Hélas! Mais pouvais-je faire autrement lorsqu'il me fit demander par Sophie de venir le rejoindre? Nous sommes à quelques pas de la maison, si mes parents nous rencontraient, que devais-je leur dire en leur présentant Jacques? . . . Qu'il est un camarade du cours de danse? . . . Je ne pourrais m'en sortir que par un nouveau mensonge . . .

Cher cours de danse, que je vais quitter! Le pensionnat de madame Barret remplacera tout. On y donne des leçons de maintien, ce dont j'ai grand besoin, dit mère.

— Voulez-vous que nous descendions à Ouchy?

Avant que j'aie eu le temps de répondre, Jacques arrête un taxi, et nous voilà partis.

— J'ai laissé ma voiture en France, me dit-il; c'est tout une affaire pour les passer. Mais, la prochaine fois, je viendrai avec elle.

Bien que septembre touche à sa fin, il y a encore foule au bord du lac. Un bateau, tout blanc, avec le drapeau à la croix rouge, s'apprête à partir. Des femmes en robes claires font des gestes d'adieu, comme si elle s'embarquaient pour le bout du monde. Il est vrai que l'autre rive, perdue dans une brume dorée, apparait si lointaine!

Des rayons tombent en faisceaux du ciel opalin et dorent la cime des arbres, déjà touchés d'or et de rouille par les premiers autans. Jamais le parc n'a été si beau. Une petite fille marche comme une danseuse, bras écartés, légère, charmante, et ses parents la suivent, orgueilleux de sa jeune beauté qui attire les hommages.

Une femme en sari vert, lourdes boucles d'or aux oreilles, va, solitaire parmi la foule.

Oh! comme je voudrais être riche! Et faire tout ce que je veux. Partir sur ce bateau, ou sur un autre, m'habiller d'un sari, ou sortir avec des blue-jeans, ce que mes parents ne permettent pas.

Comme s'il devinait mes pensées, Jacques murmure à mon oreille:

— Nous ferons de grands voyages. Nous verrons toute la terre.

Et je pense que la terre sera juste assez vaste pour contenir mon rêve et ma faim de vivre.

Hélas! En attendant cet âge d'or, il me faudra rester trois ans chez madame Barret. Ne serait-ce pas le moment de mettre Jacques au courant de la décision de mes parents? Je recule devant la peine qu'il en ressentirait certainement. Pourtant, il DOIT savoir . . .

— Jacques . . .

Très intéressé par le spectacle de la rue, il ne m'a pas entendue. Je lui pince le bras.

— Frère Jacques, dormez-vous?

— Que voulez-vous, chérie?

Quand un homme vous appelle "chérie", ça vous fait quelque chose. Jamais personne ne m'appelle ainsi . . . Même pas maman . . . Nancy! Toujours Nancy! . . .

— Jacques, je vais aller en pension.

Il sursaute, s'arrête, reprend mon coude, me toise:

— Cette petite! En pension? Pourquoi pas en nourrice?

Il ne semble pas prendre la chose au sérieux; mais il a presque toujours l'air d'être dans la lune . . . On dirait, parfois, qu'il a peur . . . Peur de quoi, mon Dieu? Il est libre, lui! Il fait ce qu'il veut!

— Eh bien, voilà. J'ai raconté notre histoire à maman; elle l'a redite à père . . . C'est tout.

— Alors?

— Alors, ils ont décidé de me mettre en pension jusqu'à ma majorité. Et je n'ai que dix-huit ans. Oh! Jacques, c'est épouvantable.

— C'est toujours épouvantable d'avoir dix-huit ans. Mais quoi! Il faut y passer. Heureusement, ça ne dure pas.

Je le regarde avec une sorte d'admiration et d'envie: il est, à mes yeux, celui qui a passé ce fameux cap. Et le voilà sain et sauf, sur l'autre rive, prêt à me donner aide et assistance. Que pourrait-il m'arriver de mal, près de lui?

Si j'osais, je l'embrasserais. Mais ce ne sont pas des choses à faire dans la rue.

— Ainsi, ils vont vous enfermer?

Nous voilà revenus à nos tourments présents.

— Hélas! oui. Père est très en colère . . . J'aurais dû ne jamais vous voir . . .

— Ne jamais me voir? Fallait-il fermer les yeux, ma pauvre enfant? Allons, racontez-moi tout.

Tout? C'est assez court et, en quelques mots, Jacques en sait autant que moi sur la situation.

— Ce n'est pas très clair . . . Me condamnent-ils, moi? Ou désapprouvent-ils votre conduite?

— Ils désapprouvent ma conduite. Ils ne peuvent rien vous reprocher puisqu'ils ne vous connaissent pas.

— Très juste.

Nous passons devant l'un des plus beaux hôtels de la ville; dans le parc, des groupes élégants papotent autour des tables de rotin; les visages sont teintés par les larges ombrelles bariolées. Je m'attarde, une minute, à regarder vivre ces gens qui comptent parmi les plus riches du monde. Mais Jacques m'attire.

— Ne rêvassez pas, chérie.

Soudain, devant la grille, nous nous arrêtons: un homme, très brun, le chef coiffé d'un turban, mais vêtu à l'européenne, tient en laisse . . . une tortue. Mais quelle tortue! De taille moyenne, telles que celles que l'on garde dans les appartements, ou dans les jardins; elle a la carapace scintillante. J'ai tout d'abord pensé qu'on l'avait recouverte d'un métal sur lequel jouait le soleil . . . Mais, c'est bien autre chose: cette carapace est sertie de pierres précieuses: rubis, topazes, cornalines, peut-être émeraudes et diamants . . . Emeraudes et diamants? De cela, je n'oserais jurer.

— Quel joyau! dis-je.

Très intéressé, Jacques se penche sur l'animal dont le cou grumeleux de vieux reptiles se dirige à droite, puis à gauche, en un mouvement remarquable d'égalité.

— Elle est fausse, dis-je. C'est un jouet.

— Elle est vraie, affirme Jacques. Ça, par exemple! Elle porte quelques unités sur elle!

L'homme au turban, superbe d'indifférence (la tortue a dû causer d'autres étonnements) regarde par-dessus nos têtes . . . Quand nous en aurons assez, nous filerons plus loin, doit-il se dire.

— A qui appartient-elle? lui demande Jacques.

L'autre ne répond pas. Alors, Jacques répète la question, d'abord en anglais, puis en allemand. Chose étrange, c'est à cette dernière langue que répond l'homme. Je ne comprends goutte à leurs paroles. Volubile, maintenant, l'étranger raconte, raconte . . . et Jacques écoute, très attentif, approuvant, de-ci, de-là, par quelques signes de tête.

Quand ils se séparent, ils semblent les meilleurs amis du monde.

Un groupe s'est formé autour de nous; un enfant pleure parce qu'il veut la tortue; sa mère réussit à l'entraîner en lui promettant de la lui acheter le lendemain.

— Si vous saviez, dit Jacques, tandis que nous reprenons notre promenade . . . Si vous saviez ce que m'a dit cet homme.

— Que vous a-t-il dit?

Il me conte une histoire digne des Mille et une Nuits.

— Cet homme, chérie, est le majordome d'un prince arabe, immensément riche. Là-bas, avec leur pétrole, il y a des roitelets qui ne savent à quoi employer leur fortune. Cet Arabe est l'un de ceux-là. Il a un palais unique. Imaginez une allée bordée de lauriers-roses, large de dix mètres, longue de cinq kilomètres, qui traverse un parc tout embaumé de jasmins . . . On croit rouler pendant des heures, on pense que ce voyage n'aura jamais de fin, et l'on se trouve soudain devant une esplanade où jaillissent des fontaines illuminées. Enfin, on voit le palais, à la fois byzantin et normand: une chose hallucinante . . . Un perron de marbre blanc mène à une porte romane. Tout a un aspect irréel. Des nuées de domestiques, vêtus de blanc, sont à la disposition du maître . . . Oh! chérie, je voudrais vous emmener là-bas . . . Derrière le palais, il y a le harem, il est plus luxueux encore . . . Cent vingt-trois femmes habitent cette demeure de rêve.

(à suivre)

— No 333 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3			■			■						
4									■			
5							■	■		■		
6				■							■	
7		■										■
8											■	
9					■							
10							■			■		
11			■			■			■			
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Inflammation de l'épithélium rénal.
2—Sommet du bois d'un cerf. — Loi.
3—En lit. — Oter. — Importunera.
4—Genre de lauracées (plur). — Assaisonnement.
5—Rivière de l'Ile-de-France. — Note.
6—Démonstratif. — Anc. v. de Chypre.
7—Suit le deuxième.
8—Huile provenant du goudron.
9—Lettre grecque. — Genre d'orchidacées.
10—Grive d'Europe. — Fin d'une vue. — Parcouru des yeux.
11—Phonétiquement: Suffisamment. — Venu en vie. — Préfixe. — Trois fois.
12—Foyer domestique. — Pentes de toits.

VERTICALEMENT

1—Qui se rapporte à une courbe engendrée par un point lié à un cercle mobile qui roule sans glisser sur une courbe fixe.
2—Apportée en naissant. — Ville d'Espagne.
3—Article. — Qualité de ce qui est propre.
4—Arr. de Mézières. — Ch.-l. d'arr. sur la Loire.
5—Changement de rotation qui se manifeste dans un organe végétal. — Venus au monde.
6—Terminaison. — Placée au milieu.
7—Epoux. — Sorte de dévidoir. — Id est.
8—Carte. — Homme d'Etat chinois.
9—De la gamme (plur). — Petit morceau.
10—Genre de poissons (plur). — Exprime. — Pronom.
11—Mouvoir vers soi. — Très petite île.
12—Exposer en vente. — Sentiments d'inquiétude.

SOLUTION DU PROBLEME No 332

■ **Horizontalement:** 1. Paraboloïdal; 2. Adiposité — 10; 3. Térébate — Ami; 4. Opéra — Urates; 5. Ut — Tria — Pari; 6. Ie — Edenter; 7. Am — Ni — Tan; 8. Lacérie — Axer; 9. Asines — Alise; 10. Rentas — Réels; 11. Dru — Léas — Et; 12. Su — Innée.

■ **Verticalement:** 1. Patouillards. 2. Adepte — Aser; 3. Rire — Acinus. 4. Apertement; 5. Bobard — Réal. 6. Osa — Iénisséi; 7. Lituanie — Sn; 8. Oter — Aran; 9. Ie — Apétale; 10. Ataraxie; 11. Aimer — Nesle; 12. Loisir — Reste.

Inspection fédérale et tests de laboratoire certifient la qualité des fruits et légumes

Un grand choix de fruits et de légumes frais et conditionnés, de miel et de produits de l'érable, domestiques et importés, sont à la disposition des consommateurs tout le long de l'année. Arrêter un choix parmi une infinité des produits attrayants constitue un véritable problème pour la ménagère mais, quoi qu'elle décide, elle peut être sûre que tout a été mis en oeuvre pour lui procurer la valeur de son argent.

Une telle assurance lui est donnée par le service fédéral d'inspection et de classement des produits frais et conditionnés.

Tout d'abord, l'inspection et l'approbation des fruits et des légumes frais avaient été adoptées en vue d'améliorer la qualité des produits d'exportation, mais plus tard elles se sont étendues à plusieurs denrées du commerce interprovincial.



Un inspecteur de la Division mesure le vide d'une boite renfermant un aliment en conserve.

Le consommateur et le producteur ont bénéficié tous deux de la mesure, le premier par l'assurance d'une qualité uniforme, le second par l'assurance d'un meilleur revenu en retour d'un produit acceptable.

La responsabilité d'appliquer les règlements sur le classement a été confiée à la Division des fruits et des légumes du ministère de l'Agriculture du Canada dont les principales tâches sont l'inspection, la mise en marché et l'approbation des produits frais et conditionnés.

Le premier règlement canadien sur les fruits et les légumes, qui ne visait d'abord que les pommes d'exportation, a été incorporé à la Loi générale d'inspection en 1892. Toutefois, aucun organisme n'avait été constitué pour faire respecter la loi.

En 1901, la Loi sur le marquage des fruits était adoptée; l'application en était confiée au ministère du Commerce; en 1906, elle passait au ministère de l'Agriculture, qui disposait d'un personnel de huit inspecteurs.

Le présent Service fut inauguré en 1914 lors de l'établissement de la Division des fruits. On a accru le nombre des inspecteurs pour vérifier les wagonnées de fruits aux lieux d'expédition. Des modifications apportées à la Loi ont élargi les cadres de la Division, qui porte maintenant le nom de Division des fruits et des légumes et emploie environ 525 inspecteurs dont environ 175 font un travail saisonnier.

Les conserves

Toutes les conserveries qui s'adonnent au commerce interprovincial ou international doivent s'enregistrer auprès de la Division et s'engager à observer des règlements d'hygiène sévères. Ces établissements et leurs produits sont inspectés fréquemment. Ces dernières années, treize laboratoires de classement ont été établis d'un bout à l'autre du Canada afin d'assurer une qualité uniforme.

Le classement des fruits et des légumes en conserve n'est pas une mince affaire. En 1961, par exemple, la Division a classé quelque 74,000 échantillons dont environ 12,000 avaient été prélevés sur les importations. En outre, plus de 5,000 échantillons ont été soumis aux laboratoires pour fins d'analyses chimiques et bactériologiques. Bien que certains produits tels que les marinades, les olives, les confitures et les gelées ne soient pas classés, on en surveille le conditionnement et l'emballage.

Les fruits et les légumes frais sont sujets à l'inspection sur les plans administratif et commercial; des catégories existent pour la plupart de ces produits. L'inspection administrative peut se faire en tout temps et à tous les niveaux du commerce afin que les autorités puissent s'assurer que tout est classé, emballé et marqué selon les règlements. Environ 100,000 inspections de ce genre se pratiquent tous les ans.

Les inspections commerciales se font aussi au point de départ à la demande des expéditeurs; lorsqu'il s'agit d'arrivages de produits locaux ou importés elles se font à l'arrivée. La Division délivre environ 75,000 certificats d'inspections commerciales par année.

Le miel, les fruits et légumes frais et en conserve venant de l'étranger sont soumis aux mêmes règlements que les produits domestiques en ce qui a trait au classement, au marquage et aux contenants.

Un autre secteur de la Division voit à la mise en marché et à la délivrance des licences aux expéditeurs, courtiers et grossistes adonnés au commerce interprovincial ou international.

La commercialisation comprend le groupage et la compilation des renseignements sur les prix et les conditions des marchés, l'arrivée des wagons et des camions aux principaux centres de distribution, les exportations, les stocks mensuels aux entrepôts, les renseignements sur les principaux fruits et les légumes aussi bien que sur la qualité et la quantité des récoltes.



L'inspecteur de la Division des fruits et légumes vérifie la consistance du maïs en conserve

L'inspection fédérale des produits en conserve comprend le mesurage de la teneur en sucre du sirop des pêches. A droite, on vérifie le poids des fruits égouttés.



Q. — Je viens encore une fois vous soumettre un de mes problèmes, car je sais que je peux compter sur vous pour un sage conseil.

Il a quelques mois, j'ai rencontré un jeune homme sérieux. Nous nous aimons et il m'a même demandé de l'épouser, mais un gros problème se pose. Il y a environ deux ans, j'ai aimé un autre garçon que je devais épouser. Il est mort et j'ai éprouvé un chagrin immense. Maintenant, je crois que je devrais raconter cela à mon ami, car il ne me connait que depuis peu de temps et je ne voudrais pas qu'il apprenne mes anciennes amours par d'autres. Il pourrait croire que je ne suis pas franche. Je suis vraiment troublée par ce problème. Aidez-moi, et merci.

PERPLEXE.

R. — Ne vous troublez pas pour si peu, ma chère amie. Ce jeune homme sérieux que vous aimez a sans doute connu plusieurs jeunes filles avant vous et qui vous dit qu'il n'a pas, lui aussi, connu quelque peine d'amour. Il n'y a rien de déshonorant à cela. Au cours d'une de vos conversations, racontez-lui tout simplement, comme vous l'avez fait dans votre lettre, votre ancien amour. Je suis certaine qu'il appréciera la confiance que vous lui témoignée et qu'il en sera digne. Je crois que vous craignez de le perdre, mais votre crainte n'est pas justifiée. Très peu de personnes épousent leur premier amour. Bonne chance et merci de vos bonnes remarques. Je suis heureuse de vous avoir donné quelque aide dans le passé. Revenez au besoin, ne vous gênez pas.

✦ ✦ ✦

Q. — Comme tous vos lecteurs, nous apprécions vos sages et distingués conseils. Je voudrais faire profiter "Un peu inquiète" de mon expérience au sujet de ces petits ulcères dans la bouche, qui sont si douloureux. Je crois qu'elle trouvera une grande amélioration si elle se lave la bouche tous les matins avec une solution saline: 1 petite cuillérée de sel dans une tasse d'eau bouillante. En se lavant ainsi, non seulement on les guérit, mais on prévient qu'ils ne reviennent. On dit souvent qu'ils sont causés par un état de faiblesse générale.

LECTRICE.

R. — Chère lectrice, je vous remercie très sincèrement de votre aimable lettre et du bel esprit de charité et de coopération dont vous faites preuve. Vous me permettez de transmettre un excellent conseil à une lectrice. J'espère que d'autres suivront votre exemple. De cette façon, le courrier deviendra plus utile et, je l'espère, intéressant et agréable. Comme je n'ai pas l'adresse de la personne en question, je ne peux pas lui faire parvenir votre autre message.

• • •

Q. — Comme vos autres correspondants, je lis votre courrier avec grand intérêt et j'apprécie vos réponses. Voici mon problème. Mon frère doit se marier prochainement avec une veuve qui a un enfant. Il veut que tout se fasse dans l'intimité parce que sa fiancée est veuve et beaucoup plus jeune que lui. Il a 45 ans. A cause de ces circonstances, il prétend qu'il ne doit pas avoir de diner ou de réception dans une salle ou dans un restaurant. Que pensez-vous de cela? Il y a des membres de la famille qui suggèrent un diner dans une maison au retour de la lune de miel. Pourrions-nous orner la table d'un gâteau de noces? Est-ce que ses amis peuvent être invités pour une veillée? Merci d'avance.

UNE QUI VEUT SAVOIR.

R. — A moins que le deuil de la fiancée de votre frère ne soit très récent, ce dont je doute, il n'y a aucun inconvénient à ce qu'il y ait un diner ou une réception après le mariage. Même s'il n'est plus très jeune, d'après l'âge de l'enfant, sa future épouse ne doit pas être dans sa première jeunesse. S'il refuse absolument, même une petite fête le jour du mariage, vous pouvez certainement en organiser une pour leur retour, quitte à orner la table d'honneur d'un gâteau de noces. Vous inviteriez les parents et les intimes, si vous le désirez, au diner et les autres amis pour la soirée. Si le nombre des invités est considérable dans les deux cas, il serait préférable de recevoir dans une salle ou dans un restaurant. Tout le monde y serait plus à l'aise et les organisateurs pourraient jouir de la fête autant que les invités. Le temps est passé où les veuves devaient presque se cacher pour convoler une seconde fois. Elles sont assez éprouvées sans toutes ces complications.

LOUISE.

UN MIROIR À TROIS FACES

Le premier instrument utile à la toilette reste bien un miroir, mais pas un miroir posé à plat sur le mur. Il vous faut un miroir à trois faces où vous vous verrez comme vous voient les autres.

Des défauts, ignorés de vous, vont peut-être vous apparaitre. Rassurez-vous. Chacun d'eux a son remède. Le plus important c'est d'abord que vos yeux se soient ouverts.

Le premier et le plus grave défaut du profil, ce sont des reins trop creux avec une cambrure trop allongée. Cette courbure va de pair avec un autre défaut de profil: le ventre légèrement saillant à la hauteur de la taille, presque à l'estomac. L'S que forme cette silhouette, de profil, et surtout avec une jupe droite, doit être rectifié; il était peut-être la mode en 1900, mais "l'oeil" n'y est plus du tout. On exige aujourd'hui le renversement de cet S.

Vous avez trois points à corriger pour arriver à ce résultat:

— redresser la cambrure des reins;

— rentrer le ventre;

— renforcer la musculature du devant des cuisses.

Les deux premiers défauts ont les mêmes causes: une ceinture de muscles abdominaux trop faibles et le port habituel de talons mal adaptés à votre silhouette, à votre poids, à votre conformation.

C'est différent

Mme Martin à sa voisine de palier:

— Ne trouvez-vous pas que ma fille fait beaucoup de progrès au piano?

— Oui, énormément, ou bien c'est que je commence à m'habituer.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Pour être belle buvez de l'eau

C'est à l'intérieur des cellules de la peau qu'il faut faire pénétrer l'eau. Ou bien, il faut l'empêcher de quitter ces cellules. Une pomme fraichement cueillie est lisse, sa peau prête à craquer brillante . . . Quand elle a passé l'hiver dans le fruitier, elle est ridée. C'est qu'une partie de son eau s'est évaporée. Pour vous, c'est exactement pareil. Si vous vous ridez, c'est parce que vous laissez s'évaporer l'eau de votre peau. Et cette "déshydratation" peut commencer de bonne heure. A 20 ans, et même quelquefois avant. Donc, si vous voulez rester belle, buvez de l'eau.

✦ ✦ ✦

La semence des promesses électorales est plus hâtive que celle des grains, cette année. Son rendement sera aussi probablement moins élevé.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Ce soldat a eu sa décharge.

Ce qu'on doit dire: Ce soldat a obtenu son licenciement.

✦ ✦ ✦

Les peaux de chamois doivent être entretenues avec soin si l'on veut qu'elles fassent un long usage. Ne les lavez jamais à l'eau pure mais dans une mousse de savon. Leur rinçage lui-même doit s'effectuer dans plusieurs eaux de savon. Moyennant ces précautions elles demeurent souples.

✦ ✦ ✦

Il n'y a aucun danger de s'empoisonner ou de se rendre malade en consommant des fruits, des jus de fruit ou des légumes en conserve, qui ont été gardés au réfrigérateur dans la boite ouverte. Cependant, il arrive parfois que le produit prend alors un petit goût du métal moins agréable.

✦ ✦ ✦

Un avare priait avec confiance:

— Seigneur! Que sont pour vous 100,000 ans?

— Une minute.

— Seigneur! Que sont pour vous $100,000?

— Un dollar.

— Alors, Seigneur, donnez-moi un dollar!

— Oui, mais . . . attends une minute.

✦ ✦ ✦

Les prières à Marie sont des prières de réserve. Il n'y en a pas une dans toute la liturgie que le plus lamentable pécheur ne puisse dire vraiment. Dans le mécanisme du salut, l'Ave Maria est le dernier recours. Avec lui, on ne peut être perdu. — Péguy.

✦ ✦ ✦

Si un insecte entre dans l'oreille, versez de l'eau assez chaude dans le conduit auditif: cela suffit généralement pour le faire sortir. Quelques bouffées de tabac dans l'oreille stupéfient l'insecte. On parvient rapidement à calmer les douleurs d'oreille en appliquant un sachet rempli de grains d'avoine très chauds.

✦ ✦ ✦

Après que le jus a été extrait, l'écorce du citron trempé dans du sel sert à nettoyer parfaitement le cuivre.

✦ ✦ ✦

Rendre un simple service vaut souvent beaucoup mieux que s'embarquer dans une dévotion ou une oeuvre à tapage.

✦ ✦ ✦

Les fous de la route étaient aussi répandus il y a 40 ans qu'aujourd'hui mais, à l'époque, ils avaient des moteurs plus raisonnables qu'eux.

✦ ✦ ✦

Des feuilles de thé humectée de vinaigre viennent à bout des vases tachés par l'eau des fleurs.

L'encyclique "Mater et Magistra" a suscité l'intérêt mondial

ROME — Rappelant qu'il y a un an le Pape annonça la parution de l'encyclique "Mater et Magistra", la radio du Vatican a souligné l'écho que ce document, sur la doctrine sociale de l'Eglise, a suscité dans le monde entier, en relevant que le monde non-catholique n'a pas été indifférent à ce message.

"L'aspect positif, constructif, de l'encyclique, soucieuse d'exposer avec sérénité la doctrine sociale de l'Eglise, en limitant à l'indispensable la polémique et la dénonciation de l'erreur, a facilité sa pénétration dans les couches les plus vastes de l'opinion publique mondiale, au-delà des frontières du catholicisme", a poursuivi la radio, qui a signalé les manifestations d'intérêt émanant des membres des Eglises protestantes d'Allemagne, d'Amérique, d'Australie et grecque-orthodoxe des deux Amériques.





— Moi, M'ame Chose, j'ai été voir le rebouteur pour mon cancer. Il a prié pour moi et m'a mis un emplâtre sur le ventre et il a fait sortir le cancer en quelques jours! Si vous aviez vu tout le mal qui suintait! Et quand ma peau a été débarrassée de toute cette saleté repoussante, le guérisseur m'a dit que je pouvais dormir tranquille. Le cancer était "défuntisé"!

— C'est bien beau tout ça, M'ame Truc, mais la question est de savoir si vous aviez réellement du cancer! Un emplâtre placé comme ça sur l'abdomen de quelqu'un qui n'est pas malade, ça peut irriter la peau de n'importe qui! Avez-vous déjà pensé à ça?

— Laissez-moi donc tranquille, M'ame Chose, je vous dis que je suis guérie, je dois le savoir!

— Tant mieux pour vous, mais moi si jamais je ne me sens pas bien et que j'aie des doutes au sujet du cancer, j'irai voir un médecin. C'est plus sûr et plus en accord avec le bon sens.

— Vous ferez bien comme vous voudrez!

Ce petit dialogue illustre la bêtise, l'ignorance de certaines gens qui mettent leur confiance dans les exploiteurs de la naïveté publique. Ces odieux personnages font croire à des malheureuses qu'elles ont un cancer et ils les guérissent du cancer qu'elles croient avoir! Et si parfois elles sont réellement atteintes du terrible mal, le traitement inutile permet au cancer de s'aggraver et de devenir inopérable. En conséquence, la confiance qu'on accorde à des farceurs éhontés risque de nous jeter dans les bras d'une mort prématurée, parce que nous arrivons trop tard, pour que la science (chirurgie, radium ou rayons X) nous sauve et nous permette de vivre encore quelques années.

Si M. et Mme Toulmonde avaient le bon esprit de suivre une règle qui vaut son pesant d'or, ils sauraient éviter le cancer ou du moins son aggravation dans une foule de cas.

— Quelle est cette règle si précieuse?

— Consulter le médecin systématiquement dès que ça ne va pas aussi bien qu'auparavant, surtout quand on a passé le cap de la quarantaine.

Une hémorragie insolite, un mal de gorge qui n'a aucune tendance à guérir, une petite plaie qui s'agrandit au lieu de se cicatriser, un nodule (bosse) au sein, un changement radical dans les selles, voilà autant de petits signes qui devraient nous conduire chez le médecin. Bien entendu on ne les a pas tous ensemble, ces symptômes. Si ce n'est pas grave, le médecin nous le dira; si, par hasard, c'est plus grave, nous aurons fait le nécessaire pour parer au danger de l'aggravation.

Un cancer diagnostiqué précocement et traité immédiatement par le radium, les rayons X ou la chirurgie suivant les cas, ce cancer guérit dans la plupart des cas. C'est ainsi que des cancéreux peuvent vivre trois ans, cinq ans, dix ans, vingt ans de plus, grâce à la science.

La science est une grande dame qui guérit des cancers tous les jours, à la condition expresse que les malades prévoyants n'attendent pas trop tard pour consulter le médecin.

Chacun sait ce qu'il doit faire pour ne pas devenir une victime de l'aggravation du cancer. A chacun de comprendre cette vérité et de consulter le médecin à temps.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

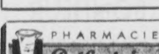
Vol. 49—No 16

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

EXCELLENT TERRITOIRE, exclusif, disponible dans votre entourage. Si vous aimez le public, vendez cosmétiques, produits culinaires nettoyeurs, articles pour la ferme. Excellente commission, boni, autres avantages. FAMILEX, Dépt. J. 109, 1600, Delorimier, Montréal.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1054-T.F.

ON DEMANDE — Assistante dentaire bilingue possédant diplôme du grade XI ou XII. Signaler: CHapel 7-1726 ou ALpine 3-1780. 9-1048-11C.








ON DEMANDE POUR 15 JUIN demoiselle pour travail domestique à St-Boniface. Très bon salaire. Chambre et pension; salle de bain. Vacances payées. Emploi permanent. S'adresser à Boite 1061, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, ou signaler ALpine 3-1239 après 5 h. 9-1061-T.F.

CHERCHONS PERSONNE BILINGUE pour tenue de livres et s'occuper du bureau. Se présenter à Dominion Hat and Cap, 296, avenue McDermot, Winnipeg. 10-1067-12C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT 3 GARDES-MALADES DIPLOMEES pour un hôpital de 25 lits, situé à 30 milles de Winnipeg. Salaire: $315. Chambre et pension, $45 par mois. Vacances — trois semaines payées. Pour tout autre renseignement, s'adresser à l'administrateur, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man. 8-1017-12C.

SI VOUS ETES UN HOMME D'INITIATIVE

Nous aimerions à vous entraîner comme agent pour notre Compagnie d'Assurance-Vie. Expérience de vente préférée. Excellente occasion de promotion. Salaire initial: $350 à $400 par mois, y compris allocation pour entraînement. Appeler WHitehall 3-0473 pour rendez-vous. 10-1070-12C.

RENOVATION ET REPARATIONS DE TOUTES SORTES. Revêtement, lambris de toutes sortes. Trottoirs, perrons et entrées de béton. Téléphoner ou venir directement au bureau J. & L. Improvements, 675, rue Archibald, St-Boniface, et demander M. R. Jolicoeur. Téléphones: bureau, CHapel 7-8361, résidence, CHapel 7-9109. 7-973-10C.

SI VOUS AVEZ DES SCIES de quelque genre que ce soit, à faire aiguiser, adressez-vous à 267, rue Notre-Dame ou signalez CHapel 7-5972. 49-757-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Joli logis: 3 grandes pièces. Dans immeuble-appartement moderne. Place de stationnement avec prise de courant gratis. Usage de lessiveuse et sécheuse. $85. S'adresser à Devriendt Apartments, 335, avenue Provencher (appt. 2). Téléphone: CEdar 3-1237. 1-788-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis privé: 3 grandes pièces très propres. Libre immédiatement. Stationnement. Adultes de préférence. $55. Signaler: WHitehall 3-9024. 4-883-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 ou 4 pièces meublées. Libre: 1er juin. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-6010 ou WHitehall 3-4642 après 4 h. 6-951-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Avec ou sans pension. Près arrêt d'autobus. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-5268. 9-1043-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Adultes de préférence. Libre: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-1829 entre 3 h. et 8 h. p.m. 9-1037-10C.

A LOUER — St-Boniface, 536, rue Aulneau. Logis: 2 pièces et petite cuisine. Broché pour poêle. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-1379. 8-1015-11C.

A LOUER — St-Boniface, 505, rue Langevin. Logis: 3 pièces avec salle de bain. Cuisine meublée. Complètement privé. 1er étage. Possession: 1er juin. Signaler: CHapel 7-4309. 8-1010-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Chambre meublée. 1er étage. Entrée privée. Signaler: CEdar 3-1686. 10-1069-11C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-1554. 10-1071-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Possession: 1er juillet. Signaler: CHapel 7-3671. 9-1040-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Logis non-meublé: 4 pièces. 2e étage. Entrée privée. Très propre. Signaler: CEdar 3-6466. 10-1078-11C.

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme. $23. Libre: 15 juin. Signaler: CHapel 7-6082. 7-963-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Complètement meublé. Entrée privée. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-6688. 9-1028-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis de 3 et 4 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. S'adresser à Banque Canadienne Nationale ou signaler: CHapel 7-1386. 9-1034-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 3 pièces. Appeler CHapel 7-8411 le soir. 10-1072-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 274, rue Hamel. Logis non-meublé: 2 pièces. Salle de bain privée. Nouvellement décorée. Pour 1 ou 2 personnes. Stationnement. $45. 10-1079-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé, idéal pour couple. Libre: 1er juillet. S'adresser à 155, rue La Vérendrye. Téléphone: CEdar 3-2060. 10-1080-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Nouvellement décoré. Signaler: WHitehall 3-0194. 10-1082-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Meublé. Pour 1 ou 2 jeunes filles. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-4546. 10-1084-12C.

A LOUER — Norwood, 161, rue Kitson. Logis: 3 pièces. Etage de salle de bain. Réfrigérateur et "rangette". Libre: 1er juillet. $50. Conviendrait à jeune couple. Signaler: CHapel 7-3705. 10-1085-11C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Taché. Logis: 6 pièces. 2 entrées et salle de bain privées. Broché pour poêle et sécheuse électriques. Signaler: CHapel 7-4419. 10-1087-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entièrement meublé. Complètement privé. Libre: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-2145. 10-1091-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis moderne: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain. Stationnement. Signaler: CEdar 3-5588. 10-1092-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement meublé: 3 pièces. Cuisine moderne. Signaler: CHapel 7-9133, après 6 h. et en fin de semaine. 10-1093-10C.

A LOUER — Logis: 4 pièces. Cuisine meublée, salon et 2 chambres à coucher. Libre immédiatement. Venez le voir chez Lucien Fontaine, 2 milles au nord de Ste-Agathe, Man. 10-1101-10P.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 15 juin ou 1er juillet. $55. Signaler: CEdar 3-2742. 10-1095-11C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis moderne: 3 pièces. Entièrement meublé. $80. Possession: 1er juillet. Signaler: CHapel 7-8178 ou WHitehall 3-2134. 10-1051B-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis non-meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Signaler: CEdar 3-6145. 10-1097-10C.

A LOUER — St-Boniface, 187, rue Masson. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Poêle et réfrigérateur. Libre: 1er juillet. Signaler: CHapel 7-1327. 10-1099-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-3759. 10-1096-10C.

ON DEMANDE — Rouets, soupières, lampes et vaisselle antiques. S'adresser à Boite 1068, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 10-1068-14C.

EPARGNEZ $700.00 en achetant directement du propriétaire, bonne maison construite sur terrain 50' x 120'. Fenêtres en aluminium. Chauffage: gaz. Nouvellement peinturée à l'intérieur. Grand jardin et grand garage. $10,995. $6,000 comptant. Hypothèque à 6%. S'adresser à 237, rue Berry. Téléphone: CEdar 3-5434. 10-1100-10C.

A VENDRE — Jolies robes neuves pour fillettes de 2 à 10 ans. Prix d'aubaine. S'adresser à 580, avenue Elgin, Winnipeg. Téléphone: SPruce 4-8549. 9-1050-T.F.

A VENDRE — Pontiac 1951 en bon état. Appeler CHapel 7-2394 ou CEdar 3-3501. 10-1081-10C.

A VENDRE — Cadillac 1953. Parfait état. Batterie, pneus, etc., neufs. S'adresser à M. le docteur L.-D. Collin, 149, blvd Dollard. Téléphone: CHapel 7-1739. 10-1066-10C.

A VENDRE — "Pontiac" 1950. Bon état. Un seul chauffeur. S'adresser à 205, rue Dumoulin, St-Boniface. Signaler: CEdar 3-2171. 9-1047-T.F.

A VENDRE — 48 paires, bas nylon, $2.49. Vendu comme rejet du moulin. La paire: 25c. Ciseau 8", chrome, 25c. Catalogue illustré de 10,000 articles, gratis. Schaefer Ltée., Drummondville, Qué. 8-1018-10C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Louis Riel. Bungalow: 4 pièces. Possession: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-4326. 9-1038-10C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 logis. Complètement loués. Revenu mensuel: $274. Chauffage: gaz, eau chaude. Soubassement à la grandeur. Prix: $15,000. $4,000 comptant. Signaler: CEdar 3-2620. 7-970-11C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 306, rue Desautels. Poêle et réfrigérateur. En bon état. Signaler: CEdar 3-1837. 9-1059-10C.

MAISON A VENDRE DANS VILLAGE DE LA BROQUERIE — Chemin principal. Endroit tranquille. Autres bâtisses. Libre: 1er juin. Pour régler succession. S'adresser à M. Louis-J. Granger, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-3203. 8-1000-10P.

A VENDRE — Maison: 4 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage. Appeler propriétaire à CHapel 7-6410. 10-1086-12C.

A VENDRE — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces. Soubassement complet avec chambre supplémentaire. Clôture. Parterre fini. Une rue d'église Ste-Bernadette, école et centre d'achats. Hypothèque: 5½%. Pas d'agents. Meilleure offre. Signaler: ALpine 3-9376. 10-1090-10C.

A VENDRE — St-Boniface, plein centre, près de toutes commodités, duplex: 4 et 4 avec salles de bain. Belle apparence. Stuc. Soubassement cimenté. Chauffage neuf: huile. Lot: 122' x 32'. Revenu mensuel: $150. Comptant requis: $4,500. Termes faciles pour balance. Signaler: CEdar 3-4077 ou écrire à Boite 1046, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 9-1046-11C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desauiniers, CEdar 3-5874. 41-812-T.F.

A VENDRE — Ile-de-Chênes. Lot dans village: 85' x 120'. Signaler: CHapel 7-3691. 10-1098-10C.

A VENDRE — Maison moderne et aussi roulotte (trailer). S'adresser à Paul Joyal, Ste-Agathe. Téléphone: 82. 9-1031-10C.

A VENDRE — Elie, sur route Trans-Canada. Près écoles élémentaire et secondaire. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Soubassement complet. Salle de jeux. S'adresser à G.-E. Girard, Elie, Man. 10-1076-13C.

ON DEMANDE

Une institutrice pour l'école élémentaire du District scolaire de St-Labre. 24 élèves. Grades: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. **S'adresser à Jean Girardy, sec., St-Labre, Man.** 9-1025-12C.

ON DEMANDE

Institutrice qualifiée bilingue pour les grades 1 et 2 de l'école Provencher d'Aubigny, située dans le village. Salaire selon expérience et qualifications. **S'adresser à Louis Guillou, sec.-trés., Aubigny, Man.** 10-1073-10C.

ON DEMANDE

Pour le District consolidé de Ste-Agathe, no 2385. Une institutrice pour les grades élémentaires. Salaire selon l'octroi du gouvernement. **S'adresser à Hilaire Gratton, sec., Boite 77, Ste-Agathe, Man.** 10-1077-11P.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Claude, no 788, deux instituteurs qualifiés pour enseigner les grades 6 et 7 avec capacité de discipline et organisation des sports. Salaires seront négociés. **S'adresser à Paul Martin, sec., St-Claude, Man.** 10-1083-13C.

ON DEMANDE

2 instituteurs ou institutrices qualifiés bilingues, pour enseigner les grades 1 et 2 à l'école Lorette Centre, no 992. Salaire selon échelle établie. **S'adresser à Alex. Landry, sec., Ecole Lorette Centre, C.P. 9. Téléphone: 225.** 10-1088-10C.

ON DEMANDE

Pour le District scolaire St-Thomas, village, deux instituteurs ou institutrices, bilingues. Grades (1 et 2) et (3, 4, 5). Ecole moderne de quatre classes. Salaire selon l'échelle établie dans l'Unité d'Oxbow. **S'adresser à Jean Carrière, sec., Storthoaks, Sask.** 9-1033-10C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice qualifiés pour enseigner les grades 4, 5, 6. Environ vingt élèves. Salaire selon qualifications. Pour tous renseignements, **s'adresser à Raymond Labossière, sec.-trés., St-Léon, Man.** 6-931-T.F.

ON DEMANDE

Institutrice qualifiée pour le District scolaire Dupont, no 2288, pour l'année '62-'63. Douze élèves. Grades 1 à 8. Nous avons logis moderne attenant à l'école. Chauffage automatique: huile, téléphone et service d'autobus quotidien. Salaire: $400 de plus que l'octroi du gouvernement. Pour renseignements, **s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 927.** 8-1004-13C.

ON DEMANDE

Un instituteur bilingue pour le grade 8, de la nouvelle école supérieure de 6 classes, dans la ville de Ponteix. Salaire selon l'échelle établie par la grande unité de Shaunavon. S'il vous plait, donner renseignements sur qualifications et expérience **à Mme Achille Stringer, sec., D. S. de Ponteix, no 2369, Ponteix, Sask.** 10-1074-11P.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices bilingues catholiques pour école publique de Gravelbourg. Deux ouvertures — une pour grade 6, classe de garçons. L'autre pour dactylographie, sténographie et autres matières aux grades 9 à 12. Salaires: $2,700 à $7,600 selon qualifications. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec., Commission scolaire, Gravelbourg, Sask.** 10-1075-13C.

ON DEMANDE

Le District scolaire séparé Mathieu, no 6, sollicite demandes pour positions comme professeurs aux grades élémentaires et un pour grades XI et XII. Au moins un instituteur de préférence. Capacité d'enseigner le français serait un avantage. Salaire: $2,700-$7,200. **S'adresser, en mentionnant expérience, certificat possédé, âge et tous détails concernant l'enseignement ainsi que l'adresse du dernier surintendant, à R. S. Kirkpatrick, sec.-trés., Laflèche, Sask.** 9-1045-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

requiert pour l'année 1962-63 une institutrice bilingue qualifiée, qui pourrait préférablement enseigner aussi la dactylographie, pour l'école secondaire à Elie.

Salaire d'après l'échelle des salaires

Adressez vos demandes, accompagnées de références et mentionnant qualifications et expérience, à **Oris-J. Aquin, sec.-trés., boite 88, Elie, Man.,** ou **téléphonez: Central d'Elie No 2.** T.F.

ON DEMANDE

Pour l'Unité de Moose Jaw, no 22,

Coderre, un instituteur français et catholique pour partager les sujets avec deux autres dans les hauts grades.

Courval. Principal pour une école séparée de deux classes, pas de hauts grades. Catholique et français. Salaires: $2,700 à $7,200, plus allocations pour principal.

Adresser demandes en anglais, spécifiant expérience, certificat et nom du dernier surintendant, à Moose Jaw School Unit, no 22, 501, rue Ominica ouest, Moose Jaw, Sask. 9-1024-11C.

ON DEMANDE

Pour l'école de Willow-Bunch, Sask.
(19 classes)

A. 2 instituteurs ou institutrices qualifiés — certificat standard ou professionnel — pour le secondaire.
Sujets à enseigner:
Mathématiques (IX et X)
Sciences
Anglais
Français (A.C.F.C.)
Salaire selon l'échelle établie

B. 2 instituteurs ou institutrices pour l'école primaire: grades 2 à 5. Français de l'A.C.F.C.

S'adresser à M. G. Verheist, principal, Willow-Bunch, Sask. 9-1041-10C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 1½ étage. 3 chambres à coucher. Près église, autobus.

Windsor Park — Duplex. Prendra maison en échange.

Maison de revenu — Près Sacré-Coeur, Winnipeg. Prix comptant bas, paiement faciles.

200 acres de terrain à Lorette. Sur route Dawson. Avec ou sans bâtiments.

Appeler: G.-D. THERRIEN
CEdar 3-1222
SECURITY LAND
704, édifice Paris
Téléphone: WHitehall 2-6161
10-1094-10C.

A VENDRE

Norwood — Rue Horace. Bungalow moderne: 5 pièces. Chauffage: gaz. Tapis mur à mur. Fenêtres: aluminium. Garage. $12,200 à termes faciles.

St-Boniface — Près basilique. Bungalow: 4 pièces, 12 ans. Chambre supplémentaire au soubassement. $5,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Maison de revenu, 2 logis: 4 pièces. Revenu mensuel: $182. $7,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Maison pour famille: 9 pièces. Chauffage: huile. Taxe: $217. $4,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près basilique et école. Maison: 12 ans, 7 pièces, 2 salles de bain. Fenêtres: aluminium. Chauffage: gaz. $3,000 comptant. Balance assumée par vendeur.

St-Boniface — Epiceries et viandes. Chiffre d'affaires mensuel: $7,500. Accessoires et clientèle: $6,500. Marchandise environ: $5,000. A termes.

St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 4 pièces, 7 ans. Chauffage: huile. Idéale pour couple retiré. $3,000 comptant. Balance à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
9-1064-10C.

A VENDRE

ST-BONIFACE — $15,000 comptant

Immeuble-appartement: 8 logis avec stationnement. Très bonne location. 9 ans. 10% et plus sur placements faciles. Balance: une hypothèque.

ST-VITAL — $500 comptant

Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 57' x 120'. Très belle location. Plein prix: seulement $7,900.

PRES WINNIPEG

Magasin général dans centre canadien-français. Accessoirs pour valeur de $8,000 et plus. Beau grand terrain. Chiffre d'affaires annuel: plus de $100,000. Logis: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Puisard. Ecole neuve. $10,000 comptant. Balance à termes.

NORWOOD — $13,900

Bungalow: 2 chambres à coucher. Très attrayant, 12 ans seulement. Stuc. Grand lot. Bonne localité. Garage. $2,500 comptant.

ST-VITAL — $12,500

Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 14 ans. Près église Ste-Marie. Grand garage neuf. Lot: 50' x 110'. Jardin, beaux arbres. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE

Maison: 6 pièces. Garage plus, lot vacant. Valeur: $3,000. Une aubaine. $2,000 comptant.

Pour plus d'information, appeler
PAUL GAGNON
à CHapel 7-7603
9-1065-10C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près cathédrale. Bungalow moderne: 4 pièces. Possession: 1er juillet. Prix: $13,700.

St-Laurent — Chalet d'été. 2 chambres à coucher. Prix: $1,000 seulement.

St-Boniface — Maison de revenu: 23 pièces. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex, 18 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.

Norwood — Maison de revenu, 15 ans. Bel emplacement, 4 pièces modernes pour propriétaire, plus revenu mensuel: $120. $17,800.

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces, 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. Prix réduit: $19,900 pour vente immédiate.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
9-1051-10C.

Un premier accord réalisé entre la Grande-Bretagne et les Six

Un premier accord a été réalisé entre la Grande-Bretagne et le Marché commun en ce qui concerne les importations en provenance du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il supprime en fait la préférence impériale pour les produits industrialisés du Commonwealth au 1er janvier 1970.

Cet accord comporte trois clauses. Il prévoit la rentrée de la Grande-Bretagne dans le circuit douanier extérieur commun dès la signature de son admission, et non pas en 1965 comme le demandait Londres. Ce premier rapprochement porterait sur une baisse de 30 pour cent de la douane. Le deuxième rapprochement se ferait en 1967 et le troisième rapprochement consistera à appliquer intégralement le tarif douanier à tous les pays intéressés, le 1er janvier 1970.

La déclaration adoptée par les six et le Royaume-Uni confirme qu'après 1970, toutes les négociations avec les pays du Commonwealth dépendront des décisions des pays membres du Marché commun européen.

De son côté, le premier ministre britannique a catégoriquement refusé aux communes de prendre l'engagement que les exportations de la Nouvelle-Zélande seraient maintenues à leur niveau actuel, même si la Grande-Bretagne adhère au Marché commun. M. MacMillan s'est borné à faire remarquer que le gouvernement britannique avait clairement exprimé ses positions envers le Commonwealth et la communauté économique européenne. Il a précisé que toute anticipation sur l'issue des négociations entre le Royaume-Uni et les Six serait inopportune.

Le Lord du Sceau Privé de Grande-Bretagne et les ministres des six pays du Marché commun sont généralement satisfaits du résultat et de la dernière rencontre de Bruxelles. A son retour à Londres, M. Heath a notamment déclaré que l'entente sur les préférences accordées aux produits manufacturés venant du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande incite à aller de l'avant. Le premier ministre d'Australie, M. Menzies, qui est actuellement à Londres, y voit toutefois de sérieux inconvénients et souhaite que l'entente soit réexaminée à la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Stuc. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Rue Garreau. Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. 12 ans. Chauffage: gaz. Très bel emplacement. Comptant requis: $3,700.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
9-1063-10C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE

Duplex: 5 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $12,900. $1,800 comptant.

ST-BONIFACE

Maison: 3 logis. Complètement loués. Revenu mensuel: $215. Prix: $23,500. Comptant requis: $4,500. Balance: 1 hypothèque. $125 par mois.

ST-VITAL

Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de jeux. Prix: $12,900. $2,800 comptant.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartement: 5 logis complètement loués. Prix: $38,000. Comptant requis: $12,000.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
9-1044-10C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près église Ste-Famille. $11,900. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, 1 en bas avec salle de bain. Cave à la grandeur. Chauffage: gaz. Nouvellement décoré. Possession: 1er juillet.

Winnipeg — Rue Alloway. Près hôpital Miséricorde. Maison de revenu: 10 pièces, 6 meublées. Revenu mensuel: $125, 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $5,000.

St-Boniface — Près école Provencher. Prix: $18,900. Duplex: 4 et 4. Revenu mensuel: $80. Chauffage: huile, eau chaude. Garage. Comptant requis: substantiel.

St-Norbert — 2 lots bien situés, 55' x 147'. Prix pour les deux: $4,500.

St-Boniface — Centre. Bungalow: 4 pièces, $11,900. Salon: 11' x 18'. 2 chambres à coucher. Chaufafge: huile. Garage. Comptant requis: $4,000. Balance portée par vendeur.

Ste-Anne-des-Chênes — Village. Maison: 4 pièces sur 3 acres de terre. Prix complet: $1,200 comptant.

A vendre — Brûleur à huile "Miller" avec contrôles et réservoir de 250 gallons. Prix: $60. Signaler: CEdar 3-2027.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
9-1058-10C.

A VENDRE

ILE-DE-CHENES
Village — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

RUE BERTRAND
Maison — 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile, air forcé. Garage. Prix: $8,500. $1,000 comptant.

RUE GRANDIN
St-Boniface — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement moderne. $10,500, termes faciles.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

ILE-DE-CHENES
280 acres toutes en culture. 5 graineries. $75 l'acre, à termes.

ST-BONIFACE
Maison: 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $9,600.

ILE-DE-CHENES
7 acres de terrain. $2,500 à termes.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
9-1049-10C.



Les Maristes dénoncent le Mouvement laïque

QUEBEC — La fédération canadienne des Associations de Maristes s'est prononcée en faveur du système d'écoles confessionnelles pour le Québec. Les Maristes croient que les écoles doivent être confessionnelles, c'est-à-dire qu'on y enseigne la religion, et ils ont proposé de former un comité pour combattre la "mauvaise propagande" de ceux qui prônent des écoles neutres.

Le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure, commentant la résolution prise au congrès du mouvement religieux des Maristes à Québec, a fortement dénoncé l'attitude des organes d'information québécois à l'égard du Mouvement laïque de langue française, principal revendicateur d'écoles neutres.

AVIS PUBLIC

A vendre — Au village de Ste-Anne, un lot de 83' x 150' avec bâtiment qui servit autrefois de garage et de poste à essence. Des soumissions cachetées devront être présentées avant le 11 juin prochain au secrétaire-trésorier, Municipalité rurale de Ste-Anne, et l'on n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger Smith,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Ste-Anne.

